This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NOTICE

SUR

L'ARTILLERIE DE LA MARINE

EN COCHINCHINE

(PÉRIODE DE CONQUÊTE ET D'ORGANISATION)

PAR

M. le Colonel H. DE POYEN

DE L'ARTILLERIE DE LA MARINE

(Extrait du *Mémorial de l'Artillerie de la marine*)

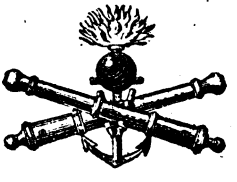

BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS

PARIS — 5, RUE DES BEAUX-ARTS | NANCY — 18, RUE DES GLACIS

1894

Tous droits réservés

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT ET Cie
Paris, 5, rue des Beaux-Arts. — 18, rue des Glacis, Nancy.

EXTRAITS

DU

MÉMORIAL DE L'ARTILLERIE DE LA MARINE

Le Service des batteries de côte en temps de paix et en temps de guerre, par E. G. Millon d'Ailly de Verneuil, chef d'escadron de l'artillerie de la marine. 1890. In-8°, broché . . . . . 1 fr. 25 c.

Napoléon et la défense des côtes, par F.-J. Delauney, chef d'escadron de l'artillerie de la marine. 1890. In-8° . . . . . 1 fr. 50 c.

Le Soudan français en 1888-1889. Rapport militaire du chef d'escadron Archinard, de l'artillerie de la marine, commandant supérieur. 1890. In-8°, avec 1 carte et 1 planche en phototypie, broché. . . . . 2 fr.

Le Soudan français en 1889-1890. Rapport militaire par le même. 1891. In-8°, avec deux cartes et une planche. . . . . 2 fr. 50 c.

Étude balistique sur les bouches à feu de l'artillerie navale, par le colonel J.-B.-V. Lefèvre, de l'artillerie. 1891. In-8°, avec 10 figures, broché . . . . . 1 fr. 25 c.

Réglage et organisation du tir des batteries de côte, par A. Rivals, capitaine d'artillerie. 1891. Volume in-8° de 359 pages, avec 110 figures, broché. . . . . 6 fr.

La Pyrotechnie militaire (1591), par maître Johan Bovy de Liège, publiée d'après le manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale. 1892. Brochure in-8° de 68 pages, sur papier fort, avec 39 photogravures. 3 fr. 50 c.

Ancien mémoire sur le Dahomey. *Mémoire pour servir d'instruction au directeur qui me succédera au comptoir de Juda,* par M. Gourg (1791). Publication du *Mémorial de l'artillerie de marine.* 1892. Brochure in-8°, avec une gravure. . . . . 1 fr.

Notice sur le tir courbe, par le comte Magnus de Sparre, ancien capitaine d'artillerie. 1892. In-8°. . . . . 2 fr.

— 2e mémoire. 1893. In-8°. . . . . 2 fr. 50 c.

Cours spécial sur le matériel de côte, à l'usage des cadres de l'artillerie de la marine, par A. Delaissey, colonel d'artillerie de la marine. 1890. Un volume in-12 de 274 pages. . . . . 2 fr.

Étude sur le tir à la mer dans les batteries basses, par E. Sigaut et Maurice, lieutenants d'artillerie. 1886. In-8°, avec 3 planch., broché, 2 fr.

La Guerre maritime et les ports militaires de la France, par le contre-amiral Aube. 1882. Grand in-8° . . . . . 2 fr.

La Rade de Toulon et sa défense, par le contre-amiral du Pin de Saint-André. 1882. Grand in-8°, avec un plan, broché . . . . . 2 fr.

L'Artillerie à l'Exposition de 1889, par P. Veyrines, capitaine d'artillerie. 1890. In-8°, avec 30 planches . . . . . 7 fr. 50 c.

Rapport de la sous-commission de l'Artillerie chargée de rechercher et d'étudier, à l'Exposition universelle de 1889, les objets, produits, appareils et procédés pouvant intéresser l'armée. 1892. Volume grand in-8° de 331 pages, avec gravures, 8 planches et 1 tableau, br. 7 fr. 50 c.

Carnet de l'officier de marine pour 1893. Recueil de renseignements à l'usage des officiers de la marine militaire et de la marine du commerce, suivi d'une liste du personnel mise à jour, par Léon Renard. 15e année. Volume in-18 de 508 pages, relié en percale . . . . . 3 fr. 50 c.

Traité d'artillerie à l'usage des officiers de marine, par E. Nicol, lieutenant de vaisseau. 1894. Volume in-8° de la *Bibliothèque du Marin.* (*Sous presse.*)

NOTICE

SUR

L'ARTILLERIE DE LA MARINE

EN COCHINCHINE

(PÉRIODE DE CONQUÊTE ET D'ORGANISATION)

NOTICE

SUR

L'ARTILLERIE DE LA MARINE

EN COCHINCHINE

(PÉRIODE DE CONQUÊTE ET D'ORGANISATION)

PAR

M. LE COLONEL H. DE POYEN

DE L'ARTILLERIE DE LA MARINE.

(Extrait du *Mémorial de l'artillerie de la marine*)

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIII

10

E 6 ~~~~

DS 557
C7P6

L'ARTILLERIE DE LA MARINE

EN COCHINCHINE

(PÉRIODE DE CONQUÊTE ET D'ORGANISATION).

Le *Mémorial* a déjà donné la relation du rôle joué par l'artillerie de la marine dans les récentes expéditions de Formose et de Madagascar, ainsi que dans l'une des campagnes du Tonkin; celui qu'elle a joué en Cochinchine pendant la période de conquête et d'organisation de cette colonie ne paraît pas moins digne d'être rapporté; mais, comme il s'agit ici de faits plus anciens et dont les principaux acteurs ont déjà disparu, il ne sera peut-être pas possible de donner à ce récit la précision de détails qui caractérise les récits précédents faits sur les notes et souvenirs de témoins oculaires. Quelque imparfait d'ailleurs qu'il puisse être, il sera toujours de nature à faire ressortir les importants services rendus par l'arme de l'artillerie de la marine dans les premières campagnes de l'Indo-Chine.

On se dispensera d'exposer ici les causes qui ont amené l'expédition dirigée par la France contre l'empire d'Annam et l'ensemble des faits de guerre de cette lointaine campagne: ce sont des choses qui rentrent dans le domaine de l'histoire générale et non dans l'historique particulier de l'artillerie de la marine et qui sont d'ailleurs suffisamment connus du lecteur.

Il en est de même pour la géographie de la Cochinchine, que la plupart de nos camarades connaissent *de visu* et que tous connaissent au moins par les cartes, les publications

spéciales et les récits verbaux de ceux qui y ont fait campagne.

Nous entrerons donc, sans autre préambule, dans l'analyse des faits qui se rapportent à la conquête et à l'organisation de notre colonie indo-chinoise, en indiquant le rôle particulier qui est échu pendant cette période à l'artillerie de la marine.

CHAPITRE PREMIER.

EXPÉDITIONS DE TOURANE ET DE SAÏGON (1858-1859).

L'artillerie de la marine a tout d'abord été représentée dans les mers de l'Indo-Chine par un simple détachement de 50 hommes, placé sous les ordres du capitaine Lacour [1] et formé en partie avec des hommes du régiment d'artillerie, en partie avec des ouvriers.

Ce détachement de 50 hommes ainsi constitué forma la 1re section de la 3e compagnie du régiment et fut embarqué le 26 décembre 1857 à Toulon, à destination des mers de Chine [2],

[1] Jean-François Lacour, promotion de l'École polytechnique de 1841, mort général de brigade en retraite en 1889. Ce détachement avait la composition suivante :

Capitaine en premier, commandant, Lacour;
Sous-lieutenant, Hédon.

CONTINGENT FOURNI PAR LE RÉGIMENT.

Sergent-major	1
Sergents	2
Caporaux	3
Artificiers	3
Canonniers servants	30
Trompette	1
Total	40

CONTINGENT FOURNI PAR LA 2e COMPAGNIE D'OUVRIERS.

Sergent	1
Caporal	1
Maître ouvrier	1
Ouvriers de 3e classe	7
Total	10
Total général	50

Les 10 hommes fournis par la 2e compagnie d'ouvriers passèrent d'ailleurs, par voie de changement de corps, au régiment d'artillerie, en vertu d'une dépêche ministérielle du 17 décembre 1857.

[2] A la disposition du contre-amiral Rigault de Genouilly, qui commandait alors la division navale stationnée dans ces mers.

tandis que la 2e section de la compagnie restait en garnison à Lorient. Mais peu de jours après, le 6 janvier 1858, le Ministre ordonnait de former immédiatement la 2e section de cette 3e compagnie avec un effectif égal de 50 hommes [1].

Cette section devait, aux termes de la dépêche précitée du 6 janvier, être armée de carabines à tige et complètement approvisionnée d'effets de toute nature pour une durée de trois années. Le Ministre recommandait en outre de choisir autant que possible des hommes ayant encore plusieurs années à rester sous les drapeaux, doués d'une bonne constitution et ayant une conduite satisfaisante. La 2e section ainsi formée fut embarquée le 4 février suivant avec ordre de se joindre, dès son arrivée à destination, à la 1re section, de manière à réunir la compagnie tout entière sous les ordres du capitaine Lacour.

Lorsque l'amiral Rigault de Genouilly eut résolu d'attaquer les forts de Tourane, il trouva donc la 3e compagnie régulièrement constituée avec un effectif de 100 hommes au mouillage d'Haï-Nan, où il avait concentré à l'avance sa division navale avec le petit corps expéditionnaire franco-espagnol.

L'attaque des forts eut lieu le 1er septembre 1858. C'était la première action de la campagne et on pouvait s'attendre à ce qu'elle fût vivement disputée.

[1] Cette section était composée de la manière suivante :

Capitaine en second, Terrasse (Louis-Mathieu);
Lieutenant en premier, Le Doyen (François-Louis).

Sergents	3
Sergent fourrier	1
Caporaux	4
Artificiers	3
Canonniers servants	38
Trompette	1
Total	50

La baie de Tourane peut être considérée comme le port de Hué, capitale de l'empire, et le roi Gia-Long avait fait construire, pour la défendre, des forts par les officiers français, compagnons de l'évêque d'Adran. Ces forts, construits d'après les principes de Vauban, étaient encore en bon état de défense.

« D'autres ouvrages nouveaux ont été élevés depuis lors par les Cochinchinois sur le modèle de ces premiers travaux. D'abord une batterie rasante au pied de l'ancien fort du Nord; elle est armée de 12 pièces de très gros calibre destinées à défendre, avec ce fort, l'entrée de la rade. Un autre fort, dit *de l'Observatoire*, construit sur un îlot, protège également cette entrée. Cet ouvrage défensif présente deux fronts, armés aussi de pièces de gros calibre prêtes à canonner les bâtiments qui voudraient entrer. Cet îlot est relié lui-même à la terre ferme par une chaussée en pierre de 1.500 mètres de long, qui assure aux défenseurs du fort une ligne de retraite.

« La batterie de l'*Aiguade* est aussi de construction nouvelle; armée de 9 pièces de gros calibre, elle s'élève sur le flanc de la montagne pour battre de ses feux le mouillage intérieur. Les routes de terre qui conduisent à ces différents ouvrages avaient été barricadées dans la prévision d'un débarquement ennemi. De plus, deux des forts anciens, le fort de l'Est et le fort de l'Ouest, construits sur les deux côtés de la rivière en défendent l'entrée et dominent au loin la campagne; ils peuvent, avec des projectiles bien dirigés, la balayer sur une grande étendue [1]. »

Ces forts si bien conçus et si bien armés n'opposèrent cependant à l'attaque de l'amiral Rigault de Genouilly qu'une faible et molle résistance. Après avoir tiré quelques coups de canon en réponse au feu bien nourri des bâtiments, les dé-

[1] *Les Expéditions de Chine et de Cochinchine*, d'après les documents officiels, par le baron de Bazancourt, t. I.

fenseurs, pris de panique, s'enfuient et disparaissent dans l'intérieur du pays. Les troupes françaises et espagnoles sont alors mises à terre et viennent s'établir dans la partie plate de la presqu'île, à proximité du fort de l'Est, sous le commandement du lieutenant-colonel d'infanterie de marine Reybaud. Le génie s'occupe aussitôt d'élever une ligne de défense susceptible de permettre à une faible garnison de conserver les positions conquises, tandis que le capitaine Lacour construit une batterie destinée à recevoir des pièces de 30. « Mais ces travaux avancent péniblement, car le terrain couvert de broussailles épaisses est en outre encombré de roches qu'il faut détruire par la mine et présente des difficultés sans nombre auxquelles viennent se joindre les chaleurs étouffantes d'un soleil tropical [1]. » Ils furent cependant terminés à la date du 28 septembre : à cette date, la ligne de défense était achevée et la batterie construite par l'artillerie de la marine était armée et approvisionnée en munitions. Le petit corps expéditionnaire put alors évacuer son camp provisoire dans la presqu'île et se retirer derrière ces retranchements.

Il y resta longtemps, car l'amiral Rigault de Genouilly hésita plusieurs mois entre une marche sur Hué et une nouvelle attaque sur quelque autre point du littoral de l'empire de Tu-Duc.

Pendant ce temps, les troupes du corps expéditionnaire eurent à subir les pluies torrentielles des mois d'octobre et de novembre, et si elles n'eurent pas à combattre contre un ennemi qui se dérobait, elles furent assaillies par les fièvres et la dysenterie du pays, sans compter le choléra qu'elles avaient rapporté du mouillage dans l'île Haï-Nan, et perdirent un grand nombre d'hommes.

Le chef de bataillon d'artillerie de la marine Marchal

[1] *Les Expéditions de Chine et de Cochinchine,* d'après les documents officiels, par le baron de Bazancourt, t. I.

(Adolphe-Jean), qui avait été désigné le 8 juin 1858 pour prendre le commandement de l'artillerie en Indo-Chine, ne tarda pas à rejoindre ces troupes au camp de Tourane.

L'amiral Rigault, qui s'était enfin décidé à frapper un coup sur Saïgon, fit route pour cette nouvelle destination le 2 février 1859. Il emmenait avec lui la 3e compagnie d'artillerie avec le capitaine Lacour, dont il avait su vite apprécier les remarquables qualités, et laissait à Tourane le commandant Marchal, attaché au service de l'artillerie de position établie dans les ouvrages de défense du camp.

Le 10 février, la division navale de l'amiral Rigault arrivait à l'entrée de la rivière de Saïgon et, dès le 11, elle forçait le passage du cap Saint-Jacques, qui était défendu par de nombreuses batteries. Du 11 au 15, elle enlevait successivement les cinq forts qui s'échelonnaient sur la rivière entre le cap Saint-Jacques et les deux grands forts du sud de Saïgon situés en face l'un de l'autre sur les deux bords de la rivière, à 1 kilomètre environ de la ville.

L'artillerie de la marine prit une part active et efficace aux succès obtenus pendant ces quatre jours, et l'amiral Rigault tint à le constater dans la dépêche envoyée au Ministre de la marine le 28 février 1859 :

« Afin, dit-il, d'avoir toujours sous la main une force prête pour les débarquements, je distribuai sur le *Primauguet*, le *Phlégéton*, l'*Avalanche*, l'*Alarme* et l'*El Cano* trois compagnies françaises sous le commandement du colonel Reybaud et du chef de bataillon Martin des Pallières, deux compagnies d'infanterie espagnole sous les ordres du chef de bataillon Palanca et un détachement d'artillerie de la marine. Les chaloupes et les canots-tambours étaient remorqués par les corvettes et par les canonnières. Ces canots-tambours portaient les canons rayés en bronze du capitaine Lacour, manœuvrant sur leurs affûts de campagne, grâce à un procédé très ingénieux imaginé par cet habile et brave officier. »

C'est ainsi que la batterie de campagne de l'artillerie de la

marine put concourir aux attaques des forts annamites successivement effectuées par la division navale.

On la retrouve encore les deux jours suivants, 15 et 16 février, à la prise des deux forts du Sud : car deux canons de 4 rayés, servis par les artilleurs de la marine, sont placés aux sabords de chasse de la canonnière l'*Alarme*. Deux autres canons rayés sont également placés en chasse à bord du *Phlégéton* et du *Primauguet :* les six canons de la batterie concourent donc au feu d'artillerie qui ravage rapidement les forts et les amène à se rendre le 16 février, à 8 heures du matin.

Le même jour, tandis qu'on démantèle le fort de la rive droite et qu'on occupe celui de la rive gauche, le capitaine d'artillerie Lacour est monté sur l'*Avalanche* en compagnie du capitaine de frégate Jauréguiberry et du commandant du génie Dupré-Déroulède pour aller exécuter une reconnaissance en vue de la place de Saïgon, et c'est sur le rapport de cette reconnaissance que l'amiral fonde son plan d'attaque.

L'attaque a lieu le 17 : le tir de toute l'artillerie des bâtiments a bientôt éteint le feu de la citadelle, et les embarcations mettent à terre toutes les troupes embarquées qui doivent donner l'assaut. Celles-ci se forment en colonne, sous la protection des canons de 4 rayés de l'artillerie de la marine et des tirailleurs placés dans les hunes des bâtiments. La petite colonne d'assaut s'élance sous les ordres du commandant Martin des Pallières; les canons du capitaine Lacour restent à la réserve. L'assaut a réussi : nous sommes maîtres de la citadelle. Aussitôt le capitaine Lacour y transporte sa batterie et installe ses pièces de manière à pouvoir répondre, le cas échéant, à un retour offensif de l'ennemi.

L'amiral Rigault, dans son rapport du 28 février 1859 sur la prise de Saïgon, constate que la conduite des troupes a été au-dessus de tout éloge : « La rapidité des opérations a imposé à tous d'énormes fatigues, supportées avec un dévoue-

ment d'autant plus méritoire que le corps expéditionnaire échappait à peine aux influences des maladies qui ont sévi si cruellement à Tourane.»

La prise de la citadelle de Saïgon, qui était un véritable arsenal, fit tomber en nos mains un matériel de guerre considérable, environ 200 bouches à feu en fonte ou en bronze, 20.000 armes de main (fusils, pistolets, piques, sabres) et une centaine de tonneaux de poudre, avec des projectiles et des balles en proportion. Après avoir fait recueillir et recenser sommairement ce matériel, l'amiral décida la destruction de la citadelle. Cette destruction fut exécutée dans la journée du 8 mars «et sans aucun accident, grâce aux bonnes précautions prises par M. le commandant du génie Dupré-Déroulède et M. le capitaine d'artillerie Lacour. Trente-deux fourneaux de mine ont été mis en action et ont renversé les bastions et les courtines» [1].

Peu de temps après cette destruction (avril 1859), l'amiral Rigault revint à Tourane, laissant au commandant du *Primauguet*, le capitaine de frégate Jauréguiberry, le commandement supérieur de la subdivision navale stationnée dans la rivière de Saïgon et du fort du Sud occupé par une petite garnison franco-espagnole. Le nom du capitaine Lacour se trouve encore dans la première dépêche que l'amiral adresse au Ministre après son retour pour lui rendre compte de ce déplacement : «J'ai à regretter seulement que les plus méritants serviteurs et les plus dignes, tels que le capitaine de vaisseau Reynaud, le lieutenant de vaisseau Lafont, le capitaine d'artillerie Lacour, n'aient pu encore figurer dans les promotions; toutefois j'aime à croire que l'expédition de Saïgon leur ouvrira la porte aux grades que depuis longtemps je sollicite pour eux.»

Avant de repartir pour Tourane après la prise de Saïgon, l'amiral Rigault avait rappelé, pour prendre le commande-

[1] Dépêche de l'amiral au Ministre en date du 14 mars 1859.

ment de la garnison laissée au fort du Sud sur la rivière de Saïgon, le commandant d'artillerie de la marine Marchal, récemment arrivé à Tourane. Cette garnison se composait d'une compagnie d'infanterie de marine, d'une compagnie d'infanterie espagnole et d'un détachement de matelots canonniers.

CHAPITRE II.

ARRIVÉE DE LA 10e COMPAGNIE. — DERNIÈRES AFFAIRES DE TOURANE. — ÉVACUATION.

Au moment même où la 3e compagnie entrait avec l'amiral Rigault de Genouilly dans la rivière de Saïgon, le 12 février 1859 une autre compagnie du régiment, la 10e, s'embarquait à Toulon et était dirigée sur la Cochinchine par la voie de Suez [1]. Cette compagnie, formée, comme la 3e, d'éléments pris au régiment et dans la compagnie d'ouvriers, avait un effectif de 100 hommes [2].

[1] Voie de terre, bien entendu, le canal n'ayant été ouvert que dix ans plus tard.

[2] Elle était composée de la manière suivante :
Capitaine en premier, Corréard;
Capitaine en second, Chevrillon;
Lieutenant en premier, Audouard;
Sous-lieutenant, Robin.

RÉGIMENT.

Sergent-major	1
Sergents	5
Sergent fourrier	1
Caporaux	8
Artificiers	8
Canonniers servants	60
Trompettes	2
Total	85

COMPAGNIE D'OUVRIERS.

Sergent	1
Caporaux	2
Maître ouvrier	1
Ouvriers de 3e classe	11
Total	15
Total général	100

Elle était, comme la 3e compagnie, approvisionnée d'effets de toute nature pour trois années, y compris les tentes-abris et leurs accessoires.

Dès son arrivée au camp de Tourane le 29 avril 1859, cette malheureuse compagnie fut assaillie par les maladies régnantes : fièvre, dysenterie, choléra; les hommes, insuffisamment abrités par leurs tentes contre les rayons d'un soleil ardent et contre les pluies torrentielles du pays, fatigués d'ailleurs par les pénibles travaux de terrassement qu'exigeaient les soins de la défense, se trouvaient dans des conditions déplorables pour y résister; aussi la compagnie fut-elle promptement décimée.

Le capitaine commandant Corréard avait été l'une des premières victimes : il était mort le 21 mai 1859. Exactement un mois après, le 21 juin 1859, par décret impérial inséré au *Bulletin officiel de la Marine*, il était nommé chef de bataillon au choix! Il est vrai qu'à cette époque il n'existait pas de communication télégraphique entre l'Extrême-Orient et le ministère de la marine.

Le capitaine en second de la 3e compagnie, Terrasse (qui passa à la 1re classe le 9 septembre 1859), fut appelé à prendre le commandement de la 10e en remplacement de Corréard.

Cette compagnie était arrivée à Tourane sur le *Duchayla*, qui apportait, concurremment avec la *Marne*, des renforts au corps expéditionnaire de l'Indo-Chine, renforts qui étaient impatiemment attendus par l'amiral Rigault de Genouilly. En effet, à son retour à Tourane, il avait pu constater que les Annamites, enhardis par la longue inaction des Français et surtout par l'absence des forces qu'il avait emmenées à Saïgon, avaient repris l'offensive et construit des travaux qui menaçaient la sécurité de la flottille et celle des troupes. Un engagement assez sérieux avait eu lieu les 6 et 7 février, dans lequel l'ennemi avait été repoussé, mais il n'en continuait pas moins ses travaux d'approche; aussi, dès l'arrivée de la *Marne* et du *Duchayla*, l'amiral résolut d'enlever ces ou-

vrages. L'attaque générale eut lieu le 8 mai et débuta à 6 heures et demie du matin par un feu général d'artillerie exécuté simultanément par les batteries de position du fort de l'Est et du fort de l'Ouest, tous les bâtiments de la flottille et une batterie d'obusiers de montagne dirigée par le capitaine Lacour que l'amiral avait ramené avec lui de Saïgon.

Lorsque l'artillerie eut produit un effet jugé suffisant, on lança les troupes franco-espagnoles à l'assaut des lignes cochinchinoises. Elles étaient formées en trois colonnes : dans la colonne de droite, commandée par le capitaine de vaisseau Reynaud, marchaient 20 artilleurs de la 10e compagnie; le capitaine Lacour se trouvait dans la colonne du centre avec une batterie d'obusiers; deux de ces obusiers traînés à bras marchaient sous les ordres du lieutenant Carré à l'avant-garde de cette colonne, commandée par le colonel espagnol Luis de Lanzarote. Nous n'avons pas retrouvé les motifs qui ont déterminé l'adoption de cette formation qui paraît aujourd'hui un peu singulière.

Les trois colonnes abordèrent les lignes ennemies « avec une résolution et un entrain dignes des plus grands éloges », et à 10 heures du matin l'ennemi était chassé de toutes ses positions. Ces ouvrages étaient pourtant solides, entourés de fossés profonds dont le fond et les revers étaient semés de bambous pointus solidement fichés en terre. Les troupes, qui avaient combattu plus de trois heures sous un soleil de feu, avaient fait preuve dans cette affaire d'un réel dévouement, vu l'état d'un grand nombre d'hommes déjà notablement affaiblis par la maladie. Les Français avaient eu 5 morts et 40 blessés, les Espagnols 5 morts et 28 blessés. Les Annamites, qui étaient au nombre de 1.000 avaient 700 hommes hors de combat, dont une centaine de morts.

Dans la semaine suivante, tandis que l'ennemi s'établissait dans ses ouvrages en arrière couvrant la route de Hué, on retourna contre lui les ouvrages occupés et on établit des

lignes de défense complémentaires, qui furent armées avec les obusiers de montagne.

Après cette affaire, l'amiral entra dans une longue période de négociations avec les mandarins annamites, et les troupes restèrent inactives dans leur camp. Pendant ce temps les maladies redoublèrent d'intensité et le corps expéditionnaire fit des pertes énormes. Dans sa dépêche du 27 juin, l'amiral constate que du 15 au 26 juin, près de 80 hommes ont succombé. Un peu plus tard, il signale parmi les corps qui ont le plus souffert la compagnie d'artillerie apportée par le *Duchayla*, c'est-à-dire la 10e : «Elle ne compte pas, dit-il, 20 hommes valides.» Ainsi, au bout de trois mois, cette malheureuse compagnie avait perdu son capitaine et ne pouvait pas mettre en ligne le cinquième de son effectif.

Les états numériques joints à la correspondance officielle permettent de suivre les décès survenus dans l'artillerie de la marine pendant les sept premiers mois de 1859; ils atteignent le chiffre de 40.

L'amiral, fatigué et souffrant lui-même, demandait instamment à rentrer en France; mais, avant son départ, il voulut recommander encore une fois le capitaine d'artillerie dont il appréciait si bien les brillants services, et le 16 août 1859 il écrivit au Ministre : «J'ai l'honneur de renvoyer à Votre Excellence la lettre de nomination de M. Corréard au grade de chef de bataillon. J'ai fait connaître à Votre Excellence la mort de cet officier. Je renouvelle près de Votre Excellence mes instances pour que le grade de chef de bataillon laissé vacant par la mort de M. Corréard soit conféré à M. le capitaine Lacour, dont je ne saurais trop louer les mérites et les services.»

Les négociations entamées avec les mandarins traînèrent près de quatre mois sans aboutir à aucun résultat et furent définitivement rompues le 7 septembre : l'amiral, pour assurer la tranquillité des positions occupées par les troupes sur le bord de la rivière de Hué, se vit alors conduit à attaquer les

lignes où l'ennemi s'était retiré depuis le 8 mai et à détruire son artillerie. Ces lignes étaient, par rapport aux lignes conquises le 8 mai, à peu près à la même distance que ces dernières l'étaient des premières positions des troupes alliées autour du fort de l'Ouest. Ces fortifications étaient entourées de doubles fossés garnis de bambous piquants, et défendues en avant par une accumulation de chevaux de frise et de trous de loup.

La reconnaissance de ces ouvrages fut faite de grand matin le 15 septembre par le commandant du génie Dupré-Déroulède; le même jour, les troupes, partagées en trois colonnes et une réserve, s'élançaient à l'attaque. Les difficultés du terrain étaient trop grandes pour qu'on put traîner avec soi un seul obusier de montagne, et la flottille mouillée dans la rivière put seule contrebattre par de l'artillerie les forts annamites et soutenir de son feu les colonnes d'assaut. En revanche, tout ce qu'il y avait d'hommes valides d'artillerie de la marine, soit de la 3e, soit de la 10e compagnie, fut réparti dans les colonnes et combattit ce jour-là en fantassin.

La colonne de droite, commandée par le lieutenant-colonel d'infanterie de marine Reybaud, avait le lieutenant Hédon avec un détachement d'artilleurs.

La colonne du centre n'avait pas d'artillerie.

La colonne de gauche, commandée par le capitaine de vaisseau Reynaud, avait le capitaine Lacour avec un détachement d'artillerie.

Enfin le capitaine Chevrillon, avec un troisième détachement, marchait à la réserve, sous les ordres du commandant d'infanterie de marine Breschin.

Nos troupes déployèrent les mêmes qualités et la même ardeur que dans les attaques précédentes, et la journée du 15 septembre se termina comme celle du 8 mai : en quelques heures l'ennemi fut délogé et rejeté en désordre dans la direction de Hué. Nous étions maîtres de ses positions, mais il restait à les débarrasser de l'artillerie dont elles étaient armées.

On ne pouvait songer à la traîner avec soi, puisque le terrain n'avait pas permis seulement de faire rouler un obusier de montagne; il fallait donc la détruire. Ce soin fut dévolu au capitaine Lacour, qui fut chargé de mettre rapidement hors de service 40 bouches à feu. Il y parvint en les chargeant toutes à outrance, et en y mettant le feu après avoir fortement éclissé les boulets. Ces bouches à feu étaient d'assez gros calibre; plusieurs d'entre elles récemment fondues à Hué présentaient un fini d'exécution et une élégance de travail qui excita l'admiration des connaisseurs. L'explosion de ces 40 bouches à feu avait commencé à dégrader les remparts; un incendie allumé sur un grand nombre de points à la fois vint compléter la ruine des ouvrages.

L'amiral rendit compte au Ministre par une dépêche du 21 septembre de l'heureux résultat de cette affaire, et en profita pour appeler une fois encore l'attention bienveillante du Ministre sur les services distingués du capitaine Lacour. Bientôt après, le 1er novembre, ayant enfin reçu l'autorisation de rentrer en France, il remit le commandement des forces navales et du corps expéditionnaire au contre-amiral Page.

Le nouveau commandant en chef, froissé par un édit insolent de Tu-Duc, résolut de lui infliger sans tarder une nouvelle leçon. En conséquence, le 18 novembre, il attaquait les forts de Kien-Chan qui défendaient une jolie petite rade à l'Ouest de la baie de Tourane et constituaient la clef de la route impériale de Hué. Ces forts furent enlevés avec vigueur par l'action simultanée de la flottille et des troupes franco-espagnoles, comme dans les affaires précédentes. Ils étaient pourtant solides, casematés en bambou, et l'on y avait accumulé les défenses accessoires; l'action fut très chaude : le commandant du génie Déroulède, qui avait rendu tant de services au corps expéditionnaire, fut coupé en deux par un boulet; plusieurs officiers furent blessés. Les artilleurs de la marine purent, cette fois, servir leurs obusiers, qui furent

placés sur l'*Alarme* et sur l'*Avalanche* : ils firent comme toujours bravement leur devoir; le sous-officier de Kergariou et le canonnier Pujol furent particulièrement signalés pour leur belle conduite : l'amiral Page proposa le premier pour le grade de sous-lieutenant et le second pour la médaille militaire.

Cet acte de vigueur fut le dernier qui marqua l'occupation française de Tourane. La guerre de Chine de 1860, qui exigeait l'emploi de toutes les forces réunies dans ces mers, amena bientôt l'évacuation de Tourane, qui fut terminée au mois de mars 1860.

La situation de l'artillerie à ce moment se trouve résumée de la manière suivante dans un document où l'amiral Page expose au Ministre l'état des forces placées sous ses ordres au 1er janvier 1860 :

3e compagnie. — 3 officiers, 55 sous-officiers et soldats.

10e compagnie. — 3 officiers, 59 sous-officiers et soldats.

Au moment de l'évacuation, la 3e compagnie fut concentrée à Saïgon, tandis que la 10e compagnie fut désignée pour faire partie du petit corps d'occupation de Canton, placé sous le commandement supérieur du capitaine de vaisseau Coupvent-Desbois. C'est là qu'elle perdit un officier, le sous-lieutenant de Kergariou, récemment promu. Au mois de décembre 1861, l'une des sections de cette compagnie fut renvoyée à Saïgon, et lorsque Canton fut définitivement évacué (février 1862) l'autre section fut à son tour dirigée sur Saïgon avec tout son matériel, en sorte que tout ce qui restait de cette compagnie se trouva rassemblé dans la capitale de la Cochinchine.

La première campagne de l'Indo-Chine était terminée : malgré les longues hésitations du commandant en chef et la dispersion de nos efforts sur deux points éloignés l'un de l'autre, elle avait abouti à un succès. Nos armes avaient toujours été victorieuses et nous avions jeté les premiers fondements d'une colonie dans la Basse-Cochinchine.

Les récompenses accordées à l'artillerie de la marine à la suite des affaires de la baie de Tourane et de la rivière de Saïgon forment le commentaire le plus éloquent des services rendus dans ces diverses circonstances. Aussi nous en reproduisons ici la liste reconstituée à l'aide des divers décrets impériaux successivement publiés dans le *Bulletin officiel de la marine :*

Décret du 19 février 1859. — Carré (Édouard-Sébastien), sergent à la 3e compagnie, est promu sous-lieutenant.

Décret du 9 mars 1859. — Hédon (Charles), lieutenant à la 3e compagnie, est nommé chevalier de la Légion d'honneur pour sa belle conduite à la prise des forts de Tourane.

Décret du 9 mars 1859. — La médaille militaire est conférée à Vaillant (Léon), sergent au régiment d'artillerie de la marine, et au 1er canonnier Boulle (Pierre-Antoine), en récompense de leur belle conduite dans l'expédition de Cochinchine.

Décret du 20 avril 1859. — La médaille militaire est conférée à Dubuis (Benoit) et Cachou (Basile), canonniers de 1re classe au régiment d'artillerie de la marine, en récompense de leur belle conduite dans l'expédition de Saïgon.

Décret du 23 juillet 1859. — Lacour (J.-F.), capitaine en premier, est promu officier de la Légion d'honneur. (Affaire du 8 mai 1859 à Tourane.)

Décret du 23 juillet 1859. — La médaille militaire est conférée à Haage (Albert-Joseph), caporal d'artillerie de la marine, et aux canonniers Delarue (Barthélemy) et Bucher (Jules), tous les trois blessés dans l'affaire du 8 mai 1859 à Tourane.

Décret du 13 août 1859. — Confère la médaille militaire au canonnier Hennequin (Charles).

Décret du 19 novembre 1859. — Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur, en récompense de leur belle conduite à l'attaque des lignes cochinchinoises de Tourane le 15 septembre 1859 : Chevrillon (Isidore), capitaine en se-

cond; Carré (Edmond), sous-lieutenant, et Dietrich (François-Philippe), sergent d'artillerie de la marine.

Décret du 19 novembre 1859. — Confère la médaille militaire à Strebler (Joseph), artificier, Boraly (Louis), canonnier, et Reynaud (Joseph), caporal de l'artillerie de la marine. (Même affaire du 15 septembre.)

Décret du 24 février 1860. — De Kergariou (Amédée-Louis-Théobald), sergent-major au régiment d'artillerie de la marine, signalé pour sa conduite en Cochinchine au combat du 18 novembre 1859, est promu sous-lieutenant.

Enfin le commandant Marchal fut nommé officier de la Légion d'honneur à la fin de sa campagne de Cochinchine par décret du 31 décembre 1860; il avait quitté la colonie pour rentrer en France le 12 décembre.

Le capitaine Lacour avait aussi quitté la Cochinchine le 1er septembre 1860, laissant le commandement de la 3e compagnie à l'ancien lieutenant en premier de la 10e, Audouard, qui avait été promu capitaine en second le 11 septembre 1859.

CHAPITRE III.

PRISE DES LIGNES DE CHI-HOA, 1861 [1].

L'amiral Rigault de Genouilly, après son expédition de Saïgon, s'empressa de revenir à Tourane, laissant au capitaine de vaisseau Dariès, nommé commandant supérieur à Saïgon, le soin de défendre la nouvelle conquête. La garnison qu'il lui confiait à cet effet était bien faible : 3 compagnies d'infanterie de marine, 200 togals espagnols, 100 indigènes auxiliaires et un détachement du génie, au total 750 hommes, plus une section de la 3e compagnie d'artillerie. L'autre section, avec le capitaine commandant Lacour, avait suivi, comme nous l'avons vu, l'amiral à Tourane. Mais, au moment de l'évacuation définitive de Tourane (mars 1860), cette section était venue rejoindre l'autre à Saïgon, et la 3e compagnie s'était retrouvée concentrée tout entière dans les lignes de défense de la ville.

La situation des défenseurs de Saïgon était alors très précaire. On sait comment les Annamites avaient mis à profit l'absence de la division navale et des troupes qui prenaient part avec l'amiral Charner aux opérations de l'expédition de Chine de 1860. Leur armée commandée par le meilleur général de l'empire, Nguyen-Tri-Phuong, avait resserré peu à peu la petite garnison franco-espagnole par des travaux de circonvallation; afin de l'isoler complètement, elle avait établi à 4 kilomètres au nord-ouest de Saïgon, à cheval sur la route de Tay-Ninh, au lieu dit Chi-Hoa [1], de grandes lignes fortifiées qui se continuaient à la fois en face de Saïgon et de Cholon, traversant toute la plaine des tombeaux depuis

[1] On écrit souvent aussi *Ki-Hoa :* nous avons préféré l'orthographe *Chi-Hoa,* qui est celle indiquée par le savant professeur annamite Truong-Vinh-Ky, plus connu sous son nom chrétien de Petrus Ky.

l'arroyo de l'Avalanche jusqu'à hauteur de Cho-Quan. La garnison se trouvait ainsi prisonnière de fait, et elle était si étroitement bloquée qu'elle resta une fois cinq mois de suite sans recevoir aucunes nouvelles du dehors. Les soldats ne pouvaient d'ailleurs s'éloigner à plus de 100 mètres des avant-postes sans courir le risque d'être assassinés.

A la fin de décembre 1860, les Annamites se rapprochèrent encore et leurs travailleurs commencèrent à fortifier un village situé à 1.500 mètres seulement de la pagode Barbé que nous occupions sans artillerie et qui était couverte par une simple muraille en briques. Le commandant Dariès, pour s'opposer à ces travaux, fit aussitôt canonner le village à distance de 600 mètres par quatre obusiers de montagne de la 3e compagnie. Le village fut promptement ruiné, mais les travaux recommencèrent presque aussitôt après la cessation du feu.

Le commandant résolut alors de diriger contre eux une reconnaissance offensive, qui fut exécutée le 1er janvier 1861. Il avait réuni pour cette petite expédition 470 hommes d'infanterie, un détachement du génie et quatre obusiers de montagne, qui étaient placés sous les ordres du capitaine Audouard, le capitaine en premier Lacour étant parti pour rentrer en France depuis quatre mois. « Notre petite artillerie, dit le commandant Dariès dans son rapport sur cette affaire, prenait position et ouvrait son feu à 300 mètres sur le village, autant dans le but de faciliter l'escalade des retranchements qui le couvraient que pour fouiller par ses obus le fourré qui l'avoisine. » Trois colonnes distinctes de 100 hommes furent alors lancées à l'assaut des retranchements, mais l'une d'elles se trouva un moment arrêtée devant une ligne de fortins d'où partait un feu très vif de gingoles et de pierriers : « Mais soutenue par deux obusiers de montagne qui, sous la conduite du capitaine Audouard, venaient se placer à 150 mètres seulement des positions ennemies, elle gardait sa position, et bientôt le feu des Annamites était

obligé de céder sous l'effet de nos obus qui frappaient tous le but avec une admirable justesse [1].»

Cette justesse n'a rien de surprenant vu la distance si petite du but, mais la hardiesse et la décision du chef de l'artillerie contribua fortement au succès de la reconnaissance. Le but fut atteint et la petite troupe opéra tranquillement sa retraite.

Sur ces entrefaites, la guerre de Chine avait pris fin, et le général en chef de Montauban avait pu mettre à la disposition de l'amiral Charner, pour débloquer Saïgon et assurer notre position en Cochinchine, des renforts importants, savoir : toute l'infanterie de marine qui avait pris part à l'expédition de Chine, un bataillon de chasseurs à pied, un peloton de 25 chasseurs d'Afrique, un détachement du génie et enfin un détachement d'artillerie de la guerre, très nécessaire, puisque l'artillerie de la marine n'avait alors en Cochinchine que la 3e compagnie, déjà bien réduite. Ce détachement d'artillerie comprenait 15 officiers, 306 hommes et 184 chevaux, avec deux sections de 12 de campagne et une demi-batterie de 4 rayé de campagne. Il était placé sous les ordres du lieutenant-colonel Crouzat [2].

Ces renforts arrivèrent à Saïgon dans les premiers jours de février 1861, et dès le 24 février l'amiral Charner, ayant hâte de débloquer Saïgon, attaquait les lignes de Chi-Hoa. Le rapport qu'il adressa le 26 février au Ministre de la marine décrit ainsi les «formidables positions» qu'il s'agissait d'enlever.

«Profitant des affaires qui nous attiraient dans le Nord et du peu de forces que nous avions laissées à Saïgon, les Annamites avaient fait des travaux considérables pour se retrancher dans la plaine de Chi-Hoa et dominer ainsi tout le

[1] Rapport du commandant Dariès en date du 2 janvier 1861.

[2] Crouzat, chef d'escadron au 16e régiment d'artillerie monté, était parti comme commandant les batteries de campagne de l'expédition de Chine. Il avait été promu lieutenant-colonel le 1er février 1860.

pays. Travaillant la terre avec une grande facilité et s'appuyant sur un retranchement principal habilement fortifié, ils avaient donné à leurs lignes un développement extraordinaire, dont on estime l'étendue à 12 kilomètres. De là, ils poussaient continuellement vers nous de nouvelles parallèles et menaçaient notre position de Saïgon où ils nous tenaient enfermés...

«Les lignes de Chi-Hoa présentent, comme je l'ai dit plus haut, un développement d'environ 12.000 mètres, sans compter les forts détachés qui l'entourent de tous côtés. Tous ces ouvrages sont habilement placés et défendus par une nombreuse armée. On se fait difficilement une idée de la multitude d'obstacles qui y sont accumulés. Ce sont des épaulements en terre hérissés de plusieurs lignes de bambous, protégés quelquefois par cinq fossés remplis de trous de loup, par des chevaux de frise et des palissades enchevêtrées avec un art incroyable. D'étroites meurtrières, ouvertes dans toutes les parties et très rapprochées, sont garnies de canons, de pierriers et de gingoles (énormes fusils du calibre d'une livre); chaque soldat est en outre armé d'un fusil à pierre avec sa baïonnette.»

La puissance de ces fortifications annamites, qui paraissait si formidable au temps de l'amiral Charner, a été certainement encore dépassée dans les forts chinois du Tonkin et de Formose, d'autant plus que l'escarpement des hauteurs sur lesquelles ils étaient généralement assis formait un obstacle additionnel qui ne pouvait exister dans la plaine unie qui s'étend autour de Saïgon; quoi qu'il en soit, l'enlèvement de ces ouvrages constituait encore une tâche assez rude, surtout si l'on tient compte de l'influence débilitante du climat et de l'élévation de la température. Ils étaient d'ailleurs défendus par une véritable armée bien organisée et bien commandée : 21.000 réguliers annamites et 1.000 Don-Dien[1], plus une

[1] Les Don-Dien, espèce de colons militaires, faisaient partie de l'armée active en temps de guerre et cultivaient des rizières en temps de paix.

dizaine de mille de gardes nationaux ou miliciens employés à la défense des flancs à l'extrémité des lignes.

Les forces franco-espagnoles qui attaquaient cette armée se montaient seulement au chiffre de 8.000 hommes. Elles avaient dix pièces d'artillerie, à savoir : les quatre canons de 12 de campagne et les trois canons de 4 de campagne de l'artillerie de terre et trois obusiers de montagne de l'artillerie de la marine. Les deux artilleries avaient aussi des sections de fuséens munies de leur matériel : affûts, chevalets et fusées de guerre. L'artillerie de terre lançait des fusées de 9 centimètres et l'artillerie de la marine des fusées de 125 millimètres[1]. A la veille de l'attaque, on envoya un grand nombre de ces fusées dans le camp ennemi pour le troubler et l'inquiéter. Cet emploi des fusées de guerre est intéressant à noter pour les artilleurs, car c'est une des dernières apparitions que ces engins un peu trop capricieux ont faites sur les champs de bataille. Les fusées, en effet, ont cessé de faire partie de notre matériel de guerre depuis 1870.

L'attaque commença le 24 au point du jour : d'après la nature des obstacles à vaincre, il est facile de comprendre que l'artillerie y joua un grand rôle. Elle déboucha de Caï-Maï, qui formait l'extrême gauche de la ligne franco-espagnole dans l'ordre suivant : les obusiers de montagne de l'artillerie de la marine, les fusées, les trois canons de 4 de campagne et les quatre canons rayés de 12 de campagne, et vint se déployer en ligne, en face des ouvrages cochinchinois, à 1.100 mètres de distance; puis elle exécuta un feu en avançant, par batterie, qui approcha sa ligne jusqu'à 200 mètres de la contrescarpe. Ce feu, précis et vigoureux, facilita la marche des colonnes d'attaque, qui réussirent rapidement à s'emparer de l'ouvrage, principal objet de cette attaque.

Le lendemain 25 février, on procéda à l'attaque des nom-

[1] On peut voir les détails relatifs à ces fusées dans le *Manuel de pyrotechnie à l'usage de l'artillerie de la marine*, t. IV, p. 1 et suivantes.

breux ouvrages qui restaient à enlever, en préparant et soutenant, comme la veille, la marche des troupes d'infanterie par le feu de toute l'artillerie. A peine les troupes furent-elles développées devant ces ouvrages que les Annamites ouvrirent le feu. « Une section d'obusiers de montagne de l'artillerie de la marine portée à l'extrême droite leur répondit d'abord, et nos tirailleurs continuèrent à s'avancer pendant que tout le reste de l'artillerie, déployée au centre de notre ligne, commençait, à partir de 1.000 mètres environ, un feu des plus vifs et des mieux dirigés en avançant au trot par batterie.

« Le tir de l'ennemi, d'abord très violent, diminua d'intensité lorsque l'artillerie, parvenue dans son mouvement à environ 250 mètres de la contrescarpe, fit pleuvoir une grêle de mitraille sur le haut des parapets [1]. » Les colonnes d'attaque s'élancèrent alors avec entrain, mais elles trouvèrent une vigoureuse résistance et il fallut faire donner les réserves pour chasser l'ennemi de ses derniers retranchements. Nous avions eu dans ces deux journées 12 tués et 213 blessés.

Après deux jours de repos, la colonne expéditionnaire continua ses opérations en attaquant le fort de Tong-Kéou, situé à 5 kilomètres dans le nord de Chi-Hoa. Cette fois encore, elle fut reçue à longue distance par un feu soutenu de gingoles et de pierriers; mais ce feu fut promptement éteint par les canons et les fusées de notre artillerie. Les obusiers de montagne de l'artillerie de la marine avaient marché ce jour-là, comme les jours précédents, sous les ordres du colonel Crouzat, avec toute l'artillerie.

Quand le feu des remparts fut éteint, l'infanterie put s'emparer assez facilement des trois forts reliés entre eux qui constituaient la place de Tong-Kéou. Le même jour, la colonne occupait le fort de Taï-Thuy, situé au delà de Tong-Kéou et précipitamment évacué par l'ennemi. Les journées suivantes furent employées à pousser des reconnaissances et

[1] Rapport du vice-amiral Charner en date du 27 février 1861.

à recevoir les soumissions des villages voisins, et le 10 mars, les troupes purent venir reprendre leurs cantonnements à Saïgon. Toutefois une colonne mobile d'infanterie fut laissée à Tong-Kéou avec deux obusiers de montagne; le reste de l'artillerie vint réoccuper la pagode des Mares, située entre Saïgon et Cholon.

A la suite de cette expédition et par décret impérial du 22 avril 1861, le capitaine Audouard, de la 3e compagnie, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, et le maréchal des logis Trendel reçut la médaille militaire.

Pendant les derniers jours de mars et les premiers jours d'avril, on construisit à Thu-Dau-Mot, dans le nord de la rivière de Saïgon, un poste fortifié, pour arrêter de ce côté tout retour offensif des Annamites dispersés après la prise de Chi-Hoa et de Tong-Kéou : ce fort reçut une garnison de 200 hommes et fut armé d'un obusier de 30 et de deux petits obusiers de montagne.

En terminant le récit de cette première période de la conquête, qui nous assurait la possession de Saïgon et de ses environs, nous signalerons, en ce qui concerne l'artillerie de la marine, l'obituaire des Français qui ont succombé en Cochinchine depuis le commencement de l'expédition jusqu'au 31 décembre 1861, publié par Pallu de la Barrière dans l'appendice de son *Histoire de l'expédition de Cochinchine en 1861.*

On constate, en l'analysant, que dans cette période d'un peu plus de trois années, le faible détachement du régiment d'artillerie de la marine qui se trouvait en Cochinchine y a laissé 80 morts, dont : 1 capitaine en premier, 5 maréchaux des logis, 3 artificiers, 3 trompettes et 62 canonniers.

CHAPITRE IV.

PRISE DE MYTHO.

Aussitôt après la prise de Chi-Hoa et Tong-Kéou, qui nous assurait la possession des environs de Saïgon, l'amiral Charner résolut de s'emparer de Mytho et prépara à cet effet une expédition combinée par voie de mer et par voie de terre. Le contre-amiral Page commandait la division de canonnières qui devait atteindre Mytho par la mer et le fleuve du Cambodge [1], et le capitaine de vaisseau Du Quilio commandait la colonne de troupes qui devait suivre la voie de terre. Il avait pour chef d'état-major le chef de bataillon du génie Allizé. En exposant au Ministre, par lettre du 12 avril 1861, le projet qu'il commençait à mettre à exécution, le commandant en chef faisait ressortir les difficultés que rencontrerait la marche de l'artillerie dans cette colonne : « Le pays coupé par des ruisseaux, des marécages et des rizières ne permet aucun accès aux chevaux, de sorte que notre artillerie ne pourra être conduite qu'à bras d'hommes, à moins qu'au dernier moment on ne finisse par trouver un terrain suffisamment ferme. Dans ce cas, nos opérations seraient rendues plus faciles, surtout pour la manœuvre des pièces qui alors pourraient être attelées. »

Une reconnaissance préalable faite sur la route de Mytho avait permis à l'amiral de conclure qu'il faudrait à la colonne au moins 25 jours pour arriver sous les murs de la place [2]. Aussi l'amiral jugeant que la marche faite uniquement par la voie de terre entraînerait de trop grandes difficultés,

[1] Cette division comprenait : la *Fusée*, le *Lily*, le *Shamrock* et la *Dragonne*.

[2] Aujourd'hui on peut facilement aller de Saïgon à Mytho en chemin de fer et revenir dans la même journée.

décida que, à partir du confluent du Rach-Nun-Ngu (arroyo de la Poste) avec le Vaïco, la marche en avant serait continuée dans cet arroyo au moyen de canonnières. Ces canonnières (*Mitraille*, *Alarme* et canonnières en fer N°s 18, 20 et 31) étaient réunies sous le commandement du capitaine de frégate Bourdais. Elles avaient à bord deux compagnies de marins de débarquement (2e et 5e) et 30 soldats d'infanterie espagnole commandés par le lieutenant Molini. Le capitaine du génie Malet et le capitaine d'état-major Haillot avaient été adjoints au commandant Bourdais.

Les canonnières, parties de Saïgon le 27 mars 1861, passèrent les journées du 29 et du 30 à essayer de rejoindre le Cambodge par l'arroyo commercial, parallèle à l'arroyo de la Poste et situé à quelques lieues plus au Nord, espérant ainsi éviter les forts et barrages qui défendaient ce dernier cours d'eau. Mais leur tentative fut vaine, l'arroyo commercial était trop peu profond et trop embarrassé de grandes herbes.

Elles pénétrèrent donc dans l'arroyo de la Poste le 1er avril, et détruisirent les deux premiers barrages : on fit le même jour, par terre, une reconnaissance sur les forts voisins, appuyée par les canons de la flottille.

Le 2 avril, elles attaquent ces deux forts à coups de canon et forcent l'ennemi à les évacuer. Mais l'*Alarme* et la *Mitraille*, dont le tirant d'eau est trop fort, ne peuvent plus avancer, et les canonnières en fer pourront seules désormais poursuivre la marche en avant. Cependant les compagnies de débarquement mises à terre procèdent à la destruction des forts évacués et des estacades voisines. Ces estacades étaient formées de pieux, d'aréquiers et de bambous entremêlés de grands paniers chargés de pierres. Quant aux forts, ils étaient entourés de fossés pleins d'eau, de 2 mètres de profondeur, et munis de nombreuses défenses accessoires.

Le 3 avril, on détruit de même, après une courte canonnade, un troisième fort avec une estacade, semblable aux

précédents. En arrière, une autre estacade était formée par une grande jonque mandarine coulée et remplie de terre : entre les deux barrages étaient préparés 25 radeaux incendiaires. Cette défense était placée au dos d'âne de l'arroyo, c'est-à-dire au point où les courants du Vaïco et du Cambodge se rencontrent et viennent rehausser le fond : il n'y a guère en ce point que 1m 50 d'eau à marée haute.

Tous ces obstacles étaient déblayés le soir du 5 avril et la flottille, renforcée par l'arrivée de la canonnière en fer N° 16, poursuivit sa marche jusqu'à un nouveau barrage (le septième) situé 1 kilomètre plus loin. Dans cette marche, elle fut assaillie par les projectiles de quelques pièces mobiles que les Annamites avaient amenées sur la rive. Le feu des canonnières ne tarda pas d'ailleurs à les disperser et on put procéder à la destruction du septième barrage.

C'est là que la petite colonne expéditionnaire, partie de Saïgon le 4 avril, vint faire sa jonction avec les canonnières. Elle comprenait une section de 50 hommes du génie, deux compagnies de chasseurs à pied, deux compagnies d'infanterie de marine, une compagnie de fusiliers-marins et un détachement d'artillerie, comprenant le personnel de deux pièces de 4 de campagne, de deux pièces de montagne rayées et de deux chevalets de fusées, en tout 600 hommes. Dès lors cette colonne dut appuyer et éclairer la marche des canonnières, restant toujours en communication avec elles et venant y prendre son ravitaillement. Elle dut marcher sur la rive Sud (la rive opposée à Mytho), parce que les arroyos à franchir de ce côté étaient moins nombreux et moins larges que sur l'autre rive. Le 6 avril au soir, on avait déjà pu faire passer sur cette rive une compagnie de chasseurs et deux compagnies d'infanterie de marine sous les ordres du chef de bataillon Allizé, adjoint au commandant de la colonne.

Ces troupes à peine débarquées se mirent en mouvement, mais, à 500 mètres de distance, elles trouvèrent l'ennemi occupant une ligne d'environ 1 kilomètre avec des tirailleurs

en avant, quelques batteries de fusils de rempart en position et des réserves.

Après un feu de tirailleurs à grande distance assez vif et deux feux de peloton de l'infanterie espagnole, dirigés avec le plus grand sang-froid par le lieutenant Molini, l'ennemi abandonna ses positions et se replia en laissant 5 morts sur le terrain. Les troupes allèrent occuper le village vis-à-vis d'un barrage en avant de la batterie.

« Entre ce barrage et les canonnières, il en existait un autre de construction gigantesque. Ce dernier avait plus de 90 mètres de longueur; il se composait d'une estacade en aréquiers et bambous et de 27 barques annamites coulées et remplies de terre. Tout l'intervalle jusqu'aux canonnières, c'est-à-dire sur une longueur de plus de 1.200 mètres, était rempli d'arbres coupés et jetés en travers de l'arroyo [1]. »

Grâce à l'activité et à l'énergie des troupes de terre et de mer, ces obstacles furent déblayés au bout de deux jours et les canonnières purent venir mouiller dans la soirée du 8 avril en face du campement de l'infanterie.

On savait qu'on devait trouver, à 5 ou 6 kilomètres plus loin, un fort défendu par des pièces de gros calibre. On résolut de faire tourner ce fort par les troupes et de le faire prendre à revers par les obusiers de montagne, les fusées et les tirailleurs, pendant que les canonnières l'attaqueraient de front. Les troupes exécutèrent ce mouvement tournant dans la journée du 9 avril; mais égarées, volontairement ou non, par leur guide, elles arrivèrent devant un camp ennemi et prirent aussitôt leurs dispositions d'attaque, ce qui suffit

[1] Rapport du commandant Allizé, daté de Mytho le 15 avril 1861. C'est d'ailleurs à ce rapport que sont empruntés presque tous les détails de ce récit. La semaine suivante (22 avril), le commandant Allizé était enlevé par le choléra, dont il avait pris le germe dans cette expédition de Mytho. Il s'était déjà fait remarquer à Chi-Hoa. C'était un officier d'un grand mérite et qui paraissait destiné à arriver rapidement aux grades les plus élevés.

pour déterminer la fuite de l'ennemi; elles durent alors revenir à leur point de départ.

Dans la nuit du 9 au 10, un fort brûlot, qui put heureusement être évité, fut lancé contre les canonnières. Dans la journée du 10, une reconnaissance, conduite par le capitaine Amaudrie du Chaffault, capitaine au 14e d'artillerie, et comprenant, outre l'artillerie de la colonne, l'infanterie espagnole, une compagnie de chasseurs et une compagnie de fusiliers-marins, se dirigea à travers champs pour tâcher de trouver le fort qu'on n'avait pu voir la veille et de choisir le point d'où l'artillerie pourrait le prendre à revers. Cette fois, «le guide conduisit la reconnaissance droit sur Mytho, en avant même des jonques mandarines qui sont auprès de la citadelle. La reconnaissance revint après avoir essuyé le feu d'une pièce cachée dans les broussailles, que les habitants prétendaient être la seule batterie qui existât en avant de Mytho. Ils affirmèrent en outre que les Annamites avaient enlevé les canons qui existaient sur la rivière. Dans cet état de choses, ne sachant où était le fort et dans la probabilité que s'il n'avait pas été évacué il y restait peu d'artillerie, l'ordre fut donné au commandant Bourdais d'attaquer [1].» Le commandant partit aussitôt, emmenant trois compagnies d'infanterie dans des chaloupes remorquées par les canonnières. Il devait avancer jusqu'à 2.000 mètres de Mytho et y attendre le reste de la colonne, grossie au chiffre de 900 hommes par des renforts successivement envoyés de Saïgon. L'artillerie était largement représentée dans ces renforts et comptait maintenant huit obusiers de montagne, partie à l'artillerie de terre, partie à l'artillerie de la marine.

La marche du commandant Bourdais était à peine commencée que l'invisible fort commença à tirer sans qu'on pût encore distinguer sa position : on dut répondre en tirant

[1] Rapport déjà cité du commandant Allizé.

« au jugé ». Enfin, au détour d'un coude brusque de l'arroyo, ce fort fut aperçu droit devant, à 400 mètres de distance. Aussitôt trois coups de canon partirent du fort; l'un d'eux frappa en pleine poitrine le commandant Bourdais, qui fut tué sur le coup; les deux autres firent sur les canonnières des dégâts matériels avec un seul homme blessé. Toutes les canonnières criblèrent alors le fort de leur feu; les parapets éventrés furent bientôt intenables et l'ennemi les abandonna; les troupes de débarquement occupèrent immédiatement le fort.

Le 11 avril, une reconnaissance fut poussée sur la route de Mytho et trouva un nouveau fort évacué, celui de Tamélèon, que le commandant Du Quilio fit occuper par deux compagnies d'infanterie de marine. Une deuxième reconnaissance fut poussée le même jour jusqu'à 200 mètres des murs de la citadelle de Mytho, ce qui détermina l'apparition sur la droite d'une troupe de 1.500 Annamites.

Le 12 avril, les canonnières et la colonne d'infanterie avec les obusiers de montagne et les fusées viennent jusqu'à 1.200 mètres de la citadelle : le génie prépare en ce point un débarcadère pour l'artillerie de campagne, qui doit arriver le lendemain, et travaille à rendre la route praticable jusqu'à un petit arroyo situé à 500 mètres des murs. Le commandant Du Quilio décide que le lendemain 13 avril, au point du jour, une grande reconnaissance, avec les obusiers et les fusées, quatre compagnies d'infanterie, le génie et ses échelles, sera conduite aussi près que possible des murs de la place; les canonnières devaient suivre le mouvement et l'appuyer de leur feu si on voyait la possibilité d'emporter la place par un coup de main. Dans cette même journée du 12, on avait aperçu au milieu de la citadelle une grande fumée, qui pouvait être l'indice des préparatifs d'une évacuation, et les canonnières envoyèrent quelques obus dans la direction de cette fumée.

Le 13 au matin, quand la reconnaissance ordonnée par le

commandant Du Quilio arriva à portée de fusil de la place, elle y vit flotter le drapeau tricolore. C'était l'amiral Page qui, ayant forcé en deux jours, avec sa division navale, les passes du Cambodge défendues par des forts garnis d'une nombreuse artillerie et de fortes estacades, était arrivé devant Mytho le 12 avril à 2 heures de l'après-midi. Les mandarins effrayés par l'approche simultanée de cette division navale, d'une part, des canonnières et des troupes expéditionnaires, d'autre part, sachant leurs forts pris, leurs estacades détruites, toutes leurs défenses surmontées, se résignèrent à évacuer la place sans combat en brûlant leurs magasins à riz. C'est la fumée de cet incendie que la division de l'amiral Page et la colonne du commandant Du Quilio avaient simultanément aperçue.

L'amiral avait fait occuper la citadelle aussitôt et le corps expéditionnaire y entra le lendemain matin.

Cette expédition de Mytho, mieux conçue et mieux conduite que celles que nous avons précédemment analysées, avait eu un succès complet.

La colonne expéditionnaire, dont la direction effective était entre les mains du commandant Allizé, eut à exécuter une marche des plus difficiles et à vaincre beaucoup d'obstacles. Elle dut s'emparer d'un grand nombre d'estacades, et détruire ces barrages en travaillant nuit et jour, dans l'eau, dans la boue, sous le soleil le plus ardent, si bien qu'elle ne tarda pas à être envahie par le choléra.

Il n'existait aucune route : on marchait dans les rizières et les bois d'aréquiers, toujours sur un sol mou et marécageux, souvent encombré de plantes flexibles et épineuses. Dans ces conditions, la marche de l'artillerie était particulièrement pénible : le matériel de montagne était porté par des coolies; quatre hommes portaient l'obusier, quatre autres l'affût; enfin deux hommes portaient chacune des caisses de munitions. Ce matériel marchait ainsi aussi vite que l'infanterie.

En résumé, si l'artillerie n'a pas eu à agir beaucoup par son feu dans cette expédition, elle a contribué au succès par son effet moral, et a fait preuve d'une grande résistance à la fatigue et d'une grande énergie dans le travail continu de cette marche sur l'arroyo de la Poste, si fortement organisé pour la défensive.

CHAPITRE V.

INSTALLATION D'UNE GARNISON D'ARTILLERIE EN COCHINCHINE.

Nous avons vu deux compagnies du régiment d'artillerie figurer et agir dans le corps expéditionnaire de l'Indo-Chine depuis la fin de 1858 jusqu'au milieu de l'année 1861. Cette expédition étant terminée par la prise de Chi-Hoa et de Mytho, les renforts prêtés par le département de la guerre devaient bientôt être rapatriés; les batteries d'artillerie de terre venues avec le lieutenant-colonel Crouzat devaient, en particulier, partir pour la France à la fin de l'année 1861, et il importait, pour les remplacer, de constituer dans la basse Cochinchine, devenue colonie française, une forte garnison d'artillerie de la marine.

A cet effet, dès le 19 février 1861, la 13e batterie du régiment, constituée avec 4 officiers et 100 hommes sous le commandement du capitaine en 1er Poidloüe, était embarquée à Toulon à destination de Saïgon et y arrivait le 29 avril. C'était une batterie à pied, sans aucun cheval.

Quelques mois après, le 8 juillet 1861, deux autres batteries, la 15e, capitaine Marchet, et la 16e, capitaine de Guilhermy, s'embarquaient à leur tour sous les ordres du chef d'escadron Sapia, nommé commandant de l'artillerie en Cochinchine. Chacune de ces batteries avait 4 officiers et 1 adjudant, toujours avec un effectif de 100 hommes; elles emmenaient avec elles une centaine de chevaux, et, suivant les instructions ministérielles, on les avait composées, autant que possible, avec des hommes ayant l'habitude du cheval [1].

En même temps, le Ministre rappelait en France la 3e batterie absente depuis 1858 et prescrivait de reformer la 10e

[1] A cette époque, le régiment d'artillerie de la marine était encore un simple régiment à pied, sans chevaux ni conducteurs.

sous les ordres du capitaine en 1er Terrasse, en empruntant deux officiers de la 3e batterie.

Ainsi, dans la pensée du Ministre, le détachement du régiment d'artillerie en Cochinchine devait comprendre 4 batteries, à savoir les 10e, 13e, 15e et 16e. Mais, lorsque la 10e fut concentrée à Saïgon à son retour de Canton, elle était tellement réduite en nombre et composée d'hommes tellement affaiblis que sa reconstitution aurait donné lieu à de grandes difficultés. Aussi l'amiral commandant en chef se vit forcé de prononcer sa dissolution et de réduire à trois batteries fortement constituées la composition de la garnison d'artillerie.

En revanche, l'amiral avait créé, par arrêté du 23 octobre 1861, un demi-escadron de canonniers-conducteurs destiné à concourir, avec les trois batteries à pied, aux exercices et aux manœuvres, à former des batteries mobiles et à remplir l'office de train des parcs à la direction d'artillerie de Saïgon.

Enfin un important détachement d'ouvriers fourni par la 6e compagnie était parti le 8 juillet avec les 15e et 16e batteries; ce détachement, qui comprenait 50 hommes de toutes professions, était commandé par le capitaine en 1er Briens, aidé d'un lieutenant en 1er; il avait donc l'effectif d'une demi-batterie.

Toutes ces troupes d'artillerie avaient été munies, au moment de leur embarquement, du nouvel armement de l'artillerie de la marine, à savoir de mousquetons d'artillerie transformés *bis*, lesquels étaient approvisionnés à 300 coups par arme (cartouche modèle 1857).

Les bouches à feu mises à la disposition des batteries, en dehors des obusiers de montagne venus primitivement avec les 3e et 10e compagnies, furent cédées par les troupes d'artillerie de terre ayant fait partie de l'expédition de Chine.

Au mois de juillet 1861, une première cession de matériel d'artillerie fut faite à la marine par le département de la guerre représenté en cette circonstance par le général Jamin, de passage à Saïgon. Elle comprenait :

4 canons obusiers de 12 rayés; 3 canons de 4 rayés; 3 obusiers de montagne rayés, avec les accessoires et approvisionnements de ces bouches à feu.

Elle fut complétée au mois de septembre suivant par une nouvelle cession de :

2 canons obusiers de 12 rayés, 3 canons de 4 rayés, 3 obusiers de montagne rayés, toujours avec leurs accessoires et approvisionnements.

Cela faisait donc au total 6 canons obusiers de 12, 6 canons de 4 rayés et 6 obusiers de montagne rayés qui passaient de l'artillerie de terre à l'artillerie de la marine, c'est-à-dire le matériel de deux batteries de campagne et d'une batterie de montagne.

Quant au personnel de l'artillerie de terre, il fut rapatrié tout entier à la fin de la même année; à partir du 1er janvier 1862, il ne resta donc plus en Cochinchine que l'artillerie de la marine; c'est pourquoi, dans le récit des opérations militaires qui nous restent à exposer, toute confusion étant devenue impossible, nous emploierons dans la suite, pour abréger le discours, l'expression simple d'artillerie en parlant de l'artillerie de la marine. C'est, du reste, l'expression employée dans les documents officiels relatifs à la Cochinchine à partir de cette époque.

Il fallait encore, pour compléter l'organisation des batteries, leur donner en nombre suffisant les ouvriers spéciaux qui n'existaient pas encore dans le régiment à pied de l'artillerie. L'amiral Charner s'était préoccupé de cette nécessité qu'il avait plusieurs fois signalée au Ministre. Dans une lettre du 27 mai 1861, il réclame l'envoi de deux vétérinaires, de cinq ouvriers selliers et de cinq maréchaux ferrants. « Nous manquons complètement, dit-il, d'ouvriers selliers et de vétérinaires, ainsi que de maréchaux ferrants. » Dans une autre lettre du 13 juillet, il est plus explicite encore : « Pour que l'artillerie de la marine puisse, sans trop de désavantage, remplacer l'artillerie de l'armée, il faut qu'elle emprunte à

la guerre des instructeurs, des bourreliers, des maréchaux ferrants, des vétérinaires. Alors elle pourra se mouvoir avec des pièces attelées de chevaux et de mulets, ce qui est de première nécessité dans ce pays, tandis qu'aujourd'hui elle ne sait manœuvrer ses bouches à feu qu'à la bricole. »

Cette insuffisance des moyens d'action de l'artillerie de la marine en Cochinchine n'était que trop réelle; elle détermina une nouvelle organisation du corps, créée par décret du 14 août 1861, et qui comprenait une compagnie de conducteurs. Le début de cette compagnie était des plus modestes, car elle n'avait que 39 chevaux, mais c'était un point de départ. On a fait quelques progrès sous ce rapport depuis trente ans, et il en reste encore beaucoup à faire.

Quoi qu'il en soit, on parvint, en effet, à recruter dans les troupes du corps expéditionnaire de Chine qui passaient à Saïgon en rentrant en France le personnel nécessaire à l'artillerie en instructeurs, conducteurs et ouvriers spéciaux.

On dut créer aussi un service de remonte dont la direction fut confiée au capitaine Terrasse, désigné par le Ministre pour prendre le commandement de la 10e batterie qui n'avait pu être reconstituée. Un premier achat de 100 chevaux avait d'ailleurs été fait en Égypte au mois de septembre 1861 par l'amiral Bonard qui se rendait en Cochinchine pour y succéder, comme commandant en chef, à l'amiral Charner [1]. Ces chevaux provenaient du licenciement d'une partie de la cavalerie du vice-roi, ce qui permit de les acheter à bon compte. L'amiral, dans une lettre au Ministre du 25 septembre 1861, donne quelques détails intéressants sur cette remonte :

« Je suis arrivé à Suez le 24 de ce mois, ayant quitté le Caire après m'être assuré que rien ne pouvait désormais entraver l'opération de la remonte.

« Je n'ai point encore entre les mains le compte détaillé

[1] La remise du service par l'amiral Charner à son successeur fut effectuée le 29 novembre 1861.

de l'achat des chevaux, pour lesquels j'ai fait établir un contrôle signalétique avec indication du prix de revient de chacun, mais je crois que le prix moyen sera, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de l'annoncer à Votre Excellence, d'environ 300 francs.

« La Commission continue à fonctionner; je pense qu'elle aura tout terminé demain et que je pourrai appareiller dans la même journée. Tous les chevaux achetés sont dans d'excellentes conditions d'âge, de force et de santé. Il serait à désirer que le complément des animaux de cette espèce, nécessaires à la Cochinchine, puisse être acquis de la même manière.

« J'ai fait joindre à l'envoi de ces animaux trente ânes ou ânesses du pays, et j'ai laissé l'ordre à M. le commandant Fisquet de me faire parvenir, par les diverses occasions qui se présenteront pour la Cochinchine, le complément à 150 de ces bêtes de somme qui, moins délicates que les chevaux, peuvent venir en toutes saisons [1]. Ces ânes, qui, chargés, peuvent être facilement dirigés au nombre de 20 ou 30 par un seul conducteur, me seront de la plus grande utilité.

« Les mulets nécessaires aux ambulances et au portage des pièces et affûts de montagne sont très chers et très rares ici; j'ai donc dû m'abstenir de chercher à m'en procurer. »

Cette opération avait été effectuée avec le concours d'un détachement de cavalerie qui se trouvait de passage en Égypte, revenant de Chine, et qui avait pu fournir le personnel d'une commission d'achat régulièrement composée.

Après avoir pris possession de son commandement à Saïgon, l'amiral Bonard fut conduit à prendre successivement, par suite des circonstances, diverses mesures qui vinrent modifier encore la situation des troupes placées sous les ordres du chef d'escadron commandant l'artillerie.

[1] Il était recommandé de n'envoyer les chevaux que pendant la saison de la mousson de S. O.

Le 5 février 1862, une décision du commandant en chef, qui faisait passer à la marine les divers services administratifs de la guerre attachés au corps expéditionnaire, donnait, en outre, à l'artillerie de la marine le service du train.

«Le service du train des équipages, ainsi que du matériel roulant et de ses accessoires, existant actuellement en Cochinchine, sera repris par l'artillerie, sauf à compléter cette cession et à décider sur le passage dans l'artillerie de marine des volontaires de la compagnie du train, dès l'arrivée à Saïgon de la fraction de cette compagnie attendue de Chine avec son matériel. En conséquence, à partir du 10 février, le service du train sera assuré par l'artillerie de marine.»

Le 15 février cette décision était complétée de la manière suivante par une autre décision du commandant en chef :

«Les Tagals du train auxiliaire des équipages militaires passent à la marine en même temps que le matériel, à la date du 10 février, et sont placés sous les ordres du commandant de l'artillerie. Ces hommes seront spécialement employés au service du train et seront payés comme travailleurs au titre de la direction d'artillerie. Ils recevront de la marine une ration de vivres.

«Les Tagals seront admis à l'avenir à servir dans le train auxiliaire d'artillerie sur l'acceptation du commandant du corps qui leur fera souscrire un engagement de six mois à deux ans. Le commandant de l'artillerie fera procéder au rengagement de ceux de ces hommes dont le temps de service est expiré et qui consentiront à rester.

«Le nombre des auxiliaires employés au train d'artillerie est fixé provisoirement à 30 hommes d'origine asiatique, Tagals, Annamites, Chinois.»

Ce chiffre fut d'ailleurs porté à 50 hommes par une nouvelle décision en date du 14 juin.

A raison du service particulier attribué dès lors aux troupes d'artillerie de Cochinchine, le commandant en chef alloua, par décision du 21 février 1862, aux officiers et aux adjudants

sous-officiers de la portion du régiment d'artillerie de la marine servant dans le corps expéditionnaire, ainsi qu'à tous autres sous-officiers et tous soldats du demi-escadron du train d'artillerie récemment créé dans cette portion, une indemnité spéciale et locale représentative de la différence de solde attribuée dans l'artillerie de terre aux services *monté et non monté* [1]. »

En même temps il était alloué, à compter du 23 octobre 1861, au régiment d'artillerie de la marine, pour le demi-escadron du train nouvellement formé en Cochinchine, une première mise de 400 francs de *masse générale* (deuxième portion) et une somme annuelle de 550 francs pour l'entretien de cette masse.

Ce demi-escadron ne tarda pas d'ailleurs à voir modifier son organisation. En effet, le 21 février 1862, l'amiral Bonard fit insérer au *Bulletin officiel* de la Cochinchine la décision suivante :

1. Le demi-escadron de canonniers-conducteurs, créé dans le corps de l'artillerie de la marine en Cochinchine par l'arrêté du 23 octobre dernier du vice-amiral commandant en chef, pour le service spécial du train et des transports de l'artillerie, est agrandi et transformé en un escadron de canonniers-conducteurs chargé des services réunis du train et des transports de l'artillerie et des équipages militaires de tout le corps expéditionnaire, ainsi que des établissements fondés ou à fonder en Cochinchine.

2. Cet escadron est destiné à concourir, avec les batteries à pied du régiment d'artillerie de la marine, à toutes les

[1] A savoir : 400 francs par an pour l'officier supérieur commandant les troupes d'artillerie du corps expéditionnaire.

200 francs par an pour tout officier inférieur servant dans les batteries actives ou dans le demi-escadron du train d'artillerie.

10 centimes par jour pour tout adjudant sous-officier des batteries et du demi-escadron et pour tout autre sous-officier et tout soldat du demi-escadron.

Tous les ateliers fonctionnaient donc à Saïgon, comme dans les ports de France, dès l'année 1862, et le programme des réjouissances pour la fête du 15 août 1862 comportait déjà un feu d'artifice tiré par la direction d'artillerie.

Nous résumerons dans le chapitre suivant les importants travaux de construction exécutés dès le début par les soins de cette direction; mais, en terminant ce chapitre relatif à la constitution de la garnison d'artillerie en Cochinchine, il ne sera pas inutile de reproduire ici la situation détaillée de cette garnison à la fin de l'année 1861, telle qu'elle résulte de l'état officiel de la répartition des troupes du corps expéditionnaire à la date du 20 décembre 1861.

Artillerie de marine.

	Officiers.	Hommes.
Présents	14	401
A l'hôpital	1	84
Détachés	0	57
Détenus ou déserteurs	0	3
Effectifs	15	545

Ces effectifs étaient répartis de la manière suivante :

	Officiers.	Hommes.
A la pagode des clochetons	0	5
A la pagode de Caï-Maï	0	5
A Tong-Kéou	0	3
A Rach-Tra	0	3
A Mytho	1	23
En expédition à Bien-Hoa	8	212
A Saïgon	5	138
Totaux	14	389

Cet état de répartition accuse 32 hommes de moins que la situation générale de l'artillerie, et, comme il est accompagné d'une note spécifiant que la situation des troupes en expédition à Bien-Hoa n'est qu'approximative et basée sur des états fournis à une date antérieure, il faut en conclure que le chiffre des hommes à Bien-Hoa est trop faible de 32 et doit être porté à 244 hommes.

fixé, chaque fois qu'il y aura lieu, par le commandant en chef, sur les propositions du commandant de l'artillerie et suivant l'étendue des besoins à satisfaire, la balance des gains et des pertes et les ressources des remontes. »

Une décision du 10 avril 1862 fit passer la direction du service de la remonte, confiée d'abord, comme nous l'avons vu, à un capitaine d'artillerie, dans les mains du capitaine commandant l'escadron de spahis cochinchinois récemment créé pour fusionner en un seul corps les cavaliers tagals et ceux des divers régiments français qui se trouvaient en Cochinchine, provenant de l'expédition de Chine.

Tandis que le service des troupes était ainsi organisé, la direction d'artillerie s'était aussi constituée sur le modèle des directions de France. Le commandant Sapia avait pris, en même temps que le commandement des troupes, les fonctions de directeur, et dès le 29 novembre 1861, la décision qui désigne les chefs de service pouvant communiquer avec le commandant en chef mentionne le commandant de l'artillerie et aussi le commandant du génie « chargé du service des ponts et chaussées ». Le 12 mars 1862, ces deux chefs de service sont aussi mentionnés parmi ceux qui ont droit à la franchise télégraphique. Enfin, le 21 décembre 1862, ils sont désignés tous deux pour faire partie d'une commission de défense instituée pour éclairer le Gouverneur sur les décisions à prendre en ce qui concerne l'armement, le casernement et toutes les mesures qui intéressent la sécurité des postes ou forts.

Sous les ordres du directeur se trouvait le détachement d'ouvriers de la 6e compagnie, auquel étaient adjoints des ouvriers indigènes; nous avons vu que les Tagals auxiliaires avaient été assimilés à ces ouvriers employés dans les ateliers.

Un personnel de gardes concourait, sous les ordres des officiers, au service de la direction : garde comptable, garde contrôleur d'armes, avec plusieurs chefs armuriers militaires, chef ouvrier d'état et sous-chef ouvrier d'état, chef artificier de direction et chef artificier de régiment.

CHAPITRE VI.

PREMIÈRES CONSTRUCTIONS DE L'ARTILLERIE.

Depuis la prise de Saïgon jusqu'au milieu de l'année 1861, les troupes qui se trouvaient en Cochinchine ne constituaient qu'un corps expéditionnaire; elles n'étaient donc pas casernées, mais cantonnées tant bien que mal dans les pagodes, maisons ou magasins annamites; partout enfin où elles pouvaient trouver un abri existant.

Mais après la victoire de Chi-Hoa et la prise de Mytho, ce corps expéditionnaire se trouvait transformé en corps d'occupation et il fallut songer à créer tous les locaux nécessaires à la garnison permanente de Saïgon. Cette garnison ne formait guère que la moitié des troupes de Cochinchine, l'autre moitié étant détachée en différents points de la nouvelle colonie, tels que Mytho, Taï-Ninh, Hoc-Mon, Tong-Kéou, Tan-An, etc. Pendant le deuxième semestre de l'année 1861, le nombre des hommes ainsi détachés a varié en effet de 1425 à 1837, tandis que l'effectif total des troupes à laisser en Cochinchine après le départ des renforts fournis par la guerre pour l'attaque de Chi-Hoa et l'arrivée des troupes de remplacement de la marine devait être de 3.000 à 3.500 hommes. Les détachements avaient d'ailleurs trouvé à se loger d'une manière suffisante dans les diverses localités occupées.

Il n'en était pas de même à Saïgon. L'amiral Charner, dès le 13 juillet 1861, exposait au Ministre la situation dans une lettre dont les passages suivants méritent d'être rapportés :

« Il n'existe réellement d'un peu convenable que les baraques de l'hôpital de la marine construites depuis peu de temps sur le plateau de Saïgon. Néanmoins les 200 malades qu'elles peuvent recevoir y sont traités avec tous les soins imaginables et l'on n'a rien épargné pour remédier à l'état misérable des locaux. 400 autres malades sont relégués à

Cho-Quan, à 4 kilomètres de Saïgon[1]... Après avoir construit des hôpitaux, le plus urgent, c'est de bâtir deux casernes ayant au moins un étage, l'une pour l'infanterie, l'autre pour l'artillerie.

« Le manque d'édifices capables de loger quelques centaines de soldats réunis a forcé de fractionner les troupes sur une étendue de près de 6 kilomètres. Il arrive de la sorte que les marins sont casernés dans des cases et quelques pagodes près de la ville chinoise; l'artillerie de terre est établie à la pagode des Mares, à mi-chemin de cette ville à Saïgon; le bataillon du 101e est à 1 kilomètre plus rapproché de Saïgon, tandis que le bataillon de chasseurs est caserné près de l'emplacement de l'ancienne citadelle, c'est-à-dire de l'autre côté de Saïgon. Sans entrer dans une énumération plus détaillée, je puis affirmer qu'en fait de bâtisses de tout genre... les ressources de notre colonie sont insignifiantes. »

Il fut décidé que l'hôpital serait construit sur l'emplacement des baraques provisoires qui était le point le plus sain de Saïgon, que la caserne d'infanterie serait au *camp des lettrés;* enfin, que l'artillerie s'établirait au-dessous de l'hôpital jusqu'au bord de la rivière. L'artillerie de marine s'y trouvait déjà au moment où l'amiral écrivait les lignes que nous venons de citer, et ce détail peut servir à compléter son énumération.

L'emplacement attribué a l'artillerie était situé sur le bord de la rivière de Saïgon et partagé en deux parties par la rue

[1] Il y avait donc alors 600 hommes malades à l'hôpital. Or il résulte d'une autre lettre de l'amiral Charner que, à la date du 28 juin, c'est-à-dire quinze jours auparavant, il n'y avait en Cochinchine que 2,600 hommes de troupe (marins non compris).

Dans une lettre précédente du 13 juin, l'amiral constate d'ailleurs « que l'insalubrité du climat donne en moyenne une mortalité de 30 p. 100 par an et que le nombre des malades ou exempts de service, surtout lorsque les hommes fatiguent, s'élève du quart au tiers des effectifs ».

Isabelle II (aujourd'hui rue d'Espagne) qui le traversait dans toute sa largeur. La partie comprise entre cette rue et la rivière était un marécage fangeux, bordé des deux côtés par des arroyos dits arroyo de l'artillerie et arroyo des subsistances, qui en formaient un petit delta : la partie située au-dessus de cette rue et limitée par la rue parallèle suivante, appelée alors rue de la Sainte-Enfance, aujourd'hui rue de la Grandière, était sur un terrain un peu plus stable et de formation un peu plus avancée. La partie basse devait servir à asseoir les bâtiments de la direction; la partie haute était réservée aux logements du directeur, des officiers et des gardes.

Les lignes suivantes, extraites d'un rapport rédigé par le commandant de Guilhermy sous la date du 3 mars 1857, feront comprendre les difficultés que l'artillerie avait à surmonter pour faire l'adaptation du terrain qui lui était attribué et pour y élever les bâtiments nécessaires à son service :

« Les bâtiments de la direction d'artillerie sont élevés sur un sol fangeux, de formation très récente, au-dessous duquel on descend à une assez grande profondeur avant de trouver des couches solides de quelque étendue, car les amas d'argile très siliceuse que la sonde rencontre sont, le plus souvent, interrompus brusquement de tous côtés, comme des éboulements partiels arrachés et roulés par les eaux. La saison des pluies, les hautes marées et les six mois de sécheresse ont une grande influence sur la mobilité de ce sol très perméable qui, s'affaissant sous de fortes charges, se contracte, travaille et se meut parfois, pour ainsi dire de lui-même, dans des endroits où la charge est insignifiante. En un mot, c'est un sol qui se forme et s'asseoit. Aussi l'excès de précaution n'est-il qu'une mesure de prudence très justifiée quand on établit des fondations dans les terrains bas voisins du fleuve et formés de récentes alluvions[1]. »

[1] Presque partout dans la Basse-Cochinchine le sol voisin des fleuves

En dépit de ces difficultés, l'artillerie, sans tarder, se mit résolument à l'œuvre, et elle eut le bon esprit de construire immédiatement des bâtiments sinon définitifs, du moins susceptibles d'avoir une durée assez longue pour attendre qu'on pût les remplacer par les belles constructions modernes en fer et briques, et d'offrir jusque-là les conditions hygiéniques et relativement confortables qui sont indispensables aux Européens sous le climat si débilitant de la Cochinchine. Le commandant Sapia, qui prit cette résolution et la poursuivit avec autant d'activité que d'énergie, excita au début dans la colonie de violentes jalousies. On reprocha à l'artillerie de ne travailler que pour elle, ce qui était pourtant assez naturel, puisqu'il y avait alors à Saïgon un service du génie officiellement chargé de tous les travaux militaires autres que ceux de l'artillerie ainsi que des ponts et chaussées. Du reste, en appropriant et desséchant le marécage où elle devait s'établir et en le couvrant de constructions convenables, elle rendait un service réel à la ville naissante[1], sans compter l'influence salutaire de l'exemple donné à tous par la prompte et bonne construction de ses bâtiments.

et des arroyos est formé d'une vase incomplètement solidifiée, parfois même encore un peu fluide, mais toujours incapable de supporter la charge d'une lourde construction. Pendant la construction du chemin de fer de Mytho, en 1884, on avait d'abord tenté de faire la rampe d'accès du pont de Ben-Luc (sur le Vaïco oriental) en terre de rizières. Le pont étant très élevé, la rampe avait un développement et un poids considérable. Lorsqu'elle fut presque terminée, elle s'enfonça brusquement dans le sol de près de 2 mètres, tandis que le terrain avoisinant se soulevait et formait de chaque côté de la rampe de larges boursoufflures.

Le même phénomène a été observé plusieurs fois à la batterie du Rach-Gioï, construite pour études sur la rive droite de la rivière de Saïgon, un peu en aval de la ville. Chaque fois que le coffre de la batterie atteignait un certain poids, il s'enfonçait dans la vase et faisait saillir en bosses le terrain environnant. En chargeant de nouveau le coffre, on provoquait un nouvel enfoncement.

[1] Le colonel Coffyn, commandant du génie, avait établi au commencement de l'année 1862 un plan grandiose pour la ville de Saïgon. Ce plan était conçu pour 500,000 habitants.

Dès le débarquement à Saïgon, les troupes du corps expéditionnaire s'étaient logées, comme elles avaient pu, dans les maisons annamites abandonnées; puis on avait transporté et groupé ces cases suivant les besoins de chaque service en complétant l'installation par des baraques venues de Manille et achetées à nos alliés les Espagnols. Un plan des établissements de l'artillerie que le commandant Sapia fit établir au mois d'octobre 1861, au moment où il venait de prendre le service de la direction, permet de constater ce qui existait alors et qui a été le point de départ du bel ensemble de constructions qui existe aujourd'hui.

La liste des bâtiments de l'artillerie (si toutefois on peut donner le nom de bâtiments à ces abris provisoires) n'est pas longue :

1° Une case annamite remontée servant de bureau pour le commandant et pour le garde d'artillerie;

2° Deux baraques de Manille servant, l'une de salle d'armes et d'atelier d'armurerie, l'autre de magasin de la direction;

3° Un grand hangar;

4° Une baraque de Manille servant d'atelier à bois;

5° Une vieille case annamite transformée en forge et atelier à fer;

6° Quatre baraques de Manille servant de logement aux troupes d'artillerie;

7° Une case annamite en bon état, servant de salle d'artifice;

8° Un corps de garde pour l'artillerie;

9° Un hangar en paillottes arrangé pour servir de logement aux officiers d'artillerie.

Ces cases ou baraques étaient posées sur le terrain attribué à l'artillerie, coupé par des brousses et des marais et par les branches mortes de l'arroyo des subsistances, sorte de mares qui se prolongeaient jusqu'à la rue d'Espagne.

Avant de substituer de vrais bâtiments à ces abris provi-

soires, il fallait défricher les emplacements, faire les déblais, remblais et travaux d'assèchement indispensables, et ce fut, en effet, le premier travail entrepris. Il fallut aussi jeter des ponts sur les arroyos qui coupaient le terrain, pour assurer les communications nécessaires entre les diverses parties de l'établissement. Sans attendre d'ailleurs l'achèvement de ces travaux préliminaires, le directeur fit commencer la construction de plusieurs des bâtiments nécessaires au service de l'artillerie, qui se divisent en deux séries distinctes : 1° logements pour les officiers, les hommes et les chevaux ou mulets; 2° ateliers, magasins et bureaux de la direction.

Ainsi, à la fin du premier trimestre 1862, cinq constructions se poursuivaient à la fois par les soins de l'artillerie :

1° Un bâtiment en bois et maçonnerie composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage pour recevoir à l'étage la salle d'armes avec les bureaux et ateliers de l'armurerie, au rez-de-chaussée l'atelier d'ajustage et les bureaux des officiers de la compagnie d'ouvriers;

2° Un bâtiment en bois pour le magasin d'habillement, avec logement et bureau pour l'officier d'habillement;

3° Deux pavillons en maçonnerie (annexes de caserne), contenant le corps de garde, les salles de police, les prisons, cuisines et bureaux;

4° Transport et transformation d'une case annamite en écurie pour une section du train (provisoire);

5° Construction à l'entreprise d'un édifice à étage pour caserne et magasins.

Il suffira, après avoir indiqué ce début des constructions, de faire remarquer qu'elles se sont poursuivies au milieu des travaux spéciaux de l'artillerie; que ce service a eu, en outre, à pourvoir au logement provisoire de nombreuses munitions débarquées par les bâtiments qui servaient de magasins en temps de guerre et déposées à la direction en attendant qu'on pût les renvoyer en France; qu'il a dû faire face, pendant la même période, à plusieurs expéditions et assurer tous les

ravitaillements par la voie de terre au moyen de son service des transports.

Le plan des établissements de l'artillerie arrêté au 1er janvier 1863 par le commandant Sapia permet de se rendre compte des résultats obtenus en quinze mois de travail sous son active et énergique impulsion. Les branches mortes de l'arroyo des subsistances, comblées et asséchées, ont disparu; deux ponts en bois sont jetés sur le bras intérieur qui a été rectifié et canalisé; l'ensemble de l'établissement se dessine en quatre groupes distincts : en haut, le groupe du logement des officiers, en bas le groupe de la direction; au milieu celui du quartier des troupes d'artillerie et celui du train et du service des transports. Dans les trois premiers groupes figurent plusieurs bâtiments neufs déjà achevés ou en cours de construction; dans le dernier groupe on retrouve les baraques de Manille et les cases annamites qui formaient en 1861 tous les abris de l'artillerie et qui ont été disposées de manière à fournir les magasins, écuries et remises nécessaires au service des transports.

Le commandant Maillard, qui succéda au commandant Sapia, promu lieutenant-colonel (1863-1865), dans ses fonctions de directeur de l'artillerie à Saïgon, poursuivit avec non moins d'activité l'œuvre commencée par son prédécesseur et acheva l'édification de plusieurs des bâtiments en cours de construction. Promu à son tour lieutenant-colonel, il fut remplacé par le commandant Roche (1865-1867), qui a laissé une note détaillée de l'état des travaux exécutés avant son arrivée et pendant son séjour. Cette note très précise donne de la manière suivante la nomenclature de ces travaux :

1° *Constructions terminées avant le 12 juillet 1865* (prise de service du commandant Roche).

Quartier des troupes : Caserne à un étage pouvant loger 315 hommes avec hangar servant de magasin.

Pavillon à rez-de-chaussée contenant les cuisines, les salles de police et prisons, le poste de garde de police.

Pavillon à rez-de-chaussée contenant la salle de rapport, le logement des adjudants, la salle de visite, etc.

Direction d'artillerie : Un atelier pour les ouvriers à bois.

Un atelier d'ajustage.

Un atelier de forges.

Un grand bâtiment à étages (salle d'armes et magasins).

Un petit bâtiment servant d'atelier pour les ouvriers armuriers.

Un grand magasin pour le harnachement.

Logements d'officiers : Un grand bâtiment à étage pour le logement du directeur.

Un bâtiment de style annamite pour loger un officier marié.

2° *Constructions commencées avant le 12 juillet 1865 et terminées au 1er janvier 1866.*

Quartier des troupes : Un bâtiment servant de cantine.

Direction d'artillerie : Un atelier de charronnage et de peinture.

Logements d'officiers : Un second bâtiment de style annamite pour un officier marié.

Un pavillon pour six officiers non mariés.

3° *Constructions commencées avant le 12 juillet 1865, encore en cours d'exécution au 1er janvier 1866.*

Quartier des troupes : Deux bâtiments devant servir d'écuries.

Direction d'artillerie : Un atelier de fonderie et forges.

Cette nomenclature montre d'une façon nette la progression des travaux exécutés dans l'établissement de l'artillerie à Saïgon, mais, pour la compléter, il importe de signaler que l'artillerie avait deux autres établissements en dehors de l'enceinte de la ville : celui de la pagode des Mares et celui de l'Espérance.

La pagode des Mares, située sur la route de Saïgon à Cholon, avait déjà servi pour le logement des troupes et le

parc de l'artillerie de terre pendant son séjour en Cochinchine. L'artillerie de marine y trouvait donc une installation toute faite dans les bâtiments annamites réunis sous ce nom collectif de pagode et qui étaient en bon état au moment de la conquête. Elle se borna donc à défricher, et à entourer d'une clôture, de vastes terrains autour de ces bâtiments, afin d'y cultiver des herbes propres à la nourriture de ses chevaux; elle réussit, en effet, à y faire venir d'assez bons fourrages. L'artillerie ne conserva pas d'ailleurs bien longtemps cet établissement qui lui fournissait trois logements d'officiers, car elle l'évacua définitivement au 1er janvier 1868. Il est occupé aujourd'hui par les tirailleurs annamites.

L'établissement de l'Espérance avait été donné à l'artillerie pour y installer ses ateliers d'artifices et ses magasins de munitions. C'était un vaste terrain, ayant un peu plus de sept hectares de superficie, bien disposé, et qui, par sa situation isolée sur le bord de l'arroyo de l'Avalanche et son éloignement de la direction d'artillerie, satisfaisait aux conditions voulues pour sa destination. Il avait été tout d'abord divisé en cinq parties, séparées par des clôtures en palétuviers :

1° Espace occupé par les salles d'artifices et les magasins;

2° Espace occupé par la caserne du détachement d'artillerie et ses dépendances;

3° Partie réservée pour le capitaine chargé des poudres et artifices (logement et dépendances);

4° Partie réservée pour le garde artificier (logement et dépendances);

5° Espace réservé pour les besoins ultérieurs.

Les bâtiments nécessaires avaient été commencés concurremment avec ceux de l'établissement général de l'artillerie dans l'enceinte de Saïgon.

Au 1er janvier 1866, les constructions achevées étaient les suivantes :

La caserne du détachement pour 35 hommes, avec latrines, puits et lavoir à proximité de la caserne.

Un pavillon avec latrines, cuisine et puits, pour le capitaine chargé des poudres et artifices.

Un pavillon avec mêmes dépendances pour le garde artificier.

Une salle d'artifices.

Un atelier de visite et de démolition.

Trois magasins, dont deux pour les projectiles et un pour les munitions confectionnées.

Un atelier pour la fonte des balles.

On pouvait donc le considérer déjà comme à peu près complet.

Nous venons de suivre la progression des constructions exécutées par la direction d'artillerie jusqu'au 1er janvier 1866.

Pendant l'année 1866, on acheva les écuries avec la maréchalerie et l'infirmerie des chevaux; en 1866 et 1867, on construisit des ailes en retour au bâtiment de l'atelier de l'ajustage et des machines, et l'on exécuta les routes, trottoirs, caniveaux nécessaires pour finir d'approprier le terrain de la direction et y faciliter les communications. On commença enfin une nouvelle salle d'armes. La période des premières constructions de l'artillerie, qui fait l'objet de ce chapitre, est donc terminée; on entre désormais dans une nouvelle période où la plupart de celles-ci seront remplacées par des constructions plus perfectionnées.

Le tableau ci-après résume, avec la liste de ces bâtiments, la nature de leur construction, la longueur de leurs trois dimensions et les dépenses effectuées pour leur construction. Il est emprunté à un rapport du commandant de Guilhermy, successeur du commandant Roche, qui porte la date du 3 mars 1868.

RELEVÉ, PAR EXERCICE ET PAR BÂTIMENT, DES DÉPENSES DEPUIS LE 2e TRIMESTRE 1863 (INCLUS)

DÉSIGNATION OU EMPLOI.	NATURE de LA CONSTRUCTION.	DIMENSIONS. LONGUEUR de dehors en dehors.	LARGEUR de dehors en dehors.	HAUTEUR des murs ou du dessous du tirant.
		mètres.	mètres.	mètres.
LOGEMENTS D'OFFICIERS ET D'EMPLOYÉS.				
Maison et bureaux du chef de service de l'artillerie	En pans de bois à 1 étage.	22,75	15,00	8,00
Dépendances	En pans de bois.	"	"	"
Pavillon des officiers (1)	*Idem.*	17,00	11,00	4,50
Dépendances	*Idem.*	"	"	"
Petite maison pour officiers	Maison annamite.	11,00	11,00	"
Petite maison pour officiers	*Idem.*	11,00	11,00	"
Maison de l'officier commandant à l'Espérance (1)	*Idem.*	12,00	7,25	3,37
Dépendances	En pans de bois.	"	"	"
Maison du garde d'artillerie de l'Espérance (1)	*Idem.*	11,71	6,10	3,33
CASERNEMENT.				
Caserne de Saïgon	En pans de bois à 1 étage.	60,36	14,98 (2)	8,10
Appentis longeant la caserne	En pans de bois.	60,36	6,35	3,30
Salle de police, corps de garde, etc. (1)	*Idem.*	24,00	5,00	3,10
Chambres d'adjudants, salles des rapports (1)	*Idem.*	14,00	11,00	3,10
Cantines	Murs et piliers en briques.	22,00	21,70	3,92
Caserne de l'Espérance (1)	En pans de bois.	25,60	6,15	3,3
ÉCURIES.				
Écuries, maréchalerie et infirmerie des chevaux	En briques avec piliers en pierres de Bien-Hoa.	251,75	7,50	3,50
A reporter				

(1) Ces bâtiments ont des varangues extérieures; mais les espaces ainsi couverts ne sont pas compris

(2) Y compris une varangue de 3m,50 de large, au rez-de-chaussée et à l'étage, qui règne dans toute la

QUE L'ARTILLERIE A FAITES POUR LES CONSTRUCTIONS JUSQU'AU 4e TRIMESTRE 1867 (INCLUS).

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES						TOTAUX.
1863.		1864. —	1865. —	1866. —	1867. —	
Régie.	Entreprise.	Régie.	Régie.	Régie.	Régie.	
francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
9.796	46.566 + 6.842 de bois fourni par la direction.	29.223	2.148	"	"	94.575
21.087	18.221 + 3.256 de bois fourni par la direction.	7.108	701	"	"	50.373
"	"	"	3.798	"	"	3.798
1.506	"	1.058	352	"	"	2.916
4.030	1.470	151	583	"	"	6.234
137.596	"	8.194	355	"	"	146.145
Antérieur au 2e trimestre 1863.						"
"	"	"	15.799	"	"	15.799
7.620	2.822	476	793	"	"	11.711
"	"	37.548	39.411	1.346	"	78.305
181.635	79.177	83.758	63.940	1.346	"	409.856

dans les dimensions indiquées.
longueur du bâtiment.

DÉSIGNATION OU EMPLOI.	NATURE de LA CONSTRUCTION.	DIMENSIONS. LONGUEUR de dehors en dehors.	LARGEUR de dehors en dehors.	HAUTEUR des murs ou du dessous du tirant.
		mètres.	mètres.	mètres.
Report.....	.....	.....	.....	.....
ATELIERS ET MAGASINS DE LA DIRECTION.				
Peinture et bourrellerie.....	En pans de bois.	33,50	11,00	2,75
Charronnage.....	*Idem.*	41,15	10,50	3,50
Atelier à bois.....	*Idem.*	34,80	14,70	5,50
Anciennes forges (magasin).....	*Idem.*	14,85	13,50	5,30
Ajustage et machines.....	Piliers en briques reliés par des murs.	30,60	13,60	5,00
Ajustage et machines (parties en retour).	*Idem.*	17,95	13,60	5,00
Forges et fonderie.....	*Idem.*	30,60	13,60	5,00
Ancienne salle d'armes et magasin...	En pans de bois à 1 étage.	42,20	8,00	6,20
Appentis le long de la salle d'armes..	"	42,20	4,50	2,25
Nouvelle salle d'armes et nouvelle armurerie.....	Murs en briques.	32,00	11,00	8,00
Ancienne armurerie (destinée aux bureaux).....	En pans de bois.	10,50	9,50	3,40
Magasin du harnachement.....	*Idem.*	32,52	12,40	4,54
Pont sur l'arroyo.....	Sur pilotis.	16,50	4,90	"
Pont américain.....	En bois.	15,80	3,51	"
	Portée.	12,00	"	"
Routes, trottoirs, caniveaux.....	Caniveaux en briques. Routes en pierres de Bien-Hoa.	968,00	10,00	"
Quatre ateliers ou magasins de l'Espérance (1).....	En pans de bois.	20,85 (2)	6,10 (2)	3,60 (2)
Grand magasin de l'Espérance (1).....	*Idem.*	30,00	6,20	3,40
Mur de l'enceinte des magasins de l'Espérance.....	En briques.	320,00	"	2,50
Réparations, baraquements, installations diverses à Saïgon, à l'Espérance et aux Mares.....	"	"	"	"
Creusement, pilotage et pavage d'arroyos.....	"	390 mètres cubes de déblais pour 900 piastres, pavage en pierres de Bien-Hoa à raison de 5 piastres par mètre cube, pilotage à raison de 30 piastres le mètre courant.		
TOTAUX.....				

(1) Ces bâtiments ont des varangues extérieures; mais les espaces ainsi couverts ne sont pas compris

(2) Ce sont les dimensions de *chacun*.

DÉPENSES PENDANT LES ANNÉES						TOTAUX.
1863.		1864. —	1865. —	1866. —	1867. —	
Régie.	Entreprise.	Régie.	Régie.	Régie.	Régie.	
francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
281.635	79.177	83.758	63.940	1.346	"	409.856
13.047	"	"	437	"	"	13.484
Antérieur au 2e trimestre 1863.						"
"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	18.326	108.812	20.186	147.324
"	"	"	"	"	"	"
N'est pas achevé.					42.926	42.926
Antérieur au 2e trimestre 1863.						"
25.915	"	892	"	"	"	26.807
1.984	"	"	"	"	"	1.984
"	"	"	3.206	"	"	3.206
"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	13.000	13.000
21.364	9.664	4.402	2.373	"	"	36.803
10.272	3.541	206	450	"	"	14.469
"	"	"	"	"	12.807	12.807
"	"	15.000	14.000	29.469	20.000	78.469
"	75.591	"	"	"	"	75.591
254.217	167.973	104.258	101.732	139.627	108.919	876.726

dans les dimensions indiquées.

Il faudrait, pour être complet, ajouter à cet exposé général des travaux exécutés dans la place de Saïgon quelques travaux de moindre importance exécutés à l'extérieur, tels que la construction des logements provisoires pour les chevaux à Bien-Hoa et à Baria et de magasins provisoires pour les munitions; enfin l'installation de plates-formes dans les places conquises pour y monter les canons destinés à défendre ces places.

CHAPITRE VII.

PRISE DE BIEN-HOA.

Après la prise de Chi-Hoa, l'armée de Nguyen-Tri-Phuong s'était débandée, et les soldats annamites dispersés avaient fui au premier moment dans toutes les directions; mais peu à peu, ils s'étaient ralliés vers Bien-Hoa arrivant isolément ou par petits groupes autour de cette place munie, comme Saïgon et Mytho, d'une citadelle construite suivant les principes de la fortification française du XVIIIe siècle. Ils avaient suivant leur coutume hérissé les abords de cette place de défenses accessoires et fermé par des barrages le cours du Donnaï, organisant ainsi la reconstitution de leur armée dans un centre de résistance puissamment défendu. La place de Bien-Hoa devenait donc une menace pour Saïgon, d'autant plus que les Annamites avaient élevé à peu près à moitié de route de Bien-Hoa à Saïgon un camp fortifié défendu par 3.000 hommes. Ce poste avancé de l'ennemi n'était qu'à deux lieues de Saïgon, à Mi-Hoa.

Il eût été dangereux de laisser une pareille situation se prolonger, aussi l'amiral Bonard dès son arrivée en Cochinchine s'occupa de préparer les opérations nécessaires pour enlever la place de Bien-Hoa. Une sommation catégorique fut envoyée au gouverneur annamite de Bien-Hoa dès que ces

préparatifs furent terminés; la réponse n'ayant pas été satisfaisante, les troupes expéditionnaires furent mises en marche dès le lendemain, 14 décembre 1861, à cinq heures du matin.

La marche sur Bien-Hoa, comme la marche sur Mytho, devait comprendre une action combinée des canonnières dans le Donnaï et des troupes à terre, mais le fleuve était obstrué sur deux lieues de parcours en aval de la citadelle par neuf solides barrages en bois et une estacade en pierres[1]. Un peu plus loin, à sept lieues de Bien-Hoa, se trouvait un obstacle de 1.000 mètres de développement composé de pilotis solides n'ayant pas plus d'un pied de distance les uns des autres. Tous ces barrages étaient soutenus par des forts armés de canons et des parapets préparés pour les tirailleurs. S'il avait fallu, comme dans l'arroyo de la Poste, attaquer de front et enlever successivement tous ces obstacles, on aurait perdu beaucoup de temps, peut-être beaucoup d'hommes; heureusement l'arroyo de Go-Com[2] qui débouche dans le Donnaï à peu de distance de Bien-Hoa permit de tourner une partie de ces défenses et d'attaquer d'abord le centre de la ligne.

Les forces réunies pour cette opération étaient divisées en trois parties :

1° Une colonne d'attaque commandée par le commandant Comte du bataillon de chasseurs à pied et comprenant, outre ce bataillon, une compagnie de débarquement, 100 hommes d'infanterie espagnole, 50 cavaliers et un détachement d'artillerie avec 4 obusiers de montagne;

2° Une colonne de réserve commandée par le lieutenant-colonel Domenech-Diego de l'infanterie de marine et com-

[1] On peut voir encore aujourd'hui, à marée basse, quelques restes de cette estacade en pierres, à une demi-lieue en avant de Bien-Hoa.

[2] Le rapport officiel de l'amiral Bonard écrit Go-Cong, mais cette orthographe paraît devoir être réservée pour le chef-lieu de l'arrondissement voisin de celui de Mytho, sur la rive gauche du Cambodge et qui est le pays d'origine de la famille régnante en Annam.

prenant 1 bataillon du 3e régiment de l'infanterie de marine, 100 hommes d'infanterie espagnole et un détachement d'artillerie avec 2 canons de 4 rayés de campagne;

3° La colonne fluviale, comprenant toutes les embarcations, 2 grandes canonnières et 12 chaloupes pour opérer les débarquements; elle était placée sous les ordres du commandant Le Bris.

Nous avons vu dans le chapitre v que le total des troupes d'artillerie prenant part à cette expédition de Bien-Hoa devait être évalué, d'après l'état officiel de répartition des troupes au 20 décembre 1861, à 8 officiers, 244 hommes et 121 chevaux; elles étaient placées sous les ordres du capitaine de Guilhermy commandant la 16e batterie. Le même état de répartition donne pour les autres corps les effectifs approches suivants :

	Officiers.	Hommes.	Chevaux et mulets.
Artillerie	8	244	121
2e bataillon de chasseurs à pied	21	450	21
101e régiment de ligne	10	250	6
3e régiment d'infanterie de marine	6	200	"
Corps de débarquement	6	184	"
Génie	5	59	9
Cavalerie	1	60	64
Services administratifs	4	13	6
Gendarmerie	1	10	"
Effectif total	62	1.470	220

Le 13 décembre au soir la colonne Comte bivouaquait à Hon-Loc tandis que la colonne Domenech-Diego était rassemblée au point A [1]. Le 14 au point du jour la colonne Comte se mit en marche sur Go-Com, tandis que le commandant Le Bris s'y rendait directement par l'arroyo de Go-Com et

[1] On désignait alors et l'on désigne encore aujourd'hui sous le nom de point A, l'endroit où la route de Saïgon à Bien-Hoa coupe la rivière de Saïgon.

que le commandant de la *Renommée* avec ses embarcations convergeait sur le même point par un autre arroyo. Le poste attaqué simultanément par les trois côtés n'opposa qu'une faible résistance; à huit heures du matin il était évacué par les Annamites et occupé par une partie du bataillon de chasseurs. On pouvait dès lors attaquer les barrages supérieurs de la rivière de Bien-Hoa (Donnaï) qui se trouvaient un peu au-dessus du débouché de l'arroyo de Go-Com dans cette rivière. Ils étaient défendus par deux grands forts, l'un sur la rive droite, armé de 20 canons, l'autre sur la rive gauche, armé de 12 canons, puis une série de petits forts s'échelonnaient le long de la rivière jusqu'à Bien-Hoa. Les navires allèrent s'embosser dans la rivière pour attaquer ces forts de front, tandis que la colonne Comte, diminuée des chasseurs laissés à Go-Com, mais emmenant toute son artillerie s'avançait pour prendre ces forts à revers. Leur résistance fut beaucoup plus sérieuse que celle de Go-Com. La canonnière l'*Alarme* reçut, en effet, à elle seule, 54 boulets dans sa coque et eut, en outre, son gréement et sa mâture coupés. Mais lorsque le fort de droite se vit pris à revers par l'artillerie de la colonne Comte la résistance cessa et le fort put être rapidement enlevé; peu de temps après, celui de gauche sautait avec fracas par suite évidemment de l'explosion de quelque magasin à poudre, ce qui détermina l'évacuation précipitée par les Annamites de tous les autres petits forts existant entre le barrage et Bien-Hoa. Le commandant Le Bris put alors procéder à la destruction des barrages, opération qui exigea un travail continu de deux jours et deux nuits.

Pendant ce temps la colonne Comte se dirigeait vers le camp de Mi-Hoa, surveillé et tenu en respect par la colonne de réserve; elle arriva sur les derrières de ce camp et s'étant mise en communication avec la colonne de réserve qui s'avançait de front sur le centre du camp, elle s'élança à l'attaque en même temps que cette dernière. Les chasseurs de Go-Com qui venaient rallier la colonne se présentaient en même temps

sur le flanc de la position. Les Annamites furent saisis de panique en voyant cette attaque se dessiner par trois côtés à la fois; ils s'enfuirent en désordre serrés de près par la colonne Domenech-Diego qui les poursuivait, repassèrent le Donnaï et ne s'arrêtèrent que sous les murs de Bien-Hoa.

Après la prise et la destruction du camp de Mi-Hoa, la colonne Comte vint, en passant de nouveau par Go-Com, rejoindre la rive droite du Donnaï et s'apprêter à franchir le fleuve, tandis que la colonne de réserve revenait au point A à l'effet de s'y embarquer pour rejoindre Bien-Hoa par la voie fluviale. L'amiral Bonard avec l'*Ondine* et la canonnière 31 franchissait pendant ce temps les barrages détruits et se portait en avant pour choisir un bon point de débarquement à proximité de Bien-Hoa. En arrivant devant la citadelle, qui était cachée par un rideau d'arbres, il fut accueilli par une volée de coups de canon à laquelle il répondit immédiatement; au bout d'un petit nombre de coups, le feu des Annamites cessa et un vaste embrasement vint illuminer la citadelle. Les défenseurs s'enfuyaient après avoir allumé un incendie qui épargna heureusement la plupart des bâtiments, ainsi que d'importants dépôts de bois. Ils avaient commencé par brûler vifs 400 prisonniers, pour la plupart Annamites chrétiens de tout âge et des deux sexes, égorgeant ou rejetant à coup de lance dans l'enclos où ils les faisaient griller les malheureuses victimes qui tentaient de s'échapper.

Les troupes ne purent passer sur la rive gauche et prendre possession de la citadelle que le lendemain 19 décembre; elles purent à peine recueillir quelques survivants de cet horrible auto-da-fé. Quant à l'armée de Tu-Duc, elle évacua en désordre toute la province de Bien-Hoa, repassa les montagnes et se réfugia dans le Binh-Tuan.

Le jour même de la prise de possession de la citadelle, une commission dans laquelle figuraient un délégué du commandant de l'artillerie et un délégué du commandant du génie fut instituée pour procéder « au recensement du matériel de

toute espèce qui est tombé au pouvoir du corps expéditionnaire, par suite de la prise de Bien-Hoa.» Ce matériel était considérable : 48 pièces de canon; un grand nombre d'armes et de munitions, un approvisionnement de bois de constructions, 15 jonques royales, etc.

Dans cette campagne de quatre jours les troupes n'avaient perdu que 2 hommes par le feu et un mort d'insolation. Ces pertes si faibles s'expliquent par la concordance des mouvements simultanés des colonnes qui inspirait à l'ennemi une frayeur assez grande pour le déterminer à abandonner ses remparts dès le commencement de l'attaque [1]. Il y eut, en revanche, plusieurs cas de maladies graves provoqués par les fatigues de la marche, sous ce climat insalubre.

Quelques jours après, dans la première semaine de janvier 1862, le bataillon de chasseurs et le bataillon du 101e de ligne qui avaient pris part à cette expédition rentraient à Saïgon pour être rapatriés en France.

[1] On peut remarquer aussi d'une manière générale que les Annamites entretenant fort mal leurs armes et leurs munitions, les unes et les autres se détérioraient facilement sous l'influence d'un climat à la fois chaud, humide et saturé d'électricité; par suite, au moment du combat, leur feu devenait souvent incertain et perdait beaucoup de son efficacité.

CHAPITRE VIII.

PRISE DE BARIA. — CONQUÊTE DE TOUTE LA PROVINCE DE BIEN-HOA.

La prise de Baria est à peu près la répétition exacte de celle de Bien-Hoa. Comme à Bien-Hoa, en effet, les Annamites ont organisé un centre de résistance à Phuoc-Ty-Phu, préfecture de Baria, et ils ont couvert de barrages, défendus par des forts à terre, les arroyos qui conduisent directement à la citadelle; comme à Bien-Hoa aussi, l'amiral Bonard tourne ces barrages, en envoyant seulement quelques embarcations faire un semblant d'attaque de front, et il fait débarquer les troupes au village de Tong-Taï, en arrière des forts qui défendent les barrages.

Ces troupes sont d'ailleurs les mêmes qui ont opéré à Bien-Hoa [1] et qui, après quelques jours de repos, ont continué leur marche dans la direction de Baria.

Le débarquement à Tong-Taï a lieu le 7 janvier 1862 et, quoiqu'il se fasse sans résistance de l'ennemi, les difficultés du terrain ne permettent de l'achever qu'à la nuit. Les premières troupes mises à terre enlèvent un poste avancé qui gardait le pont assurant le passage de Tong-Taï à la citadelle. L'ennemi, surpris, n'a pas le temps de le détruire; mais, comprenant l'importance de ce pont qui permettra de tourner la citadelle et de la prendre à revers, il tente une attaque de nuit, soutenue par quelques pièces d'artillerie et quelques pierriers pour reprendre ce poste. L'attaque, commencée avant 10 heures du soir, ne finit qu'à 2 heures du matin; elle est finalement repoussée et ne nous coûte qu'un homme tué. Suivant leur habitude, les Annamites, se voyant tournés, évacuent aussitôt Phuoc-Ty-Phu, et le lendemain,

[1] Diminuées des deux bataillons d'infanterie de la guerre, rentrés à Saïgon pour s'y embarquer, et de la garnison laissée à Bien-Hoa.

8 janvier, nos troupes vont les remplacer dans leurs casernements, qui étaient, du reste, parfaitement établis.

Comme à Bien-Hoa, ils laissent entre nos mains un matériel important que leur fuite précipitée ne leur laisse pas le temps de détruire, mais ils font brûler vifs un grand nombre de prisonniers chrétiens (300 environ), qui périssent dans d'affreuses tortures.

L'armée qui défendait Baria était exclusivement composée de soldats réguliers bien équipés, appartenant à 5 régiments différents[1]. Cette armée régulière battit en retraite par la route de Long-Lap qui va rejoindre la route de Hué à l'endroit où elle s'éloigne de la mer; elle évitait ainsi de suivre la route qui longe la mer et qui aurait pu être battue par le feu des canonnières. Le gros de ses forces s'établit à Long-Lap, où elle avait de grands magasins avec des postes avancés; le reste fut réparti dans les villages voisins formant un demi-cercle autour de Baria, dans le Nord. Cette armée, qui comptait de 4.000 à 5.000 hommes, menaçait encore Baria et restait maîtresse des voies de communication avec Hué qui assuraient sa retraite. Il fallut encore douze jours de marche aux troupes expéditionnaires pour compléter les effets de la prise de Baria en chassant l'ennemi de toutes ces positions, brûlant ses magasins de Long-Lap, et le rejetant définitivement dans le Binh-Tuan. Elles avaient été renforcées pour cette expédition complémentaire par une colonne de la garnison de Bien-Hoa, partie le 13 janvier de cette place et comprenant, outre l'infanterie, 100 cavaliers, 10 hommes du génie et 4 pièces d'artillerie. Cette colonne arriva le 16 janvier à Baria, ayant parcouru toute la distance entre les deux places non seulement sans rencontrer aucune résistance, mais encore sans trouver aucun symptôme d'hostilité dans les popu-

[1] L'amiral Bonard, dans son rapport, signale l'absence complète des irréguliers, constatée ici pour la première fois, comme une preuve que la population était lasse de se dévouer pour les mandarins et par suite comme un symptôme de pacification.

lations traversées. En même temps l'amiral Bonard avait dirigé de Saïgon sur le même point un petit renfort d'infanterie espagnole et tous les mulets disponibles, pour être affectés au service des vivres et des ambulances. Il se rendit lui-même à Baria le 17 janvier avec son état-major et disposa les troupes expéditionnaires en trois colonnes susceptibles d'agir suivant les circonstances, soit simultanément si l'ennemi se concentrait et opposait une résistance sérieuse, soit séparément si l'ennemi se divisait sur les trois routes mettant en communication le camp de Long-Lap et Hué. Elles se composaient de la manière suivante :

1re colonne : commandant, colonel Palanca; la cavalerie, le génie et les Espagnols;

2e colonne : commandant, lieutenant-colonel Domenech-Diégo; 400 hommes d'infanterie, 4 pièces d'artillerie montée, quelques cavaliers et quelques sapeurs du génie;

3e colonne : commandant, capitaine de vaisseau Coupvent-Desbois; les compagnies de débarquement, la compagnie cantonnaise [1], 2 pièces d'artillerie montée, quelques cavaliers et sapeurs.

Il restait en outre à Baria une garnison suffisante pour mettre la place à l'abri de toute surprise.

Le 19 janvier au matin, l'amiral partit de Baria avec les deux premières colonnes en suivant la route de Long-Nioum sur laquelle l'ennemi occupait les positions échelonnées de Long-Kiem, Long-Lap, Long-Hip et Long-Nioum. Le premier poste de Long-Kiem fut enlevé dans la matinée après une courte défense, et celui de Long-Lap, avec ses importants magasins, fut enlevé dans la soirée du même jour. Le lendemain, 20 janvier, on poussa jusqu'à Long-Nioum qui avait été évacué pendant la nuit, les troupes annamites s'étant rabattues sur Phuc-To. Le 21 janvier, les deux colonnes ren-

[1] Compagnie d'infanterie recrutée à Canton, alors qu'on ne pouvait encore recruter des indigènes annamites.

trèrent à Baria, et le 22, prenant avec elles la 3e colonne, elles s'avancèrent dans la direction de Phuc-To, où l'ennemi paraissait s'être concentré. La colonne Palanca marchait en avant, la colonne Coupvent-Desbois marchait au centre avec l'amiral Bonard; la colonne Domenech-Diégo, laissée en arrière, formait la réserve. Les deux premières colonnes, parties à 5 heures et demie du matin de Baria, arrivèrent dans la soirée à Phuc-To et purent l'occuper sans coup férir, l'armée annamite ayant évacué ce poste et ayant commencé à battre franchement en retraite. La 3e colonne ayant quitté Baria dans l'après-midi s'arrêta pour passer la nuit à Mien-Nhut à quelque distance de Phuc-To; elle rejoignit les deux autres le lendemain, et tout le petit corps expéditionnaire se lança à la poursuite de l'ennemi, qui précipitait sa fuite, abandonnant ses morts sur le terrain, et faisant seulement défendre par son arrière-garde quelques passages de rivière. Cette poursuite, continuée les 23, 24 et 25 janvier, se prolongea jusqu'à la limite des provinces de Bien-Hoa et de Binh-Tuan, et débarrassa complètement la première de ces provinces de l'armée régulière annamite.

Celle-ci, débandée et démoralisée, se rassembla à Coun-Mi, à deux journées de marche dans l'intérieur du Binh-Tuan, où elle fut recueillie par des mandarins militaires accourus de Hué avec un renfort de 4.000 hommes.

Cette prise de possession de la province de Bien-Hoa avait pu être obtenue sans pertes sensibles de notre côté par le feu de l'ennemi, mais, comme toujours en pareil cas, un certain nombre d'hommes succombèrent aux maladies et aux fatigues des marches.

Pendant quelque temps après la conquête de la province, de petites colonnes partant de Bien-Hoa et de Baria durent la parcourir en tous sens pour en achever la pacification, rassurer les habitants et les protéger contre les bandes de pillards armés qui se forment habituellement dans ce pays à la suite d'une guerre.

CHAPITRE IX.

OPÉRATIONS CONTRE VINH-LONG ET MI COUI.

Les diverses expéditions que nous venons de rapporter avaient rétabli la tranquillité sur les bords de la rivière de Saïgon et de la rivière de Bien-Hoa; mais, pendant ce temps, l'agitation se perpétuait et grandissait sur les rives du Cambodge. La citadelle de Vinh-Long, devenue la résidence d'un vice-roi annamite, devenait le point d'appui de l'opposition et le centre des menées hostiles soulevées contre nous à l'instigation de Tu-Duc. L'amiral Bonard jugea utile de réduire cette place qui menaçait directement Mytho, et il réunit à cet effet dans cette dernière ville, au mois de mars 1862, les forces de terre et de mer nécessaires pour une expédition combinée contre Vinh-Long.

Les forces de mer, commandées par le capitaine de vaisseau Desvaux, comprenaient : deux canonnières de 1re classe (*Dragonne* et *Fusée*), deux avisos de flottille (*Shamrock* et *Ondine*) et sept petites canonnières (nos 18, 20, 22, 24, 27, 29 et 30). Les troupes de débarquement, commandées par le lieutenant-colonel d'infanterie de marine Reboul, comprenaient : deux compagnies d'infanterie espagnole, trois compagnies de tirailleurs algériens [1], une compagnie d'infanterie de marine, une section montée et une section à pied de l'artillerie de marine sous les ordres du capitaine Dard (Charles) de la 13e batterie, de petits détachements de génie, de cavalerie et de gendarmerie, une compagnie de partisans annamites avec une section de coolies armés, enfin une brigade topographique dirigée par le commandant de Foucaud.

[1] Un bataillon de tirailleurs algériens venait de remplacer en Cochinchine le 2e bataillon de chasseurs à pied. C'est la dernière troupe que le département de la guerre a fournie dans cette colonie.

L'expédition, partie de Mytho le 20 mars 1862, opérait sans résistance, dans la soirée, le débarquement des troupes aux Tuileries, point situé en aval de Vinh-Long et assez éloigné pour être à portée du feu de la place. Les deux goulets qui conduisent dans le port de Vinh-Long avaient été obstrués par des barrages, et ces barrages, celui de l'Est comme celui de l'Ouest, étaient défendus chacun par quatre forts bien armés; la flottille était trop faible pour les enlever par une attaque de front, et il était nécessaire de faire tourner ces défenses par les troupes de débarquement. « L'expérience m'ayant prouvé, dit l'amiral Bonard dans son rapport sur cette expédition, que les attaques simultanées, et surtout celles qui menacent la retraite des Annamites, avaient un résultat certain, j'ai adopté les dispositions suivantes : les troupes de débarquement qui venaient d'enlever dans la matinée du 22 mars le passage du premier arroyo[1], en établissant un pont sous le feu de l'ennemi, se sont mises en mesure de franchir le second, qui offrait les mêmes difficultés, mais dont le passage pouvait seul permettre de prendre à revers le grand fort que les petites canonnières canonnaient depuis 10 heures du matin sans pouvoir éteindre son feu.

« Vers 5 heures du soir, le feu des forts de l'Ouest s'étant ralenti, j'ai fait cesser l'attaque des canonnières afin de ne pas gêner le mouvement tournant des troupes. Cette attaque successive a eu un plein succès; tous les forts de l'Ouest ont été enlevés tour à tour et le principal occupé. »

Il est à remarquer que les Annamites n'ont jamais tenu dans leurs forts les mieux armés et les mieux conditionnés, dès qu'ils ont été pris à revers par nos troupes, et surtout par notre artillerie. Les premiers coups de canon tirés en arrière de leurs positions ont toujours été le signal de l'éva-

[1] Pour effectuer leur mouvement tournant depuis les Tuileries jusqu'en arrière des forts de Vinh-Long, les troupes devaient franchir successivement quatre arroyos assez larges et assez profonds dont les ponts avaient été détruits par les Annamites.

cuation de leurs retranchements. C'est ce qui explique la similitude des manœuvres exécutées dans les différentes expéditions décrites ici; le but est toujours le même : amener des troupes et, autant que possible, de l'artillerie en arrière de la position qu'on attaque de front par les fleuves et les arroyos. Cette tactique était ici d'autant plus nécessaire que la flottille se trouvait dans une impuissance relative vis-à-vis des forts de Vinh-Long.

Les deux grandes canonnières attaquaient les forts de l'Est pendant que les petites canonnières et les troupes enlevaient les forts de l'Ouest : elles réussirent à éteindre leur feu grâce à la supériorité de l'artillerie[1]; mais les Annamites mirent une grande ténacité dans leur résistance, remplaçant plusieurs fois sous le feu les pièces démontées par les obus de nos canonnières. Enfin, après une lutte de sept heures, tous les forts extérieurs étaient occupés; la citadelle seule lançait encore quelques boulets sur les troupes et sur la flottille; mais, pendant la nuit, les Annamites l'évacuèrent en y allumant un incendie, suivant leur coutume invariable.

Le 23 mars au matin, les troupes et les marins entraient simultanément dans la citadelle par les deux portes opposées, et, plus heureux qu'à Bien-Hoa et à Baria, ils arrivaient à temps pour épargner aux prisonniers chrétiens l'horrible supplice déjà préparé.

Vinh-Long et ses forts étaient armés de 80 pièces de canon au moment de l'attaque; 68 restèrent entre nos mains, avec un approvisionnement de poudre et de salpêtre. On y trouva aussi une fonderie de canons dans laquelle se trouvaient quelques obus que les Annamites avaient fondus sur le modèle des nôtres, ayant reconnu, a leurs dépens, la supériorité de ce genre de projectiles.

[1] Les Annamites n'avaient que des canons lisses à boulets ronds, tandis que l'artillerie de la marine était pourvue de canons rayés à obus explosifs; elle disposait d'ailleurs de calibres plus forts.

La prise de Vinh-Long ne suffisait pas cependant pour assurer la tranquilité dans le Sud de la Basse-Cochinchine; un centre de rébellion, qui formait comme une succursale de Vinh-Long, s'était établi à Mi-Coui, dans la province de Mytho; il y avait là non seulement un centre fortifié et sa garnison, mais une administration civile complète, gouvernant d'accord avec le vice-roi de Vinh-Long au nom de Tu-Duc.

L'amiral Bonard, profitant des forces laissées disponibles après la prise de Vinh-Long, s'empressa de les diriger sur Mi-Coui. Le commandement supérieur de l'expédition fut donné au capitaine de vaisseau Desvaux, qui avait sous ses ordres directs la flottille fluviale, tandis que le colonel espagnol Palanca commandait la colonne de troupes qui devait combiner ses mouvements avec ceux de la flottille. Cette colonne, comprenant : l'infanterie espagnole (200 hommes), une compagnie de tirailleurs algériens et un détachement d'artillerie pourvu de deux obusiers de montagne rayés et de quelques fusées de guerre, part de Mytho le 27 mars 1862 et s'avance directement vers les fortifications de Mi-Coui. Les deux autres compagnies de tirailleurs algériens (commandant Piétri) arrivées la veille à Caï-Laï vont effectuer en même temps une reconnaissance de ces fortifications. Toujours à cette date du 27 mars, deux grandes canonnières, l'*Alarme* et l'*Avalanche*, étaient mouillées dans le Vaïco, l'une devant l'arroyo de la poste, l'autre devant l'arroyo commercial, tandis que les chaloupes, canots et jonques armées en guerre pénètrent dans les divers arroyos et se rapprochent du théâtre de l'action, de manière à former un blocus et à arrêter les bandes annamites chassées par les troupes expéditionnaires. Le lieutenant de vaisseau Vergne forme une troisième colonne avec 115 marins des compagnies de débarquement, deux obusiers de montagne approvisionnés chacun à 60 coups, et 60 coolies annamites.

Le commandant Desvaux, arrivé le 27 au soir à Caï-Laï

donne repos complet aux troupes qui s'y trouvent pendant la journée du 28 et envoie par précaution une petite canonnière chercher à Mytho un obusier de montagne avec son armement.

Cependant la colonne Palanca, qui continuait sa marche, se trouve enveloppée par de nombreuses bandes annamites au moment où elle approchait du petit fort de Ni-Bing; elle enlève ce fort d'assaut tout en repoussant l'attaque de ces bandes. Dans cette circonstance, dit le commandant Desvaux, « le capitaine Dard fait merveille avec ses deux obusiers[1] ».

Les Annamites, mis en fuite, sont vivement poursuivis jusqu'au fort avancé de Tong-Niéou, qui est évacué et dans lequel la colonne passe la nuit du 28. Le 29 au matin, elle pousse jusqu'à la citadelle de Mi-Coui, qu'elle trouve également évacuée. La marche de cette colonne avait été si prompte, qu'elle arrivait au but avant les tirailleurs du commandant Piétri qui, d'après le plan d'attaque, devaient faire leur jonction avec elle devant Mi-Coui.

Ces tirailleurs, partis de Caï-Laï le 29, à 5 heures du matin, arrivaient à 7 heures devant le petit fort de Mi-an, situé sur la rive droite du rach Taluoch à 1.800 mètres environ au-dessous de Mi-Coui; leur approche suffit pour déterminer les Annamites à l'évacuer. Ils traversent, sans s'arrêter, ce fort où l'ennemi a allumé l'incendie, rencontrent ensuite deux ponts incomplètement détruits par l'ennemi dans sa fuite précipitée, les font rétablir rapidement par les hommes du génie qui les accompagnent et débouchent enfin dans la plaine de Mi-Coui; en arrivant devant la citadelle, à 8 heures et demie, ils sont salués par les clairons de la colonne Palanca qui venait de les y précéder.

Le but était atteint; le lendemain, 30 mars, les colonnes

[1] Rapport adressé au contre-amiral, commandant en chef, le 7 avril 1862, et daté de Mytho.

se mettent en route pour Mytho par des chemins différents avec mission de détruire tous les forts qu'elles rencontreront. Les Annamites en élevaient en effet partout dans cette région, presque tous encore inachevés et non armés. « Mais il était temps d'arriver, dit le rapport déjà cité du commandant Desvaux; si cette campagne avait été remise à la prochaine belle saison, on aurait alors trouvé de vraies lignes de Chi-Hoa, appuyées sur une forteresse redoutable. Il eût fallu un véritable siège, dans un pays central, avec des communications difficiles, et, dans cette hypothèse, les Annamites auraient probablement tenu jusqu'au bout. »

La colonne Palanca, partie avec son artillerie le 30 mars à 5 heures du matin, arriva le 2 avril à 8 heures du matin sur les bords du Vaïco en face du mouillage de l'*Avalanche*. Le soir même elle s'embarquait pour Saïgon, où elle rentrait le 3 avril dans la matinée [1].

Le commandant Desvaux avait joint à son rapport un état sommaire de récolement du matériel et des munitions trouvés dans les forts de Mi-Coui enlevés par la colonne Palanca. Nous reproduisons ici cet état pour donner un exemple de la manière dont était organisée la défense de ces forts que les Annamites élevaient partout en si grand nombre pour tenter d'arrêter la marche des colonnes françaises.

[1] Le colonel Palanca, en rentrant à Saïgon, adressa à l'amiral Bonard un rapport sur cette expédition. Nous traduisons de ce rapport, qui naturellement est écrit en langue espagnole, un passage dans lequel le commandant de la colonne rend hommage à la vigueur de l'artillerie : « Je dois mentionner d'une manière toute spéciale M. le capitaine d'artillerie Dard, qui a su tirer parti de son arme dans toute la mesure du possible, et qui, non content de la conduite brillante du feu sur le champ de bataille, a su vaincre avec autant d'intelligence que d'entrain les difficiles obstacles que l'artillerie a fréquemment rencontrés sur sa route et s'est particulièrement distingué dans la construction de deux ponts. Son lieutenant, M. Peyrichout, a secondé admirablement son capitaine et mérité tous les éloges que je puis lui donner. »

ÉTAT SOMMAIRE DU RÉCOLEMENT DU MATÉRIEL ET DES MUNITIONS TROUVÉS DANS LES FORTS.

Fort avancé de Tong-Niéou.

1 canon en fonte de fer du calibre de 68 millimètres : a été encloué.

120 kilogrammes de poudre en gargousses et 80 boulets de 6 livres ont été jetés dans un puits, ainsi que les munitions pour fusils.

Ce fort renfermait 42 embrasures pour canons de divers calibres et n'était point encore achevé.

Grands ouvrages retranchés de Tong-Niéou.

2 canons en fonte de 16 (provenance annamite) sur affûts à 4 roulettes, 4 canons en fonte de 12 (provenance annamite) sur affûts à 4 roulettes, 8 canons en fonte de 6 (provenances annamite et hollandaise) sur affûts à 4 roulettes, 2 canons en fonte de 4 (provenances annamite et hollandaise) sur affûts à crosse, 2 gingoles (ou pierriers de demi-livre) en fonte.

Ces pièces ont toutes été enclouées et renversées de leurs affûts; ceux-ci ont, pour la plupart, été jetés au feu.

2.600 kilogrammes de poudre en grenier ou en apprêté, 240 boulets de divers calibres, 70 pots explosifs à mèche, 1.100 mitrailles à grosses et petites balles, 800 balles en plomb.

Toutes ces munitions ont été jetées dans un puits.

2 carabines à tige, dont une avec sabre-baïonnette, 1 sabre de canonnier monté, 1 mousqueton d'artillerie.

Armes françaises : conservées.

20 fusils de rempart sur chandelier, 72 fusils d'infanterie

de divers modèles, 340 lances annamites, 18 lances annamites avec oriflamme.

Les bois de ces armes ont été brisés; les canons et les baïonnettes ont été faussés.

88 gibernes garnies de 880 cartouches à balle.

Ces ouvrages renfermaient 92 embrasures pour canons ou gingoles et se trouvaient complètement achevés.

Citadelle de Mi-Coui.

3 canons en fonte des calibres de 60, 75 et 95 millimètres : ont été mis hors de service.

625 kilogrammes de poudre en grenier ou en apprêté, 190 boulets de divers calibres, 400 kilogrammes de mitraille à petites et grosses balles, 105 pots explosifs à mèche, 200 fusées incendiaires.

Ces munitions ont été noyées dans les puits.

A Mi-Coui, le 29 mars 1862.

Le Capitaine
commandant le détachement d'artillerie,
DARD.

CHAPITRE X.

INSURRECTION GÉNÉRALE DE 1862.

A la suite des faits de guerre rapportés dans les chapitres précédents, les Français se trouvaient maîtres des deux provinces entières de Saïgon et de Bien-Hoa et de celle de Mytho, sauf Go-Cong, qui était resté entre les mains des Annamites. Les provinces de l'Ouest se trouvaient même entamées par la prise de Vinh-Long. Tu-Duc comprit qu'il était temps d'arrêter la marche envahissante des conquérants, et il envoya à Saïgon, pour demander la paix, une ambassade à la tête de laquelle se trouvait Phan-Than-Giang, vice-roi des trois provinces de l'Ouest et l'un des personnages les plus considérés de l'empire d'Annam. Après d'assez longues négociations, un traité de paix fut en effet signé à Saïgon le 5 juillet. Ce traité, qui nous assurait l'entière possession des trois provinces conquises moyennant la rétrocession de Vinh-Long à l'Annam, semblait devoir mettre fin à la guerre; mais c'était une apparence trompeuse. Le traité reçut bien un commencement d'exécution; il fut même versé une partie de l'indemnité de guerre stipulée en faveur de la France et de l'Espagne, mais peu à peu le parti hostile à la paix reprit le dessus à la cour de Hué, et, en dépit des sages conseils de Phan-Than-Giang, Tu-Duc se décida à recommencer la lutte. Cependant, comme l'expérience lui avait appris qu'il avait peu de chance de résister aux Français dans une guerre régulière, le gouvernement annamite, au lieu de réunir, comme à Chi-Hoa, une grande armée pour nous combattre, organisa sur toute la surface de la Cochinchine une insurrection générale permanente qui, en nous obligeant à diviser nos forces à l'extrême, lui donnait plus de chances de succès.

L'amiral Bonard signalait depuis quelque temps au Mi-

nistre l'agitation sourde qui régnait dans toute la Cochinchine, l'état de surmenage du corps expéditionnaire affaibli par les congédiements, les maladies et la mort, et réclamait instamment dans toutes ses lettres l'envoi de renforts. « Si Votre Excellence ne peut pas m'envoyer les renforts que j'ai demandés, dit-il dans sa lettre du 13 décembre 1862, je ne puis répondre de la situation. » Trois jours plus tard, l'insurrection éclatait et se répandait rapidement dans toute la colonie.

Le 17 décembre, en effet, à 4 heures du matin, le fort de Taï-Thoï, dans le Rach-Tra, est brusquement attaqué par une bande de 300 hommes armés de lances et munis d'échelles en bambous. La garnison, composée de 74 hommes d'infanterie de marine, est surprise dans l'obscurité; elle parvient cependant à repousser l'ennemi; mais son commandant, le capitaine Thouroude, est tué à coups de lance.

Dans la nuit du 17 au 18 décembre, le fort de Long-Than, dans la province de Bien-Hoa, est attaqué par 1.200 Annamites partagés en deux bandes distinctes. Tous, ils sont armés de fusils et échangent une assez longue fusillade avec la petite garnison du fort; celle-ci exécute à 5 heures du matin une vigoureuse sortie qui la débarrasse des assaillants et leur fait perdre environ 200 hommes. Le reste de la bande se console en brûlant la sous-préfecture de Long-Than et massacrant le Huyen avec un certain nombre de chrétiens. L'amiral fait, aussitôt qu'il est prévenu, renforcer la garnison du fort, qui est portée à 49 hommes d'infanterie, 40 cavaliers et 5 artilleurs avec 2 obusiers de montagne.

Dans la même nuit du 17 au 18 décembre, 6 brûlots sont lancés contre la canonnière l'*Alarme* à Tan-Hoa, tandis que la batterie d'artillerie (capitaine Marchet) et le poste d'infanterie de marine en observation devant Go-Cong[1] étaient

[1] On sait que Go-Cong était resté entre les mains des Annamites, et demeurait dans notre province de Mytho le foyer de la résistance nationale contre nous.

attaqués avec vigueur par le feu de plusieurs petits forts avancés de cette place et du fort principal. Une troupe de 400 Annamites effectua même une sortie offensive, mais elle fut repoussée avec des pertes sensibles.

Dans la journée du 18, des brûlots sont lancés contre la lorcha n° 10 mouillée aux Quatre-Bras comme poste de surveillance près de Phuoc-Ty-Phu.

Sur la route de Phuoc-Ty-Phu, un surveillant des télégraphes, accompagné par un caporal et trois hommes d'infanterie de marine, est surpris par une bande d'une centaine d'insurgés. Tous les Français sont massacrés, sauf l'un des soldats qui parvient à s'échapper.

Le 18 au soir, une troupe de 2.000 rebelles avec des pierriers vient attaquer, à 150 mètres, le détachement d'infanterie de marine qui occupe le poste de Thuoc-Nieu, dans la province de Mytho; cette troupe est repoussée avec de grandes pertes.

Dans la même soirée du 18, une autre troupe de 2.000 rebelles avec 12 pierriers attaque le fort de Rach-Kien, occupé par une compagnie d'infanterie de marine et quelques artilleurs avec 2 obusiers de montagne. La première décharge des obusiers met la bande en fuite; elle se reforme le lendemain et vient de nouveau se présenter devant le fort, mais elle est définitivement chassée par le tir de quelques obus.

Le 25 décembre, une bande attaque Ben-Ca, à 8 kilomètres de Bien-Hoa, et brûle la sous-préfecture. Elle se porte ensuite à Tan-Trieu, gros village situé à 6 kilomètres de Bien-Hoa, pour brûler le village et massacrer les chrétiens. Mais cette chrétienté avait à sa tête un missionnaire énergique qui se savait menacé[1]; il avait demandé, pour se défendre, des armes à l'inspecteur de Bien-Hoa, qui n'avait pas pu ou n'avait pas voulu lui en donner. Il était alors allé en demander

[1] L'abbé Besombes.

à la Direction d'artillerie à Saïgon, et avait obtenu sans difficulté, du commandant Sapia, une quinzaine de fusils démodés avec quelques munitions. Rentré à Tan-Trieu, il distribue ces fusils et en démontre l'usage à ses néophytes, si bien que lorsque la bande des rebelles approche, elle est reçue par un feu bien nourri. L'attaque est repoussée; les rebelles perdent près de 60 hommes et laissent quelques prisonniers entre les mains du missionnaire.

Des mouvements analogues se produisent sur d'autres points : l'insurrection est battue partout, il est vrai, mais elle démontre un réel aguerrissement chez les Annamites, qui, renversant les rôles, viennent maintenant nous attaquer dans nos postes. L'amiral Bonard le fait observer au Ministre et continue à demander des renforts qui n'arrivent jamais. Les doléances perpétuelles du gouverneur de la Cochinchine impatientaient le Ministre de la marine, comme il est facile de le voir par les annotations écrites en marge de ses lettres[1]. Et cependant ces doléances étaient fondées, car il fallait faire face à la fois sur tous les points, et avec le faible effectif du corps expéditionnaire on ne pouvait fournir partout que des garnisons insuffisantes et fatiguer les troupes par de fréquents déplacements. Saïgon avait dû être presque entièrement démuni pour fournir aux nécessités urgentes, et dans sa lettre au Ministre du 8 janvier 1863 le gouverneur pouvait dire : «Pour sauvegarder la sécurité de la ville, je suis obligé de mettre à terre tout ce que j'ai de marins, d'armer les civils, les malades et les infirmiers, les commis aux vivres, les ouvriers, etc..... Je n'ai littéralement pas 100 hommes disponibles.»

L'état et situation des divers forts de la Cochinchine, ar-

[1] Par exemple celle-ci : «Je comprends que M. Bonard regrette de n'avoir pas plus de moyens; je le regrette plus que lui. Mais ce ton de mauvaise humeur incessant finit par devenir fort peu convenable. Il faut le lui dire bien nettement.»

rêté au 20 janvier 1863 par le colonel d'infanterie de marine Reboul, chef d'état-major, montre bien quelle était à ce moment la dissémination des troupes.

L'extrait relatif à l'artillerie est donné en détail ci-dessous :

DÉSIGNATION DES POSTES.			EFFECTIF PRÉSENT.		CHEVAUX.	MULETS.	ÂNES.
			Officiers.	Troupes.			
Saïgon..	Direction		4	96	61	54	25
	Régiment et escadron du train.	*Espérance*	1	14	»	»	»
		Ouvrages neufs	1	»	»	»	»
		Camp des Mares	3	66	38	38	»
	Compagnie d'ouvriers		1	25	1	»	»
	Subsistants		1	»	»	»	»
Pagode de Caï-Maï			»	1	»	»	»
Tong-Kéou			»	1	2	»	»
Tram-Bang			»	5	»	»	»
Tay-Ninh			»	8	»	»	»
Rach-Kien			»	10	»	»	»
Tu-Yen-Môt			»	1	»	»	»
Mytho			1	25	3	12	»
Bien-Hoa			2	38	5	17	»
Long-Than-Huyen			»	3	»	»	»
Baria			1	19	2	6	»
Vinh-Long			1	11	»	»	»
Go-Cong			2	17	»	»	»

On peut d'ailleurs constater, en parcourant l'état général de répartition, que les autres troupes sont proportionnellement aussi morcelées que l'artillerie. Elles constituent en effet le gros de la garnison dans tous les postes où se trouvent des artilleurs, mais en outre elles défendent plusieurs postes où l'artillerie n'est pas représentée : par exemple, le fort du Sud de Saïgon, occupé par de l'infanterie de marine, des troupes indigènes et 3 hommes du génie; le fort Testard, occupé par quelques tirailleurs algériens et 3 hommes du génie; Hoch-

Moun, gardé par 12 hommes d'infanterie de marine; Rach-Tra, par 54 hommes d'infanterie de marine et 5 cavaliers; Can-Gioc, gardé par 16 hommes d'infanterie de marine; Kien-An-Phu, par 25 tirailleurs algériens, etc.

Si l'insurrection avait été partout repoussée dans les dernières semaines de décembre 1862, elle était loin d'être découragée; elle était d'ailleurs sans cesse excitée et entretenue par des émissaires venus de Hué, qui parcouraient le pays en tous sens. Le centre de l'insurrection dans la Basse-Cochinchine était à Go-Cong, et c'est de là que partaient les émissaires semant des proclamations pour exciter la révolte dans les trois provinces. Un mandarin influent de Go-Cong, le Quan-Dinh, avait pris ouvertement le titre de chef de l'insurrection générale contre les Français, titre qu'il prétendait, à tort ou à raison, avoir reçu officiellement de la cour de Hué. C'était lui qui lançait les proclamations incendiaires prêchant non seulement la révolte et le pillage, mais encore l'assassinat. Il promettait une prime de 20 onces d'argent par tête de soldat européen, variant de 30 à 100 onces pour la tête d'un officier ayant de un à sept galons; de 1.000 onces pour brûler un magasin de vivres ou de poudre, de 4.000 onces pour brûler un grand navire. Il s'était fait décerner le titre de *Pham-ngay-binh-tay* (infatigable destructeur des Occidentaux).

Phan-Than-Giang, chef du parti de la paix, désavoua publiquement le Quan-Dinh; mais ce désaveu n'arrêta pas ses manœuvres. L'amiral Bonard ne disposant pas de forces suffisantes pour enlever Go-Cong, avait dû se contenter d'établir une sorte de blocus autour de ce foyer de rébellion à l'aide de troupes d'artillerie et d'infanterie sur terre et de canonnières sur les arroyos, et nous avons vu que ces forces de blocus avaient été attaquées dès le premier jour de l'insurrection.

La situation n'était donc pas brillante à la fin de l'année 1862, et l'amiral continuait à demander avec plus de raison

que jamais, mais sans plus de succès, des renforts pour le corps expéditionnaire; il fixait entre autres à 700 hommes l'effectif nécessaire des troupes d'artillerie.

La nouvelle année apporta une recrudescence dans les troubles de la colonie. Dans la première semaine de janvier, les câbles télégraphiques furent coupés sur plusieurs points entre Saïgon et Mytho; la route elle-même fut aussi coupée et détruite en plusieurs endroits.

Une affaire sérieuse eut lieu dans l'arrondissement de Baria.

Le 1er janvier 1863, le chef de bataillon d'infanterie de marine Coquet, qui commandait ce poste important, envoie une reconnaissance sur la route de Than-Mi où on lui avait signalé l'existence de chrétiens annamites errants qu'il s'agissait de rallier, et lui-même se porte sur Long-Lap, où devait se trouver une bande de rebelles. Mais la première reconnaissance eut seule l'occasion de s'engager. Sa force était de 25 hommes de la 9e compagnie d'infanterie de marine (capitaine Miche de la Malleraye), 12 artilleurs servants ou conducteurs avec un canon de 4 rayé de campagne (lieutenant Peyrichout) et 13 cavaliers ou gendarmes (sous-lieutenant de Rigodit). Elle s'avança trop loin et fut bientôt entourée par des masses profondes : le feu calme et précis de la pièce d'artillerie, le feu des fantassins déployés en tirailleurs dans les broussailles du bord de la route, enfin deux charges audacieuses de la poignée de cavaliers placés sous les ordres du sous-lieutenant de Rigodit finirent par dégager la colonne d'une situation réellement critique. Deux cavaliers européens [1] avaient été tués et 7 chevaux blessés.

Le commandant Coquet signala comme s'étant particulièrement distingué dans cette affaire le lieutenant Peyrichout, qui, malgré la petite distance qui le séparait des rebelles, ne

[1] On sait que la cavalerie cochinchinoise comptait beaucoup de Tagals de Manille.

battait en retraite que lentement et s'arrêtait de temps en temps pour tirer à mitraille sur les masses compactes des Annamites.

Quelques jours après, une partie du télégraphe reliant Bien-Hoa à Baria était détruite par les insurgés, et l'amiral Bonard devait renoncer à mettre en communication télégraphique Saïgon avec le cap Saint-Jacques [1].

Les 5, 6 et 7 janvier, une petite expédition dut être dirigée contre des forces rebelles qui avaient pris position derrière Gya-Than (province de Mytho). Deux détachements furent formés pour cette expédition : l'un, avec le lieutenant de vaisseau Gougeard, avait 45 hommes d'infanterie et des Annamites volontaires; l'autre, avec le lieutenant de vaisseau Dol, avait 40 tirailleurs algériens, 30 marins et 10 artilleurs avec un canon de 4 rayé.

« Le premier détachement passe de vive force l'arroyo de Rach-Sao et arrive à Gia-Than. Le deuxième détachement, parti de Phu-Kut, suit une route parallèle à l'arroyo Ké-Luoc, rencontre les rebelles ayant leur droite appuyée sur les bambous de l'arroyo et leur gauche à un massif dans la plaine; ils avaient quelques pierriers; ils ont été repoussés.

« Les Annamites reforment leurs lignes entre Gya-Than et Benh-Cak; ils sont de nouveau battus, et le lieutenant d'infanterie de marine Dupont d'Aisy, adjudant-major de la colonne, leur enlève un pierrier. Nous restons maîtres des routes de Benh-Cak, Gia-Than et Song-Than. La jonction des deux colonnes a lieu à Gia-Than [2]. »

Les deux colonnes, après avoir battu séparément la région voisine, se rejoignent de nouveau à Long-Tri. Elles ont mis partout les Annamites en fuite, ont détruit une fonderie de projectiles en plomb, une fabrique de boucliers en bambous

[1] Lettre de l'amiral au Ministre en date du 19 janvier 1863.

[2] Rapport officiel du chef d'état-major général Reboul en date du 30 janvier 1863.

tressés recouverts de peau de buffle, et tué une centaine de rebelles. Elles n'avaient eu aucun homme tué et seulement 3 coolies blessés.

Du 8 au 14 janvier, autre expédition pour chasser des bandes qui se fortifiaient à Go-Den, toujours dans la province de Mytho. Le lieutenant de vaisseau Lespès, chargé de cette expédition, avait sous ses ordres une compagnie de tirailleurs algériens (80 hommes), 30 soldats indigènes, 15 hommes d'infanterie de marine, 11 marins et 5 artilleurs fuséens. En outre, une canonnière et une embarcation armée en guerre portant une section d'infanterie de marine se portent par le rach Doï-Ma devant les fortifications de Long-Khé, que la colonne Lespès doit attaquer par terre. Cette colonne arrive le 8 à Go-Den, après avoir débusqué les Annamites d'une redoute et dispersé deux bandes rencontrées sur sa route; le 9, elle marche sur Long-Khé, dont elle trouve les ouvrages abandonnés. Elle pousse alors jusqu'à Canduoc, où elle arrive le 11. En effectuant son retour, elle trouve une résistance assez sérieuse à Long-Phu et à Go-Den; les Annamites, qui se laissent aborder de plus près que dans les rencontres précédentes, sont dispersés après avoir perdu beaucoup de monde. De notre côté, un soldat blessé et un officier contusionné.

Dans la province de Bien-Hoa, la première semaine de janvier donne aussi lieu à des reconnaissances suivies de quelques petits engagements.

Le 17 janvier, le lieutenant d'infanterie de marine en observation devant Go-Cong pousse une reconnaissance vers les ouvrages de Vinh-Loi, entre dans un fortin et ramène deux pierriers et un prisonnier. Il effectue, les 21, 22 et 23 janvier, d'autres reconnaissances sur la route de Dong-Son, tuant du monde aux rebelles et brûlant leurs approvisionnements. Du côté des Français, un quartier-maître blessé le 17; le lieutenant et un caporal blessés dans les trois autres journées.

Les Annamites revenaient cependant souvent dans les localités d'où ils avaient été expulsés; cette ténacité, dont ils n'avaient pas fait preuve jusqu'alors, démontre la pression exercée sur eux par les agitateurs. C'est ainsi que le 17 janvier le commandant du fort de Rach-Kien se voit forcé d'aller déloger, pour la troisième fois, les Annamites du village et des retranchements voisins qu'ils occupaient avec une vingtaine de pierriers. Ils sont mis en fuite et perdent une soixantaine d'hommes, sans qu'il y ait ni tué ni blessé du côté des Français malgré le feu des pierriers.

Le 23 janvier, le capitaine Herbillon, commandant le fort de Long-Than, exécute une sortie avec 35 hommes d'infanterie de marine, quelques matas et un obusier de montagne avec 3 artilleurs; il marche sur Phuoc-Laï, où 400 rebelles s'étaient fortifiés, enlève leurs retranchements et les force à fuir dans les bois en laissant sur le terrain 4 hommes tués et 6 grièvement blessés. De notre côté, 3 matas blessés. Le lendemain 24 janvier, il opère la même exécution à Ban-Long, où s'étaient fortifiés environ 800 rebelles.

A Baria, le fort était menacé au même moment par des rassemblements sérieux, mais la garnison, trop faible pour agir à l'extérieur, restait sur la défensive et réparait les remparts en vue d'une agression. Les insurgés avaient, en effet, réussi à attirer à eux les tribus des Moïs limitrophes des territoires de Bien-Hoa et de Baria, et le concours de ces tribus sauvages, qui s'étaient abstenues jusqu'alors de prendre part aux hostilités, apportait un appoint notable à l'insurrection dans la province de Bien-Hoa.

Tous les détails que nous venons de rapporter sont assurément un peu longs, mais il était nécessaire de les indiquer, car si chacun d'eux est peu important, leur ensemble seul permet de juger de l'état d'anarchie dans lequel se débattait la Cochinchine à la fin de l'année 1862 et au commencement de l'année 1863. Nous croyons d'ailleurs qu'ils ne sont guère

connus et que peu de personnes imaginent exactement aujourd'hui la somme d'efforts que les troupes de la marine ont dû développer, au début, pour conserver et développer cette belle colonie, efforts que rendait inévitables l'inexplicable persévérance avec laquelle le Gouvernement refusait d'envoyer les renforts demandés.

Au point de vue particulier du présent historique, ces détails permettent de voir nettement le rôle de l'artillerie pour laquelle on avait dû pousser à l'extrême la division en *petits paquets*. Si dans quelques circonstances elle se trouvait un peu groupée sous les ordres d'un capitaine (comme à Mi-Couï) ou d'un lieutenant (comme à Baria), elle était la plupart du temps répartie en petits détachements de 3 à 10 hommes, sans officier de l'arme, placée sous les ordres directs tantôt d'un officier d'infanterie de marine ou d'un officier de tirailleurs, tantôt d'un lieutenant de vaisseau ou d'un officier espagnol. Elle avait d'ailleurs le rôle le plus difficile dans cette guerre de partisans, où le feu de l'ennemi était presque négligeable et où tout l'effort se traduisait par des marches rapides dans des terrains défavorables; le transport de son matériel, canons ou fusées, lui créait en effet des difficultés spéciales. Elle arriva pourtant à faire toujours honorablement ce qui lui était demandé pendant cette insurrection complexe et disséminée sur tous les points de la colonie.

L'amiral Bonard ne se lassait pas pendant ce temps de supplier le Ministre de renforcer le corps expéditionnaire; il accusait avec vivacité les diverses directions du ministère auxquelles on remettait le soin de répondre à ses demandes : « Ces directions, dit-il, sont dans l'ignorance la plus complète des besoins incessants d'une armée, à plus de mille lieues de la métropole, en présence d'une population aussi nombreuse que celle de la France, ne reculant devant aucune des ruses et des atrocités que les nations civilisées n'emploient jamais, même dans les guerres les plus achar-

nées[1]. » Il constate à nouveau que le corps expéditionnaire ne peut suffire à une tâche qui est au-dessus de ses forces, et s'exprime en particulier sur l'artillerie dans les termes suivants :

« L'artillerie est insuffisante, même pour l'entretien du service courant, en artilleurs et en ouvriers; quant au service des transports des vivres et ambulances, elle est complètement hors d'état d'y faire face : elle n'a ni les conducteurs, ni les bêtes de bât, ni les voitures nécessaires pour suffire à ces exigences; il en résulte qu'il est impossible de tenir la campagne dans ces conditions. Il faut des conducteurs de voitures, des muletiers, etc., gens spéciaux qu'on n'improvise pas avec des Annamites et sans instructeurs; il est donc essentiel que le département de la guerre, si la marine ne peut les fournir, donne ces conducteurs et ces muletiers sans lesquels il est impossible de rien faire. »

Les lacunes signalées si énergiquement par l'amiral Bonard dans l'organisation des troupes de la marine étaient parfaitement exactes; encore aujourd'hui, ce n'est qu'avec l'aide du département de la guerre que ces troupes peuvent suffire aux besoins des divers services, dès que la situation devient tant soit peu critique.

[1] Lettre du 31 janvier 1863.

CHAPITRE XI.

ARRIVÉE DE RENFORTS. — RÉPRESSION DE L'INSURRECTION.

L'amiral reçut enfin la promesse de l'envoi des renforts demandés, mais il craignit que ces troupes ne pussent pas arriver de France avant la saison des pluies qui est impropre à toute opération militaire. Il tenait cependant, avant de demander à Hué la ratification du traité du 5 juin 1862 lorsque ce traité serait revenu de Paris signé par l'empereur, à dompter complètement cette insurrection dont le parti de la guerre se servait pour empêcher Tu-Duc de consentir à l'exécution du traité. Il aurait voulu se présenter au souverain annamite avec le fait acquis de la possession réelle et effective de toute la Basse-Cochinchine. Pour cela, il fallait non seulement écraser les bandes insurgées partout où elles se montraient, mais encore s'emparer de Go-Cong, le grand centre de l'insurrection et qui d'ailleurs avait jusqu'alors complètement échappé à notre conquête.

Si Go-Cong n'était pas pris avant la saison des pluies, on était obligé de renvoyer à l'année suivante l'exécution de cette importante opération. Dans ces circonstances, l'amiral Bonard n'hésita pas à faire un appel immédiat au contre-amiral Jaurès commandant la station navale des mers de la Chine et en même temps au capitaine général des Philippines dont les compatriotes partageaient avec tant de dévouement les fatigues du corps expéditionnaire et dont le gouvernement était solidaire de la France pour l'exécution du traité.

Ces deux demandes furent agréées avec un égal empressement. L'amiral Jaurès envoya directement à Saïgon la frégate la *Renommée* avec plusieurs compagnies du 3me bataillon d'infanterie légère d'Afrique prises à Shang-Haï, et fit passer par Manille la frégate la *Sémiramis*, pour y prendre un bataillon

d'infanterie espagnole fourni par nos fidèles alliés. Ces renforts arrivèrent à Saïgon le 1er février et permirent à l'amiral Bonard de sortir de la stricte défensive dans laquelle il avait été obligé de se tenir pendant tout le mois de janvier et de reprendre partout à la fois une vigoureuse offensive. Le bataillon annamite récemment créé, dont l'instruction était maintenant complète et dont la fidélité, mise à l'épreuve dans plusieurs affaires, n'avait rien laissé à désirer, lui fournissait d'ailleurs un autre moyen d'action qui était loin d'être négligeable.

Nous indiquerons sommairement les opérations qui purent alors être exécutées simultanément sur tous les points menacés.

1° à Baria. — Nous avons laissé, à la date du 20 janvier, le commandant Coquet entouré par de nombreuses bandes d'Annamites et de Moïs. Le gouverneur avait envoyé, pour l'aider à se dégager, un petit renfort composé avec les hommes disponibles à Saïgon qu'il ne devait d'abord garder que momentanément; mais l'arrivée des troupes apportées par la *Renommée* et la *Sémiramis* lui permit de le conserver. Il sut d'ailleurs s'en servir avec succès.

Le 20 janvier, dans une sortie, il attaque une tranchée faite par les Moïs et leur tue une vingtaine d'hommes.

Le 23 janvier, il marche sur Cho-Ben et se trouve débordé par des masses annamites qui se portent sur son flanc gauche et sur ses derrières : il est dégagé par le feu de l'artillerie qui tue beaucoup de monde en tirant sur ces masses compactes.

A la fin de janvier et dans le courant de février, il continue à poursuivre et à disperser les bandes qui se forment dans le voisinage de la place et dégage complètement le territoire de la préfecture jusqu'à la frontière du Binh-Thuan.

2° à Bien-Hoa. — Dans la première quinzaine de février, le lieutenant-colonel Loubère, commandant supérieur de la province de Bien-Hoa, à la disposition duquel on avait mis, à titre de renfort, une des compagnies d'infanterie légère

d'Afrique qui venaient de débarquer en Cochinchine, bat deux fois les rebelles et force un grand nombre de villages à faire leur soumission. Cette petite expédition coûte: un sergent, deux caporaux et cinq chasseurs de l'infanterie légère blessés ainsi que deux matas (miliciens annamites). On capture en revanche un millier de personnes (familles d'insurgés) et quelques centaines de buffles.

3° à Go-Den. — Dans la province de Mytho, on est obligé de diriger une nouvelle expédition contre Go-Den qui a été réoccupé par les Annamites. Plusieurs colonnes marchent simultanément sur ce point. L'une, partant de Saïgon, comprend deux compagnies d'infanterie légère d'Afrique (capitaine Cotte) et un détachement d'artillerie avec un obusier de montagne (sous-lieutenant Dutech).

Une autre (lieutenant de vaisseau Gougeard) part de Ben-Luc avec 40 fusiliers marins, 50 hommes du bataillon indigène et 1 obusier de montagne de l'artillerie.

Une troisième (capitaine Chasseriau) part de Rach-Kien avec 83 hommes d'infanterie de marine.

Enfin une quatrième (lieutenant de vaisseau Dupuis) part de Caï-Trom avec 80 fusiliers marins.

Toutes ces colonnes arrivent ensemble à Go-Den à l'heure indiquée, après avoir enlevé les retranchements et détruit les obstacles semés sur leur route; les Annamites, craignant d'être cernés par ce mouvement concentrique, abandonnent sans combat toutes leurs positions.

4° à Tay-Ninh. — A Tay-Ninh, le chef de bataillon Brière de l'Isle, par des pointes fréquentes, empêche la jonction des diverses bandes et capture un de leurs chefs.

5° à Ben-Luc. — Deux compagnies d'infanterie légère d'Afrique occupent les fortifications de Ben-Luc.

Telle était la situation au 28 février lorsque arriva enfin d'Europe le capitaine de vaisseau Fricault, porteur des ratifications du traité conclu à Saïgon le 5 juin 1862. L'amiral Bonard, plénipotentiaire de l'empereur Napoléon III, et le

colonel Palanca, plénipotentiaire de la reine Isabelle II, envoyèrent immédiatement au roi Tu-Duc un ultimatum rédigé et signé en commun, par lequel ils le sommaient de répondre catégoriquement par *oui* ou par *non* s'il voulait recevoir les plénipotentiaires avec tous les honneurs dus aux souverains qu'ils représentaient et ratifier à son tour le traité. La fermeté de cet ultimatum puisait évidemment sa source dans l'arrivée des renforts récemment reçus [1], et l'on ne cachait pas à Tu-Duc que, s'il refusait la ratification, on lui prendrait par la force beaucoup plus qu'il ne cédait par le traité de paix. Tu-Duc, à qui l'on n'avait encore jamais parlé sur un ton aussi résolu, dut s'incliner. Il accepta toutes les conditions imposées.

Le 1er avril suivant, l'amiral Bonard expédiait à Hué, sur l'aviso le *Forbin*, les deux plénipotentiaires Lam et Phan-Than-Giang, signataires du traité pour le roi d'Annam, chargés de veiller aux préparatifs de la cérémonie. Le lendemain 2 avril, il partait pour la même destination sur la *Sémiramis* avec la corvette espagnole *Circé* portant le colonel Palanca. Les ratifications furent solennellement échangées, et la paix définitivement rétablie entre l'Annam et les puissances chrétiennes alliées.

Mais, dans l'intervalle écoulé entre l'envoi de l'ultimatum et l'échange définitif des ratifications, les troupes expéditionnaires avaient remporté un nouveau succès décisif par la prise de Go-Cong.

[1] Indépendamment des renforts fournis par l'amiral Jaurès et le capitaine général de Manille, la *Garonne* était arrivée à Saïgon le 26 février, portant 6 compagnies d'infanterie avec un détachement d'artillerie. Les démarches répétées de l'amiral Bonard se trouvaient donc à la fin couronnées de succès.

CHAPITRE XII.

PRISE DE GO-CONG.

La situation de Go-Cong dans une sorte de presqu'île vaseuse comprise entre le Cambodge, le Soirap et le Vaïco, coupée par plusieurs arroyos et par de nombreux cours d'eau impraticables aux bâtiments et même aux embarcations ordinaires, et couverte çà et là de grands marais noyés pendant la plus grande partie de l'année, offrait à un plus haut degré, pour les opérations militaires, toutes les difficultés que présente habituellement le sol dans le Delta de la Basse-Cochinchine. Les Annamites avaient d'ailleurs accumulé, sur tout le territoire de ce canton, les forts, les fortins, les barrages et les défenses accessoires.

Les forces dont disposait le Gouverneur à la fin de l'année 1862 ne lui permettant pas d'enlever une position aussi forte, il s'était borné à en établir le blocus au commencement du mois de novembre; blocus forcément incomplet, car les émissaires de l'insurrection trouvaient le moyen de passer pendant la nuit à travers des marais inabordables pour nos troupes; pour ce blocus, le lieutenant de vaisseau Guys avec l'*Alarme* et les deux canonnières 13 et 19 était venu mouiller près du confluent du rach Go-Cua et du rach Go-Cong; la batterie du capitaine Marchet était venue s'établir près de ce confluent, et la 17e compagnie d'infanterie de marine, venue également de Saïgon, envoya une section occuper la plaine comprise entre Go-Cong et le rach Tay-Nhien-Trung, tandis que l'autre s'établissait près de Vinh-Toï pour protéger ce village occupé par des Annamites dévoués à notre cause. Pendant près de quatre mois, tous ces détachements restèrent dans ces postes entourés de marais : aussi ils ne furent pas épargnés par les maladies. Le capitaine Marchet avait reçu l'ordre d'établir

près du mouillage de l'*Alarme* une batterie qui devait être armée de 6 canons de 30 pour protéger le mouillage des bâtiments et le débarquement des colonnes expéditionnaires et fournir un point d'appui solide au départ de ces colonnes. Le terrain était un marais vaseux, et la batterie ne put être construite qu'à l'aide de barriques enfoncées dans la vase et surmontées d'une plate-forme continue en bois.

Quant aux Annamites rebelles, ils occupaient Go-Cong, Vinh-Loï, Dong-Son, avaient coupé la route de Dong-Son à Vinh-Toï, construit des forts sur le rach Muon-Dao, le rach Gra et le rach Cua-Cao et un autre à Traï-Ca. Le Lan-Lop, qui se jette dans le Soirap, avait été fermé par des barrages défendus par des forts.

Telle était la situation au moment où il fut possible de commencer les opérations : le 13 février, l'*Européen* partait de Saïgon portant 150 lits d'hôpital, des vivres pour alimenter 1200 hommes pendant un mois, 8 pièces de canon et du matériel du génie, et venait mouiller à l'embouchure du rach La. Plusieurs bateaux-citernes remplis d'eau potable étaient rassemblés au même point. Le même jour, une colonne composée de 3 compagnies de tirailleurs algériens, 100 hommes du bataillon annamite, 80 chasseurs de l'infanterie légère d'Afrique, 30 soldats du génie et une section d'artillerie avec 2 canons rayés de montagne débarquait dans le rach Dung sous les ordres du commandant Piétri, marchait droit sur Dong-Son et occupait ce village sans coup férir.

Le surlendemain, 15 février, la même colonne se porte de Dong-Son sur Vinh-Loï en trois détachements : celui de droite formé avec le génie et l'infanterie légère d'Afrique, celui de gauche formé avec les indigènes et l'un des canons de montagne, celui du centre formé avec les tirailleurs algériens et l'autre canon de montagne. Ce dernier détachement était conduit directement par le commandant Piétri. Le détachement de gauche eut à traverser des marais et à enlever plusieurs ouvrages. L'attaque générale contre le fort de Vinh-Loï eut

lieu à 11 heures du matin avec un plein succès : les Annamites prirent la fuite après une faible résistance.

L'amiral Bonard, qui était venu présider au débarquement de la colonne Piétri, retourna aussitôt à Saïgon pour former une nouvelle colonne destinée à combiner avec celle-ci une attaque décisive contre Go-Cong. Il ne ressort des rapports officiels aucun motif pour lequel ces colonnes n'auraient pu être formées et lancées simultanément : il a dû cependant en exister quelqu'un [1], puisque nous avons vu l'amiral lui-même expliquer et vanter l'avantage des actions simultanées. Quoi qu'il en soit, pendant ce temps, le commandant Piétri dut se maintenir d'une part sur la route de Dong-Son à Vinh-Loï et d'autre part se relier avec le poste de Cho-Gao, situé sur le rach Cahon à peu de distance de son embouchure dans le Cambodge et occupé par le lieutenant de vaisseau Gougeard avec 100 hommes de la garnison de Mytho (marins et Annamites). Cette même garnison de Mytho formait en même temps deux autres détachements d'une centaine d'hommes chacun, pour chasser les Annamites du rach Mun-Dao, du rach Gia et du rach Cua-Cao; deux canonnières et des jonques armées en guerre, mouillées dans le Cambodge près de l'embouchure de ces arroyos, étaient en mesure de couper la retraite aux fuyards qui seraient tentés de prendre la voie fluviale.

La nouvelle colonne formée à Saïgon fut placée sous les ordres directs du colonel espagnol Palanca : elle comprenait 600 hommes d'infanterie espagnole, 3 compagnies d'infanterie de marine, 100 fusiliers marins et une batterie d'artillerie avec 6 pièces de campagne. Le général Chaumont, qui devait prendre le commandement supérieur des troupes, se mit en route avec cette colonne le 22 février. Toutes ces troupes fu-

[1] Peut-être une insuffisance des moyens de transport, car l'amiral Bonard, dans sa correspondance avec le ministre, se plaignait autant du manque de bateaux dans la flottille que du manque de troupes dans le corps expéditionnaire.

rent mises à terre dans la soirée à 2 kilomètres du Tay-Nhien-Trung; la journée du 23 fut employée à faire des reconnaissances et à construire un pont sur l'arroyo. Le 24, la colonne franchissait le Tay-Nhien-Trung à l'aide de ce pont.

En même temps le commandant Piétri recevait l'ordre de quitter Dong-Son et de se porter directement sur Go-Cong, tandis que les détachements auxiliaires fournis par la garnison de Mytho accomplissaient leur mission, le premier (lieutenant de vaisseau Vergne) en enlevant les lignes du rach Gia, le second (lieutenant de vaisseau Réveillère) en réduisant au silence le fortin du Cua-Cao.

D'autre part, le départ de la colonne principale était appuyé par les canonnières 13 et 19 qui attaquaient le fort annamite le plus avancé et forçaient l'ennemi à l'évacuer.

Les diverses colonnes mises en marche le 24 février devaient arriver, à peu près en même temps, devant Go-Cong par des chemins séparés, et opérer une attaque simultanée. Mais aussitôt que les rebelles virent leurs ouvrages avancés tournés par les troupes qui avaient passé le Tay-Nhien-Trung (colonne Palanca, munie d'une batterie de campagne), ils abandonnèrent non seulement ces ouvrages, mais encore le village et le fort même de Go-Cong, et s'enfuirent à travers les marais et les broussailles de la plaine.

Nous n'avions eu dans cette affaire qu'une dizaine de blessés atteints le 23 février pendant la construction du pont sur le Tay-Nhien-Trung; les Annamites, en effet, comprenant que ce pont permettrait de tourner leurs ouvrages, avaient concentré sur les travailleurs tous les feux de leurs pierriers, et c'est la seule résistance réelle qu'ils aient opposée à l'attaque. Il y avait eu en outre plusieurs victimes du choléra, entre autres le lieutenant de vaisseau Odet Pellion, enlevé en douze heures à bord de l'*Alarme*.

Nos troupes étaient donc entrées le 24 dans Go-Cong; le lendemain, 25 février, une partie de ces troupes sortit de Go-Cong sous les ordres du général Chaumont et alla chasser

les rebelles de leur dernier refuge, le fort de Traï-Ca, tandis que la corvette espagnole la *Circé* enlevait les forts de Lon-Lap et détruisait les barrages de cet arroyo.

Ce canton de Go-Cong qui avait si longtemps tenu en échec les forces insuffisantes du corps expéditionnaire et qui avait fomenté une insurrection générale capable de mettre en jeu l'existence même de notre colonie, était dès lors tout entier entre nos mains; et, pour arriver à un résultat aussi important, il n'avait pour ainsi dire pas été besoin de luttes et de combats, il avait suffi d'amener autour de la position un ensemble de forces assez grand pour en assurer la conquête. Dès que ces forces approchent de Go-Cong, la position est abandonnée par les défenseurs. Un enseignement bien frappant se dégage de ce fait: c'est la grande économie de sang, de temps et d'argent qui serait réalisée dans les expéditions analogues si l'on voulait mettre tout de suite à la disposition du commandant en chef des forces suffisantes pour frapper un coup décisif et marcher vigoureusement dès le début sur le point principal qu'il s'agit d'emporter.

L'effet de la prise de Go-Cong sur la population annamite fut considérable et porta le dernier coup à l'insurrection. Des soumissions nombreuses affluèrent dans les trois provinces, et cette fois sans arrière-pensée. Les habitants des villages, en faisant leur soumission, arrêtaient eux-mêmes les chefs de la rebellion pour les livrer aux autorités françaises auxquelles ils remettaient en même temps leurs armes et les petits canons dissimulés jusqu'alors dans les broussailles ou les marais. Une série de petites colonnes mobiles à terre et des bâtiments de flottille dans les arroyos parcourut la Cochinchine en tous sens à la fin de février et dans le mois de mars, accélérant ce mouvement de soumission pour arriver à la pacification générale de la colonie.

Lorsque l'amiral Bonard se présenta à Hué au commencement d'avril pour exiger la ratification du traité, il se trouva donc dans une situation très avantageuse, ayant pour lui le

fait acquis de la possession effective des trois provinces. Aussi, comme nous l'avons dit plus haut, l'empereur Tu-Duc se soumit sans résistance nouvelle. La ratification du traité fut signée le 14 avril 1863 dans la salle des édits du palais royal de Hué.

La paix étant désormais assurée, les Espagnols, qui pendant cinq années avaient partagé en fidèles alliés nos fatigues et nos succès dans toutes les parties de la Cochinchine, repartirent pour Manille au commencement du mois d'avril, et l'amiral Bonard rédigea, à l'occasion de leur départ et sous la date du 31 mars, un ordre du jour où il faisait en termes émus ses adieux à cette troupe vaillante et disciplinée. Désormais la Cochinchine était colonie française et n'était plus occupée que par les troupes françaises.

CHAPITRE XIII.

REVISION DU TRAITÉ DE PAIX. — NOUVEAUX MOUVEMENTS INSURRECTIONNELS.

Le vice-amiral Bonard, très fatigué par les soucis du gouvernement de la Cochinchine pendant ces années si agitées de la conquête et de l'insurrection, dut rentrer en France aussitôt après le voyage de Hué et l'échange solennel des ratifications. Le contre-amiral de la Grandière, désigné pour le remplacer, s'embarqua à Marseille le 19 février 1863. Son voyage coïncidait avec une relève importante de l'artillerie en Cochinchine, car, dans une lettre écrite à bord de l'*Impératrice* pour rendre compte au Ministre de la première partie de son voyage, il signale sur le *Labourdonnais*, qui l'avait conduit de Marseille à Alexandrie, la présence de deux officiers d'artillerie allant à Saïgon et trouve sur l'*Impératrice*, qui le porte de Suez en Cochinchine, 319 artilleurs avec *une cantinière* et 3 officiers, et il ajoute plus loin : « Les 320 artilleurs de l'*Impératrice* vont braver les hautes températures de l'Océan Indien dans des conditions parfaites de bien-être. Cette troupe arrivera à Saïgon aussi fraîche qu'à son départ de France. » Il est à regretter qu'on n'ait pu toujours en dire autant des troupes qui ont été expédiées depuis cette époque en Extrême-Orient.

L'amiral de la Grandière, arrivé à Saïgon le 28 mars, prit officiellement les fonctions de Gouverneur et de commandant en chef le 1er mai, au départ de l'amiral Bonard[1]. Il semblait que son gouvernement dût s'exercer sans incident grave dans une colonie tranquille et pacifiée, mais Tu-Duc, qui n'avait accepté le traité de paix que contraint et forcé,

[1] Mort peu de temps après sa rentrée en France.

songeait déjà aux moyens de le modifier et de reprendre une partie, au moins, des territoires qui lui avaient été enlevés par la force. Il résolut à cet effet d'envoyer une ambassade en France. Cette ambassade comprenait 62 personnes, dont 3 ambassadeurs [1]; à ces 62 personnes de l'ambassade du roi Tu-Duc, le Gouverneur fit joindre 9 Annamites de la Cochinchine française, dont le principal était Petrus Ky, professeur du collège des interprètes français, et le tout fut embarqué à Saïgon à la fin du mois de juin 1863. Cette ambassade ne rentra à Saïgon que le 18 mars 1864 et, après y avoir passé quelques jours, elle fut reconduite à Hué sur un aviso de l'État.

Si elle était restée longtemps en France, elle n'y avait pas perdu son temps. Son but était de demander la revision du traité du 5 juin 1862 et la rétrocession à l'Annam par la France des trois provinces conquises moyennant une indemnité pécuniaire. En dépit des observations du Gouverneur de la Cochinchine et du marquis de Chasseloup-Laubat, Ministre de la marine, le Gouvernement français, qui avait toujours été hésitant dans cette affaire de la conquête de la colonie [2], lui accorda la plus grande partie de ce qu'elle demandait.

Un nouveau projet de convention, destiné à remplacer le traité du 5 juin, fut élaboré à Paris. Notre occupation devait être restreinte à quatre postes : Saïgon, Mytho, Thu-Dau-Môt

[1] Noms et titres des trois ambassadeurs :

1er ambassadeur : Phan-Than-Giang, vice grand censeur du royaume, 1er degré, 2e classe.

2e ambassadeur : Phan-Phu-Thu, premier secrétaire du ministère de l'intérieur, 2e degré, 2e classe.

Ambassadeur adjoint : Nguyen-Khai-Dân, maître des cérémonies du palais, chef de la justice du département de Tourane, 3e degré, 2e classe.

[2] Il ne faut pas perdre de vue que la guerre d'Annam avait été entreprise, au début, non pour conquérir la Cochinchine, mais pour venger les missionnaires français et espagnols martyrisés et obtenir dans les états de Tu-Duc le libre exercice du culte catholique. C'est d'ailleurs ce qui avait conduit l'Espagne à s'associer à la France dans cette guerre.

et Cholon; rien, comme on le voit, dans la province de Bien-Hoa. On stipulait, il est vrai, le libre parcours des fleuves avec une zone de 4 à 5 kilomètres le long des voies navigables pour en assurer la circulation. Le reste de notre conquête était rétrocédé aux Annamites moyennant une indemnité de 100 millions payable en cinquante annuités de 2 millions. En résumé, d'après cette nouvelle convention, nous n'avions plus de colonie en Basse-Cochinchine, mais seulement quelques comptoirs de commerce.

La nouvelle du succès des négociations de Phan-Than-Giang produisit naturellement un effet désastreux dans le pays. L'agitation recommença partout, les Annamites ralliés étant furieux de se voir abandonnés, et les Annamites hostiles espérant nous arracher bientôt la faible partie du territoire que nous conservait la nouvelle convention. On put craindre une nouvelle révolte.

L'amiral de la Grandière, qui voyait les choses de plus près que les négociateurs de Paris, ne se faisait pas d'illusion à ce sujet. C'est ainsi qu'il s'exprime dans une lettre du 27 octobre 1863 :

« Vous savez, M. le Ministre, la nécessité où je me suis trouvé d'ajourner le rapatriement du bataillon des tirailleurs algériens. Notre situation à l'époque de l'année à laquelle nous sommes arrivés, la menace de troubles qu'il faut éviter à tout prix, pour empêcher qu'ils ne dégénèrent en une nouvelle insurrection, commandaient de maintenir cette troupe en Cochinchine. »

La lettre du 29 novembre 1863 est encore plus explicite; l'Amiral, après avoir constaté que la tranquillité n'a pas encore été troublée, dit qu'il y a lieu de penser que, si l'insurrection éclate à la fin de décembre, elle ne sera pas générale; il ajoute : « Les arrestations assez nombreuses opérées récemment, les exécutions prononcées contre quelques chefs insoumis et des individus convaincus d'embauchage ont produit un excellent effet sur l'esprit public. Aussi n'est-il pas

rare de voir des villages secouer la crainte que leur inspiraient les mandarins et s'enhardir aujourd'hui jusqu'à venir d'eux-mêmes dénoncer les fauteurs de troubles. C'est ainsi que nous n'avons pas compté moins de 12 chefs insoumis remis dans ces derniers temps entre nos mains. »

Ce fut peut-être grâce à ces mesures que le mouvement insurrectionnel avorta presque partout. Il ne prit quelque importance que dans le cercle de Baria où des rassemblements séditieux se formèrent dès les premiers jours de l'année 1864. Les rebelles construisirent même plusieurs ouvrages fortifiés dans le nord-est de cet arrondissement. Une colonne fut organisée à Baria, sous les ordres du lieutenant-colonel Loubère, commandant supérieur de la province de Bien-Hoa; l'artillerie y était représentée par 2 obusiers de montage, portés à dos de mulet, sous les ordres du capitaine Godin; cette colonne délogea les Annamites des forts de Song-Rai et de Ba-Ka dans la journée du 22 avril 1864, détruisit ces forts, enleva les dépôts de campement jusqu'alors bien cachés et dont l'emplacement fut révélé par des Annamites soumis, fit un assez grand nombre de prisonniers et ramena enfin la pacification dans la contrée. Ces opérations, qui furent rapidement exécutées et terminées en quatre jours, s'accomplirent, comme d'habitude, sans pertes sérieuses par le feu de l'ennemi (il y eut cependant quelques hommes et un officier blessés lors de l'attaque des forts), mais elles coûtèrent comme toujours de grandes fatigues à la colonne expéditionnaire, à cause des obstacles accumulés sur les routes par les insurgés. Le lieutenant-colonel Loubère apprécia tout particulièrement les services rendus par l'artillerie et proposa, à la suite de cette affaire, le capitaine Godin pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

L'année 1865 commença, comme l'année 1864, par une tentative de révolte sur cette frontière du Binh-Thuan, qui constituait le point le plus favorable pour les rebelles à cause de l'appui qu'ils étaient sûrs de trouver dans la province

de celui de Gia-Loan et de la colonne Sève est à Nang-Gio sur la route de Gia-Phu. Ce fort est reconnu dans la matinée du 27 et, au moment où l'on prenait les dispositions d'attaque, on reconnaît qu'il a été évacué et incendié comme Gia-Lao. C'était le principal refuge des rebelles et leur arsenal de guerre; ils y fabriquaient des affûts de canons et de pierriers, des montures de gingols, de fusils et d'arbalètes.

Le 27, dans l'après-midi, l'infanterie tente, sans succès d'ailleurs, de rejoindre les fuyards sur la route du Binh-Thuan, tandis que l'artillerie, demeurée dans le fort, en achève la destruction. L'expédition était terminée, et le lendemain 28 toutes les troupes repartaient pour Long-Than.

Le commandant constate dans son rapport que chacun a fait son devoir et accorde à l'artillerie une mention spéciale. «L'artillerie, dit-il, a passé par des chemins qui, à première vue, paraissaient impraticables; c'est à peine si un cavalier osait s'y aventurer.» Il cite, d'autre part, comme s'étant particulièrement distingués, le capitaine Godin, commandant l'artillerie, le canonnier-servant Auguste et le canonnier-conducteur Berger.

Les insurrections partielles que nous venons de signaler prouvent que le Gouvernement français avait été bien mal récompensé de sa bienveillante condescendance envers les ambassadeurs annamites. Heureusement pour lui, la mauvaise foi de Tu-Duc fut trop tôt révélée; ce monarque astucieux refusa d'accepter les clauses de la nouvelle convention qu'il avait sollicitée, demanda la réduction de l'indemnité de 100 millions et la suppression de plusieurs des conditions qui lui étaient imposées. Le commandant Aubaret fut envoyé de Saïgon à Hué avec le titre de consul pour discuter les nouvelles prétentions de la cour d'Annam. Les négociations traînaient en longueur, il était impossible de s'entendre, et pendant ce temps éclataient en Cochinchine des troubles excités par les grands mandarins de cette cour. Cet état de choses finit par impatienter l'amiral de la Grandière, qui prit sur lui

d'envoyer au consul l'ordre de rompre définitivement toute négociation. Il rendit compte de cet ordre à Paris en exposant vigoureusement ces motifs, et obtint enfin au mois de janvier 1865 une décision du Gouvernement qui mettait fin à tous les pourparlers au sujet de la convention et déclarait qu'on s'en tiendrait au traité de 1862. La colonie de Cochinchine demeurait donc constituée avec ses trois provinces entières.

Cet insuccès diplomatique et la répression rapide de la révolte de Gia-Lao et de Gia-Phu auraient dû, semble-t-il, calmer l'ardeur belliqueuse des Annamites; néanmoins l'année 1866 fut encore marquée comme les précédentes par une tentative de révolte. Elle eut lieu cette fois dans la *plaine des Joncs*, que les Annamites considéraient comme inaccessible à nos troupes et constituant pour eux un refuge inexpugnable[1]. Au centre de cette vaste plaine, sur un plateau sablonneux, élevé par exception à 1 ou 2 mètres au-dessus des eaux, s'élevait le village de Tap-Muoy avec une forte citadelle où résidait le chef des bandes insoumises, Tien-Ho. Trois voies de communication, ayant en moyenne plus de 50 centimètres de profondeur d'eau et de vase, servaient de routes pour relier Tap-Muoy à l'intérieur du pays. Ces trois routes étaient couvertes, chacune, par plusieurs forts palissadés et armés

[1] La *plaine des Joncs* est ce vaste espace compris entre le Vaïco Occidental (ou petit Vaïco) au Nord, le fleuve du Cambodge à l'Ouest et au Sud et l'arroyo commercial à l'Est. Sa superficie n'est pas de moins de 4.000 kilomètres carrés. C'est un marais où l'on enfonce jusqu'à la ceinture, couvert d'herbes et de joncs de 1 mètre de hauteur et semé de très rares oasis de sable noir, variant de 300 à 3.000 mètres de circonférence. Les herbes et joncs y sont si denses que les petites barques seules parviennent à s'y glisser, et encore faut-il en général pour cela que les piétons les aient tassées et foulées, de manière à y frayer une sorte de canal ayant de 40 centimètres à 1 mètre. C'est là ce qui porte le nom de routes dans la plaine des Joncs quand ce n'est pas le lit même des cours d'eau boueux qui la sillonnent. (Rapport officiel du capitaine de vaisseau E. de Jonquières, chef d'état-major général, sur l'expédition de la plaine des Joncs).

de pierriers. Les rebelles réfugiés dans ce repaire exerçaient des déprédations continuelles; c'est pour y mettre un terme que l'amiral de la Grandière décida d'envoyer une expédition contre ces pillards. Trois petites colonnes distinctes furent organisées pour marcher sur Tap-Muoy par les trois routes que nous avons signalées et commencèrent leur mouvement dans la matinée du 14 avril 1866. La colonne de droite, dite du Vaïco, commandée par le capitaine d'infanterie de marine Gally-Passebosc, comprenait 30 hommes d'infanterie de marine, 30 hommes de la compagnie indigène, 45 miliciens annamites et 25 marins de la *Fusée*, au total 130 hommes; la colonne du centre, dite d'Apply, commandée par le chef de bataillon d'infanterie de marine Derôme, comprenait 43 hommes d'infanterie de marine et 82 miliciens, au total 125 hommes; la colonne de gauche, dite de Can-Lo, commandée par le capitaine d'infanterie de marine Boubé, comprenait 28 hommes d'infanterie de marine, 33 hommes de la compagnie indigène, 60 miliciens et 4 marins dont un quartier-maître, qui servaient un obusier de montagne, au total 125 hommes. On voit que les trois colonnes étaient d'égale force et que l'artillerie de la marine n'y était pas représentée. Le 15 avril chacune des trois colonnes enlève les forts les plus avancés qu'elle rencontre sur sa route et l'ennemi se trouve refoulé dans les trois forts de Ob-Viep, Dong-Tien et Dong-Ta, les plus rapprochés de Thap-Muoy et qui en formaient d'ailleurs les plus fortes défenses.

La marche en avant fut continuée le 16; toutefois la colonne de gauche ayant trouvé une route impraticable dut s'arrêter et maintenir sa position; les deux autres colonnes purent avancer avec les plus grandes difficultés, au bivouac les hommes étaient dans l'eau «presque jusqu'à la ceinture». La colonne du centre arriva dans l'après-midi devant le fort de Dong-Tien, défendu par 250 Annamites et 40 pierriers. Le quan qui marchait en tête avec les 82 miliciens tenta de l'enlever sans attendre le détachement français, mais une grêle

de mitraille atteignit en peu de temps le tiers de ses hommes et il fut contraint de se replier. L'attaque fut renouvelée le 17 avec toute la troupe.

A ce même moment, la colonne de droite arrivait devant le fort de Dong-Ta, défendu par 300 Annamites sous les ordres directs de Tien-Ho et muni de 45 petites pièces. Il était 10 heures 30 du matin et la chaleur était déjà accablante; néanmoins le capitaine Gally-Passebosc, entendant le canon de Dong-Tien aux prises avec la colonne du centre, fait entourer le fort de trois côtés et ordonne l'attaque immédiate; sur deux côtés l'eau est si profonde qu'on est obligé de faire pendre les gibernes au cou des soldats. La résistance est énergique, nos troupes s'avancent à découvert à 30 mètres des remparts malgré la vivacité du feu que les Annamites dirigent surtout sur les officiers et sur les soldats européens; pendant qu'elles soutiennent ce feu avec une remarquable ténacité, les hommes de la compagnie indigène, sous l'impulsion du sous-lieutenant Rouquette, escaladent le fort par le bastion de droite. Dès lors l'ennemi, qui a déjà d'ailleurs subi de grandes pertes, ne songe plus qu'à fuir et s'échappe dans diverses directions, à travers les marais où il est impossible de le poursuivre. Ce hardi coup de main détermina l'évacuation de Dong-Tien et de Thap-Muoy, et ces deux forts furent détruits et brûlés le lendemain 18 avril, le premier par le commandant Derôme, le second par le capitaine Gally.

Le 19, le but de l'expédition étant complétement atteint, ces deux colonnes rebroussèrent chemin; la colonne de gauche, informée de ces résultats, se mit à son tour en route le 21. Nous avons eu, pendant cette affaire de quatre jours, 8 morts et 39 blessés[1]. Le fort de Ob-Viep, que la colonne de gauche n'avait pu atteindre, fut à son tour détruit le 25 par une colonne de miliciens envoyée spécialement à cet effet; c'était le dernier rempart des rebelles de la plaine des Joncs.

[1] Ainsi répartis : colonne de droite, 2 morts, 15 blessés; du centre, 3 morts, 21 blessés; de gauche, 3 morts, 3 blessés.

Ce succès était surtout important, parce qu'il démontrait que les repaires les plus retirés de la Cochinchine n'étaient pas à l'abri de nos coups; il dut frapper profondément les hauts dignitaires de la cour de Hué, car le grand ministre Phan-Than-Giang, qui était alors en tournée d'inspection dans la province de Vinh-Long, crut devoir venir féliciter le Gouverneur de la Cochinchine au sujet de cette victoire.

CHAPITRE XIV.

RÉVOLTE À TAY-NINH EN 1866.

Cependant la cour de Hué, incorrigible dans sa mauvaise foi, ne se décidait pas à nous laisser la tranquille possession des provinces qu'elle avait été obligée de nous céder et cherchait sans relâche à nous créer de nouvelles difficultés : deux mois après l'expédition de la plaine des Joncs une insurrection sérieuse éclatait brusquement à Tay-Ninh. Le 7 juin 1866, un groupe de 2.000 hommes, Annamites de la frontière, Chams et Cambodgiens partisans du prétendant Pou-Combo [1], marche contre le fort de Tay-Ninh; le capitaine Savin de Larclause, inspecteur de ce poste, comptant sur son ascendant moral pour disperser le rassemblement, s'avance vers eux avec une simple escorte de 20 hommes d'infanterie de marine, commandée par un sous-lieutenant; mais à peine est-il à leur portée qu'il est entouré, vigoureusement attaqué et bientôt tué d'un coup de feu. L'escorte essaye vainement de le secourir, l'officier qui la commande et plusieurs hommes sont tués à leur tour, les autres parviennent péniblement à rentrer dans le fort.

Dès que la nouvelle de ce malheur fut connue à Saïgon, on se hâta d'envoyer des renforts, et le lieutenant-colonel Marchaisse, de l'infanterie de marine, fut chargé de poursuivre et de châtier les rebelles. Le 14 juin, il sortit avec 150 hommes d'infanterie et une section de canons de 4 R. de montagne, commandée par le capitaine Fournier, et rejoignit les rebelles

[1] On trouvera dans le chapitre suivant le récit de la lutte soutenue par nos troupes contre ce prétendant Pou-Combo.

vers 3 heures de l'après-midi; il en était séparé par un ruisseau marécageux, le rach Vinh; la tête de colonne, dans son ardeur à venger les victimes du 7 juin, franchit immédiatement le ruisseau pour se jeter sur l'ennemi, mais elle rencontre un marais où elle s'embourbe et elle est entourée par les bandes rebelles; le colonel Marchaisse et une dizaine de ses hommes sont tués; l'infanterie se replie poursuivie vivement par les révoltés, mais le feu des deux pièces d'artillerie dirigé avec sang-froid et précision par le capitaine Fournier arrête bientôt ces masses et les force à se disperser dans les broussailles; le capitaine Fournier rassemble alors le reste de la colonne et la ramène à Tay-Ninh où il arrive à 3 heures du matin. L'ennemi, d'ailleurs, avait fait des pertes considérables, surtout par l'effet du tir à mitraille, à petite distance, de l'artillerie et avait abandonné le champ de bataille en y laissant de nombreux cadavres.

A la suite de cette fâcheuse affaire du Vinh, la garnison de Tay-Ninh fut portée à 500 hommes et celle de Tram-Bang fut également renforcée [1], tandis que des navires furent placés en station dans le Vaïco Oriental pour soutenir les mouvements des troupes. Les rebelles annamites, encouragés par ce succès relatif, conçurent la pensée de venir nous attaquer à Saïgon et à Cholon. Toutefois ils n'osèrent pas s'y décider et se bornèrent à envahir, par surprise, dans la matinée du 24 juin, le fort de Tong-Kéou défendu par 50 hommes de la compagnie indigène et 16 cavaliers. Ils escaladèrent sans bruit les parapets de l'enceinte et commencèrent à mettre le fort au pillage. La garnison put se rallier dans un coin du fort sous les ordres des officiers et ouvrit un feu très vif qui fit dans les rangs des assaillants de larges trouées. Quand les

[1] On fit partir de Saïgon, le 15 juin, pour Tay-Ninh, 1 lieutenant d'artillerie avec 1 maréchal des logis, 2 brigadiers et 17 canonniers; le 19 juin, pour Tram-Bang, 1 maréchal des logis, 1 brigadier et 6 canonniers; le 24 juin, pour Tong-Kéou, 2 maréchaux des logis, 1 brigadier, 12 servants et 7 conducteurs.

munitions furent épuisées, une charge vigoureuse à la baïonnette refoula l'ennemi hors de l'enceinte, et les spahis sautant sur leurs chevaux chargèrent les fuyards et les poursuivirent jusqu'à une demi-lieue au delà des glacis. Nous avions eu 2 hommes tués et 7 blessés, mais l'ennemi avait subi des pertes bien plus considérables et laissé dix cadavres dans le fort sans compter ceux qu'il avait pu emporter.

« Cette agression avait été facilitée par l'état du fort; de larges fossés, des remparts en gazons sont d'excellents obstacles contre de l'artillerie, mais ils n'ont point de valeur contre les indigènes qui se glissent dans l'ombre, sans faire de bruit, ne sont armés pour la plupart que de lances et de sabres et ne sont redoutables que par la supériorité de leur nombre. Ce qu'il faudrait à nos troupes en Cochinchine, ce sont des réduits *en maçonnerie*, bien crénelés; 10 Français dans un pareil blockhaus avec leurs chassepots, et au besoin une petite pièce d'artillerie, pourraient défier toutes les attaques d'une armée annamite[1] ».

Cette remarque du commandant Vial sur les fortifications en terre à grand développement de crête est fort juste, aussi, dans l'organisation des postes qui existent aujourd'hui en Cochinchine, on leur a partout substitué des blockhaus en maçonnerie à développement réduit.

Le jour même de l'attaque de Tong-Kéou, les rebelles essayèrent une autre attaque contre Tram-Bang, mais le fort étant bien gardé, ils se retirèrent après avoir tiré contre le village quelques coups de pierrier.

Les bandes annamites qui avaient assailli Tong-Kéou, Tram-Bang et menacé Cholon s'étaient recrutées principalement dans le canton de Cau-An-Ha, vaste triangle coupé de

[1] Vial, *Les premières années de la Cochinchine*, t. II, p. 65. C'est d'après cet ouvrage et d'après des notes fournies par la direction d'artillerie de Saïgon que nous résumons ici le récit de l'insurrection de Tay-Ninh, la correspondance du gouverneur de la Cochinchine relativement à cette affaire n'existe pas dans les archives.

marécages qui s'étend depuis Tram-Bang jusqu'au Ben-Luc, d'une part, et à l'arroyo Chinois, d'autre part, sur la rive gauche du Vaïco Oriental. Il fallait éviter de laisser reconstituer dans ce canton un nouveau centre de rébellion comme ceux de Go-Cong et de Thap-Muoy; à cet effet une double attaque fut dirigée le 27 juin contre ces bandes. Le chef d'escadron d'artillerie Roche[1] partit de Tong-Kéou avec 200 hommes d'infanterie, 100 miliciens et 2 canons de 4 rayés de campagne, tandis qu'un détachement de 50 marins, commandé par le lieutenant de vaisseau Rémiot-Lerebours, débarquait en face sur la rive gauche du Vaïco et s'avançait directement dans le Cau-An-Ha. Le commandant Roche s'empara de vive force de la chaussée qui traverse les marais, passa la nuit à faire rétablir, en dépit d'une pluie battante, les parties qui avaient été coupées par l'ennemi et continua le lendemain sa marche en avant. Les marins de leur côté dissipèrent les bandes rencontrées et purent leur prendre une petite pièce d'artillerie. Les rebelles, terrifiés par cette double attaque vigoureusement conduite, essayèrent de descendre sur Tram-Bang, mais reçus devant cette place par une fusillade bien nourrie, ils finirent par se disperser, la plus grande partie remontant vers le Nord pour aller rejoindre, au Cambodge, les partisans de Pou-Combo.

On avait aussi formé à Saïgon une colonne volante prête à se lancer sur tout nouveau point qui serait menacé; elle comprenait :

Infanterie : 1 officier, 2 sergents, 2 caporaux, 24 hommes.

Cavalerie : 1 officier, 1 maréchal des logis, 1 trompette, 12 cavaliers.

Artillerie : 1 maréchal des logis, 1 brigadier, 8 canonniers (tous montés), avec une pièce de 4 et un caisson attelés à 4 chevaux.

Cependant le commandant Alleyron qui avait remplacé à

[1] Il était arrivé la veille de Saïgon avec 1 maréchal des logis, 6 servants et 7 conducteurs.

Tay-Ninh le lieutenant-colonel Marchaisse ne restait pas inactif. Le 2 juillet, il sortit avec 400 hommes et 3 obusiers de montagne commandés par le capitaine Fournier. Cette fois ce fut l'ennemi qui commença l'attaque à midi, voulant surprendre nos troupes qui venaient de faire halte dans une grande clairière. Il s'élança tout à coup, en masses nombreuses, des broussailles qui entouraient cette clairière et dans lesquelles, suivant son habitude, il avait eu soin de se dissimuler. Sous le choc de cette attaque imprévue, nos soldats se forment à la hâte, on dirige contre l'assaillant le feu de l'infanterie et de l'artillerie qui le déconcerte, une charge du peloton de cavaliers de la colonne achève sa déroute et balaye définitivement le terrain.

Le lendemain, 3 juillet, en revenant à Tay-Ninh, la colonne rencontre une autre bande de 300 Annamites et la met également en déroute.

Le 11 juillet, le commandant Alleyron fait une nouvelle sortie et rencontre les rebelles le 13, à Ba-Vang, où ils s'étaient retranchés derrière quelques ouvrages palissadés; nos troupes les délogent.

Quelques débris de ces bandes étaient venus se réfugier à Binh-Toï, village situé dans les environs de Tan-An. L'inspecteur de cet arrondissement, accompagné par 2 aspirants, se mit en marche le 22 août avec un détachement de miliciens et quelques marins pour les chasser de ce repaire, mais il fut évacué précipitamment à leur approche. « On y a trouvé 59 pièces en bronze dont plusieurs avaient servi récemment, les autres étaient neuves. Ce dépôt appartenant au fils de Quan-Dinh constituait une de ses ressources les plus importantes; sa destruction a produit un grand effet parmi les populations qui habitent entre les Vaïcos[1] ».

D'autre part, la garnison de Tay-Ninh parcourut pendant le mois d'août tous les environs de la place, pourchassant

[1] *Courrier de Saïgon*, du 5 septembre 1866, cité par Vial.

sans trève les derniers débris de l'insurrection, et l'on put dès lors considérer la révolte des Annamites de cette région comme définitivement réprimée.

Le gouverneur jugea utile de donner un témoignage public de satisfaction aux officiers et aux soldats qui s'étaient distingués dans la pénible campagne qui avait assuré cette répression, et il mit leurs noms à l'ordre du jour par une décision en date du 1er septembre 1866. L'artillerie, qui avait eu un rôle des plus efficaces dans cette campagne et surtout dans les journées du 14 juin et du 2 juillet, figure dans cet ordre du jour par les noms du capitaine commandant Fournier, d'un lieutenant, d'un maréchal des logis et de quatre canonniers.

Le capitaine Fournier fut nommé chevalier de la Légion d'honneur pour sa belle conduite dans cette expédition (décret du 10 novembre 1866), et un autre décret de même date conféra la médaille militaire au maréchal des logis Mivielle et à deux canonniers qui s'étaient particulièrement distingués sous ses ordres.

CHAPITRE XV.

AFFAIRES DU CAMBODGE. — LE PRÉTENDANT POU-COMBO.

Le royaume de Cambodge, qui se débattait depuis deux siècles entre les deux empires rivaux de Siam et de l'Annam, sous l'influence desquels il se trouvait alternativement placé, était en réalité, au moment de la conquête de la Cochinchine, sous la dépendance de Tu-Duc, et en particulier sous la surveillance du vice-roi de Saïgon. Il était naturel pour les Français qui s'étaient substitués au souverain annamite dans la possession de la Basse-Cochinchine de se substituer également à lui dans la suzeraineté qu'il exerçait sur le Cambodge. C'est ce qu'avait parfaitement compris le contre-amiral de la Grandière, dès qu'il eut pris possession du gouvernement de la colonie. Il se rendit donc auprès de Pra-Norodom, roi du Cambodge, et, secondé avec un grand dévouement par le commandant Doudart de Lagrée, l'explorateur du Mékong, et aussi par Monseigneur l'évêque Miche, il put faire signer à ce monarque un traité qui le plaçait sous le protectorat de la France. Ce traité, signé par Norodom le 11 août 1863 et ratifié par l'empereur Napoléon III le 3 juillet 1864, plaçait non seulement le Cambodge sous notre protectorat, mais encore nous livrait en toute propriété, pour y construire un fort et des dépôts de charbon, l'importante position des Quatre-Bras sur le grand fleuve du Cambodge avec un terrain de 500 mètres de longueur sur les deux rives du fleuve.

Ce protectorat, si facilement acquis, demeura deux ans sans créer de difficultés au gouvernement de la Cochinchine, mais, au mois de mai 1865, un bonze cambodgien du nom de Pou-Combo s'annonça tout à coup comme étant le fils d'un frère

aîné du dernier roi du Cambodge, père de Norodom [1], et revendiqua ses prétendus droits de succession au trône. L'amiral fit venir Pou-Combo à Saïgon, l'engagea à y vivre tranquillement sous notre protection et lui assura même des moyens d'existence. Pou-Combo parut accepter et vécut en effet pendant quelque temps dans une tranquillité au moins apparente, mais au mois de mai de 1866, au moment où allait éclater la révolte de Tay-Ninh, il disparut de Saïgon et arriva sur la frontière du Cambodge, recrutant aussitôt des bandes armées et annonçant l'intention de reprendre par la force le trône dont il se prétendait l'héritier légitime.

Nous avons vu que le premier acte des partisans du prétendant avait été de prendre part à la révolte de Tay-Ninh. Ils s'engagèrent ensuite dans l'intérieur du Cambodge pour marcher contre Norodom, qui envoya pour les combattre une troupe de 500 hommes, commandée par son ministre de la guerre; mais cette troupe fut battue le 18 août par les insurgés et le ministre tué dans le combat.

Quant aux Français, après la répression de la révolte de Tay-Ninh, ils furent empêchés par les pluies torrentielles et continues des mois d'août, de septembre et d'octobre, de poursuivre les succès de la campagne ouverte au mois de juin contre les rebelles et durent se borner, pendant cette saison pluvieuse, à les repousser du bord du fleuve et à intercepter les approvisionnements qui leur étaient envoyés des provinces occidentales de la Cochinchine.

Les hostilités furent reprises le 22 novembre 1866 [2] : une colonne de 600 hommes de toutes armes (dont 100 partisans annamites) partit le 20 novembre de Bung-Ro, village situé un peu au-dessus de Tay-Ninh, sur la rive droite du Vaïco

[1] Ce prince, nommé Ong-Chang, n'avait laissé que des filles.

[2] Dans l'intervalle (25 octobre) les Cambodgiens fidèles à Norodom avaient été battus encore une fois par le prétendant, et cette défaite avait eu pour effet de faire tomber au pouvoir des insurgés toute la province de Bap-Num.

Oriental, et marcha vers le N. O. ralliant à elle les populations cambodgiennes et recrutant de nombreux auxiliaires à mesure qu'elle avançait. L'ennemi fut vigoureusement poursuivi et battu dans deux ou trois rencontres. Pou-Combo reconnaissant la supériorité de nos armes évita dès lors d'accepter le combat en rase campagne. A l'approche de nos soldats, ses bandes se dispersaient et disparaissaient à travers les broussailles pour aller se reformer plus loin, en avant, sur les flancs ou sur les derrières de nos colonnes. Enfin il se décida à passer dans la province de Compong-Soï et à nous abandonner celle de Bap-Num. La rapidité de ses mouvements lui permit d'échapper à nos colonnes, alourdies par les bagages qu'elles étaient obligées de traîner avec elles, et fatiguées par les ardeurs du climat; il avait déjà franchi le Mékong quand celles-ci arrivèrent sur la rive, le 7 décembre 1866.

Il y avait lieu de penser que le prétendant ne voulant plus tenir la campagne contre les troupes françaises lancées à sa poursuite irait se jeter dans les forêts du Laos, mais pourrait, auparavant, tenter une attaque contre les capitales de Oudong et de Pnom-Penh qu'il savait peu défendues. C'est pourquoi l'amiral de la Grandière envoya un détachement de 300 hommes d'infanterie de marine, sous les ordres du chef de bataillon Brière de l'Isle, pour défendre ces capitales.

Pendant ce temps la colonne de 600 hommes qui poursuivait Pou-Combo, se divisa en deux parties : la première moitié continua la poursuite de l'ennemi dans la province de Compong-Soï, l'atteignit, le mit en déroute et, s'étant assurée qu'il cherchait maintenant à rejoindre les capitales et à les surprendre[1], elle revint sur le Mékong pour s'y embarquer, et se porter à la défense de ces deux villes; la seconde moitié

[1] Il ignorait naturellement l'envoi des 300 hommes destinés à mettre ces places à l'abri d'un coup de main.

se dirigea sur Tay-Ninh par une route différente de celle qu'elle venait de suivre et rentra à Bung-Ro le 30 décembre, après avoir parcouru toutes les provinces de Bap-Num et de Compong-Soï, refoulant devant elle les partisans de Pou-Combo et prêtant la main aux opérations des troupes établies à Pnom-Penh et à Oudong; elle avait marché pendant trente-huit jours consécutifs.

Pou-Combo, de son côté, avait continué sa marche rapide se dirigeant sur Oudong, pour en brusquer l'attaque. Il arriva devant la place le 17 décembre, à la tête de 2.500 hommes, et, la croyant toujours faiblement gardée, il n'hésita pas à l'attaquer aussitôt sur plusieurs points à la fois et put même pénétrer dans la citadelle et dans le palais royal avec une partie de ses troupes[1], tandis que l'autre partie formait une colonne menaçant de nous couper la route de Compong-Luong; après une courte lutte, cette colonne fut repoussée, l'ennemi fut chassé de l'enceinte où il avait réussi à pénétrer, et les insurgés mis en déroute furent poursuivis pendant une demi-heure par nos miliciens.

Cette attaque décida le gouverneur de la Cochinchine à faire partir pour Pnom-Penh le colonel Reboul, commandant supérieur des troupes, avec des renforts qui portèrent à 800 hommes l'effectif de la colonne expéditionnaire du Haut-Cambodge.

L'échec de Pou-Combo devant Oudong ne l'avait d'ailleurs pas découragé; il continua ses manœuvres autour des deux capitales, s'efforçant de relever le moral de son armée, récoltant de nouvelles recrues, prêchant partout la guerre contre l'étranger, et formant autour des deux places comme une ligne d'investissement avec les Cambodgiens rebelles. Peu de jours après son arrivée, le colonel Reboul attaqua cette ligne sur

[1] Les partisans de Pou-Combo arrivés dans l'enceinte se mêlaient et se confondaient avec les partisans du roi, et purent approcher de nos soldats jusqu'à portée de pistolet avant d'être reconnus.

plusieurs points : des engagements eurent lieu le 3, le 7 et le 10 janvier 1867; l'ennemi y subit des pertes très sensibles. L'affaire la plus importante fut celle du 10 janvier. Le commandant Domange ayant avec lui 81 hommes d'infanterie, 4 artilleurs et 40 miliciens, en tout 125 hommes, rencontra une bande de 1.500 insurgés, commandés par Pou-Combo en personne et retranchés derrière des abatis d'arbres. Ces obstacles furent franchis malgré la résistance énergique des Cambodgiens, stimulés par la présence du prétendant; ceux-ci revinrent plusieurs fois à la charge avec beaucoup d'élan, mais finirent par être définitivement repoussés en laissant sur le terrain une centaine de morts et un grand nombre de blessés. Il n'y avait de notre côté qu'un seul homme blessé, ce qui permet d'admettre que ces bandes, qui avaient fait preuve pourtant de courage et de ténacité, étaient bien mal armées et probablement à peu près dépourvues d'armes à feu. Le 7 janvier, le résultat avait été le même : les rebelles cambodgiens au nombre de 1.500, aidés par 200 Annamites sous les ordres du fils de Quan-Dinh, avaient subi des pertes considérables, sans qu'il y ait eu un seul homme atteint de notre côté. Les documents officiels ne font d'ailleurs aucune mention de l'armement de ces bandes grossies, dans chaque village traversé par le prétendant, à l'aide des pauvres habitants qui ne devaient évidemment avoir en leur possession ni armes à feu ni munitions de guerre [1].

Ces échecs successifs affaiblirent naturellement le prestige de Pou-Combo, qui fut abandonné par une grande partie de ses hommes et dut se réfugier vers le Nord, dans les contrées sauvages où il était hors d'atteinte.

Pendant que le prétendant était ainsi refoulé, les troupes de la garnison de Tay-Ninh poursuivaient dans leurs derniers

[1] Dans les dernières affaires du Cambodge (1884-1885), qui ressemblent beaucoup à celles de 1866-1867 (révolte de Si-Votha tout à fait analogue à celle de Pou-Combo), les bandes rebelles n'étaient souvent armées que de bâtons.

repaires les insurgés annamites que nous avons vu faire cause commune avec ses partisans. Le 8 janvier 1867, une colonne de 170 hommes partie de Tay-Ninh, sous les ordres du capitaine de la Broue et dans laquelle figurait un détachement d'artillerie avec le capitaine Basset, commandant de la 24e batterie, s'empare du fort d'An-Cu, énergiquement défendu par la troupe nombreuse de Cambodgiens et d'Annamites qui l'occupaient; la lutte dura une heure et demie et nous coûta 2 tués et 21 blessés. Le capitaine Basset, qui se distingua dans cette affaire, y reçut pour sa part cinq blessures. La colonne, sans vivres et sans moyens de transport pour les blessés, dut renoncer à poursuivre l'ennemi et rentrer immédiatement à Tay-Ninh. Elle revint quelques jours après à An-Cu pour détruire les fortifications et les magasins qu'elle n'avait pas eu le temps de raser le 8 janvier. Les rebelles, mis en fuite et vigoureusement poursuivis, se dispersèrent dans les bois, laissant entre nos mains presque toutes leurs armes et leurs munitions. Ce dernier échec de l'insurrection acheva de pacifier les environs de Tay-Ninh. Quelques bandes essayèrent pourtant de s'y reformer dans le cours du mois de février, mais, ne se sentant pas en force, elles remontèrent également vers le Nord après avoir pillé quelques villages.

Un retour offensif des rebelles cambodgiens, qui s'étaient cantonnés après leur défaite sur la rive gauche du Mékong, se produisit au mois de mai (1867). Ils vinrent attaquer les villages de notre frontière du Nord, qui durent être évacués par les habitants, trop faibles pour opposer isolément une résistance sérieuse. Ceux-ci se réfugièrent au nombre de 6.000 environ à Go-Xay sur la rive droite du grand Vaïco, et un détachement de miliciens, appuyé par deux canonnières, fut envoyé pour protéger leurs campements.

Ce retour offensif, provoqué par un mouvement maladroit des généraux de Norodom chargés de poursuivre les partisans de Pou-Combo après la défaite et qui s'étaient laissés sur-

prendre, par le prétendant, dans une marche de flanc, découragea les Cambodgiens fidèles des provinces du Sud. L'amiral de la Grandière, cédant à leurs sollicitations, désigna le prince Pra Kéo-Pha, frère de Norodom, pour gouverner et défendre ces provinces; les habitants, parmi lesquels il jouissait d'une grande popularité, se rallièrent autour de lui, et un détachement de 120 soldats français fut envoyé à Go-Xay pour le soutenir. Ces mesures suffirent pour mettre fin aux agressions des rebelles et décider leur retraite. Le prince les poursuivit, rétablissant partout les habitants paisibles dans les villages abandonnés et recueillant sur sa route de nombreuses adhésions. La fortune n'était plus favorable au prétendant; les Annamites qui formaient le noyau le plus solide de son armée l'abandonnèrent et il dut renoncer à la lutte.

Quatre de ces Annamites, dont un chef important, furent arrêtés près de Banam et livrés au capitaine de la canonnière la *Massue*, qui les porta à Saïgon. On trouva sur eux des papiers compromettants pour la cour de Hué, car ils prouvaient une fois de plus que nos adversaires avaient constamment trouvé un refuge et des secours dans les provinces de l'Ouest, et ce dernier incident poussa le gouverneur de la Cochinchine à hâter l'exécution du projet, conçu déjà depuis longtemps, de s'emparer de ces trois provinces.

CHAPITRE XVI.

PRISE DES TROIS PROVINCES DE L'OUEST.

On a pu constater, en voyant se renouveler chaque année, depuis la conquête des provinces orientales de la Basse-Cochinchine, des troubles périodiques et des révoltes plus ou moins étendues, combien la répression locale de ces rébellions était inefficace. A la pacification imposée sur un point par les armes des troupes expéditionnaires succédait bientôt sur un autre point du territoire une agitation semblable à celle qu'on venait d'étouffer. C'est que les rebelles dispersés trouvaient toujours après la lutte un refuge assuré dans les provinces de l'ouest encore soumises à la domination de Tu-Duc. Ils y trouvaient même un appui efficace et des encouragements de toute sorte, car les autorités annamites leur fournissaient de l'argent, des armes, des munitions, et donnaient aux chefs annamites révoltés des grades et des distinctions honorifiques.

L'amiral avait fait plusieurs fois des représentations à la cour de Hué à ce sujet sans jamais obtenir une satisfaction convenable. Il avait été amené à conclure que notre colonie ne pourrait jamais être complètement pacifiée tant que les trois provinces de l'ouest resteraient entre les mains de Tu-Duc et que, pour sauvegarder la tranquillité de notre territoire, il fallait substituer dans ces trois provinces la domination de la France à celle du roi d'Annam. Il sut faire partager cette conviction au gouvernement métropolitain et fut autorisé par lui à prendre possession des trois provinces occidentales, reportant ainsi les frontières de la colonie jusqu'à la mer et supprimant par suite, de ce côté, tout voisinage importun.

Dès lors il se prépara à agir au moment opportun, com-

binant secrètement toutes les opérations nécessaires à la prise de possession, à l'occupation et à l'administration des provinces de Ving-Long, Chaudoc et Hatien.

Le 17 juin 1867, tous ses préparatifs étant terminés, il adressa à « Son Excellence Phan-Than-Giang, vice-grand censeur du royaume d'Annam », qui se trouvait alors à Vinh-Long où il exerçait le gouvernement supérieur des trois provinces, une dépêche où il demandait la cession immédiate de ces provinces. Voici le passage le plus caractéristique de cette dépêche :

« Le Gouvernement français, disait l'amiral, a apprécié comme elle devait l'être la situation dans laquelle se trouve le territoire qui lui est soumis et a reconnu que les désordres qui s'y sont manifestés pendant quelque temps et qui ont continué à se perpétuer au Cambodge, pays placé sous son protectorat, ne provenaient que du fait des Annamites rebelles, dont une grande partie appartenait à la province de Chaudoc, et obtenait les encouragements occultes des mandarins qui n'ont cessé, par tous les moyens en leur pouvoir, de fomenter la révolte et de susciter des embarras. En conséquence, j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que, pour faire cesser cet état de choses et afin d'asseoir l'autorité de la France dans ces contrées, j'ai reçu l'ordre de m'emparer, de gré ou de force, des provinces placées au sud de la Cochinchine. Je viens en donner avis à Votre Excellence en la priant instamment, afin d'éviter une effusion de sang inutile, d'accéder à la cession dont il s'agit. Dans le cas où, contre mon désir, il n'y aurait pas moyen d'arriver à une entente à l'amiable, je me mettrais immédiatement en mesure d'agir par la force. »

La réponse de Phan-Than-Giang à un pareil ultimatum ne pouvait guère être que négative. Le gouverneur de la Cochinchine ne paraît pas avoir attendu cette réponse, car dès le lendemain du jour où il avait envoyé cette dépêche il entrait en campagne. Le 18 juin, en effet, l'amiral de la Grandière,

accompagné de tout son état-major, quitta Saïgon à bord de son yacht l'*Ondine*, pour aller diriger en personne l'ensemble des opérations qui devaient nous mettre en possession des trois provinces; il arriva à Mytho le 19 et y trouva réunis tous les navires qui devaient prendre part à l'expédition[1]. Cette flottille était dirigée par le capitaine de frégate Galey, commandant de l'aviso le *Bien-Hoa*.

Les troupes expéditionnaires, placées sous les ordres du colonel Reboul, furent aussitôt embarquées. Elles formaient un total d'environ 1.000 hommes, à savoir neuf compagnies d'infanterie de marine et une compagnie indigène, un détachement d'ouvriers du génie commandé par le chef de bataillon Bovet, et un détachement d'artillerie commandé par le chef d'escadron de Guilhermy. Ce détachement comprenait une batterie commandée par le capitaine Piton-Bressant, et une quinzaine d'ouvriers sous les ordres du capitaine Bourdiaux. En passant à Mytho, l'artillerie prend le capitaine en second Croizier qui s'y trouvait détaché et le matériel comprenant 4 canons de 4 R. de montagne avec 24 caisses de munitions, et un affût de rechange, 2 mortiers de 15 centimètres approvisionnés à 100 coups et 42 fusées de guerre avec 3 chevalets.

En outre, 400 miliciens placés sous les ordres spéciaux du directeur de l'intérieur et 200 coolies étaient embarqués sur des jonques traînées à la remorque par les navires.

« A minuit, la flottille appareilla et remonta lentement le cours du fleuve en ligne de bataille. Au jour (20 juin), une brume épaisse couvrait le pays et les navires défilèrent invisibles devant Vinh-Long, s'engageant les uns après les autres dans la passe étroite que l'amiral Bonard avait forcée si glo-

[1] Aviso à vapeur *Bien-Hoa;* canonnières *Hallebarde, Bourdais, Mitraille, Fauconneau, Sagaie, Fusée, Arc, Yatagan, Flamberge;* aviso à vapeur *Alom-Prah;* canonnières-transports *Espingole, Glaive, Framée* et *Fleuret;* en tout, avec l'*Ondine*, dix-sept bâtiments.

rieusement cinq années auparavant. A 7 heures et demie, toute la division était à l'ancre; plusieurs compagnies d'infanterie de marine avaient été mises à terre sur les côtés de la place en face de laquelle les navires étaient à leur poste de combat.

« Une légère brise dissipait alors le brouillard, et au moment où un aide de camp de l'amiral vint sommer la citadelle de se rendre, les chefs annamites purent s'assurer que toute résistance serait inutile contre les forces qui les entouraient[1]. »

Phan-Than-Giang ne disposait pas en effet de forces susceptibles de lutter avec celles accumulées par l'amiral de la Grandière et qui venaient de faire si brusquement apparition devant Vinh-Long. Il dut se résoudre à rendre immédiatement la citadelle, et, accompagné du gouverneur particulier de Vinh-Long, il se rendit à bord de l'*Ondine* pour faire sa soumission à l'amiral, recommandant aux mandarins et à la population annamite qui l'avaient accompagné sur le quai le calme dont il leur donnait l'exemple.

Les soldats annamites évacuèrent la citadelle à midi, et nos troupes l'occupèrent dans la soirée. Le matériel de guerre, les armes et les munitions restaient en notre pouvoir. Le capitaine d'artillerie Croizier, capitaine en second de la 23e batterie, fut laissé à Vinh-Long avec mission de recueillir et de recenser ce matériel.

Le jour même, un petit détachement de soldats et de miliciens fut embarqué pour Sadec, important et riche marché situé sur le fleuve à une petite distance de Vinh-Long et s'en empara sans coup férir, tandis que les troupes d'infanterie et d'artillerie destinées à constituer la garnison de Vinh-Long s'installaient dans les casernements de la citadelle, sous les ordres du colonel Reboul, désigné pour prendre le commandement des trois provinces.

[1] Vial, *Les premières années de la Cochinchine*, t. II, p. 128.

Le lendemain 21 juin, l'amiral, ne voulant pas laisser au gouverneur de Chaudoc le temps de se reconnaître, fit appareiller à 5 heures du matin une flottille composée du *Bien-Hoa* et des canonnières *Alarme*, *Fusée*, *Fleuret*, *Bourdais*, *Hallebarde* et *Flamberge*, emportant 415 hommes d'infanterie et d'artillerie avec 300 miliciens ou coolies annamités. La flottille était commandée par le capitaine de frégate Galey, accompagné du directeur de l'intérieur et des directeurs de l'artillerie et du génie (commandants de Guilhermy et Bovet); les troupes embarquées étaient sous les ordres du chef de bataillon Domange. Comme garantie supplémentaire, l'amiral avait demandé à Phan-Than-Giang des instructions écrites pour les gouverneurs particuliers de Chaudoc et d'Hatien placés, comme on sait, sous sa dépendance. Ces instructions faisaient connaître qu'il avait été obligé de remettre la citadelle de Vinh-Long aux Français, recommandaient aux populations de se tenir tranquilles et signalaient les promesses de sécurité faites par l'amiral aux fonctionnaires et aux populations qui ne devaient subir aucun dommage du fait de notre prise de possession.

Le commandant Galey arriva devant Chaudoc avec sa flottille le 21 juin à 8 heures et demie du soir. Dans l'après-midi, il avait capturé en passant dans le canal de Yam-Nao une jonque mandarine portant le gouverneur d'Hatien, en tournée d'inspection, et s'était empressé d'arrêter ce haut fonctionnaire, de le prendre à bord du *Bien-Hoa* et de lui communiquer les instructions de Phan-Than-Giang.

Quelques instants après que la flottille eut mouillé en face de l'entrée principale, une jonque montée par un mandarin militaire du grade de lanh-binh (officier général) vint demander ce que voulaient les Français. On répondit qu'on avait à communiquer au gouverneur des instructions de Phan-Than-Giang et qu'on l'invitait à venir en prendre connaissance. Celui-ci refusa d'abord de quitter sa forteresse pendant la nuit; puis, sur les instances formelles du commandant Galey,

il se décida à venir à bord du *Bien-Hoa* à 11 heures du soir. C'était, paraît-il, un homme résolu, et les Annamites croyaient bien qu'il défendrait énergiquement la place de Chaudoc. Mais la missive formelle de son supérieur le déconcerta tellement qu'il se borna à demander un court délai pour remettre la citadelle; ce délai lui fut d'ailleurs refusé, et à minuit le commandant Galey, accompagné du directeur de l'intérieur, allait coucher dans la forteresse avec une escorte de 100 hommes.

L'amiral arriva le lendemain 22 juin à midi et fut surpris de trouver déjà la citadelle occupée. On procéda comme à Vinh-Long : une garnison d'infanterie, avec deux sections d'artillerie, fut installée dans la citadelle et le capitaine en premier d'artillerie Piton-Bressant, commandant des sections, fut chargé de recueillir et d'inventorier le matériel de guerre de toute espèce que la remise de la citadelle laissait entre nos mains. Tandis qu'il se livrait à cette besogne avec l'ardeur qu'il mettait en toutes choses, il contracta le germe d'une maladie qui s'aggrava bientôt par les fatigues de son labeur journalier. Il fallut le ramener à l'hôpital de Saïgon, où il mourut le 27 septembre 1867.

Le 23 juin, le commandant Galey quitta Chaudoc pour aller prendre possession d'Hatien, ce qui devait être la fin et le couronnement de l'expédition jusque-là si heureusement et si rapidement conduite. La présence du gouverneur de Hatien qu'il emmenait avec lui et qui, avant de partir, avait promis à l'amiral de faciliter au commandant l'approche de la citadelle et d'en faire ouvrir les portes permettait d'ailleurs de prévoir que la fin de l'expédition serait aussi heureuse que le commencement.

La flottille qui se dirigeait sur Hatien se composait de la canonnière la *Flamberge*, d'une chaloupe à vapeur et de 22 jonques. Les troupes embarquées comprenaient une demi-compagnie d'infanterie de marine, une compagnie indigène, une section de fusiliers marins, la compagnie de 50 mili-

ciens du quan Tan, et un détachement d'artillerie formé de 15 canonniers-ouvriers avec 2 obusiers de montagne sous les ordres du capitaine Bourdiaux, capitaine en second à la 6e compagnie d'ouvriers.

Cette flottille s'engagea à midi dans le canal de Vinh-Te, qui relie Chaudoc à Hatien, voie étroite et peu profonde creusée pour faire communiquer le bras inférieur du Mékong avec le golfe de Siam. La canonnière la *Flamberge* ne put arriver jusqu'au bout, faute de fond, et resta échouée aux trois quarts du parcours, qui est environ d'une quarantaine de milles. La chaloupe à vapeur continua seule avec les jonques chargées de troupes. Elles arrivèrent en vue de la place dans la matinée du 24 juin; le fort domine le débouché du canal dans une vaste baie qui est envahie à la fois par les alluvions mêmes du canal et par les sables de la mer; aussi quand les embarcations voulurent se déployer en bataille devant le débarcadère, la plupart s'échouèrent sur des hauts-fonds. La jonque portant le quan Tan et ses 50 miliciens, auxquels s'était joint le capitaine Bourdiaux, put cependant accoster sans retard avec l'embarcation du commandant Galey. Tous les fonctionnaires annamites et les habitants notables étaient venus sur le quai pour le recevoir. Après avoir fait lire à la population, en présence du gouverneur d'Hatien, qui ne l'avait pas quitté depuis le 21 juin, les ordres et les proclamations de l'amiral, il prit solennellement possession, au nom de l'empereur des Français, de la citadelle, qui fut d'abord occupée par les matas du quan Tan en attendant le débarquement des autres troupes. Le lendemain, 25 juin, le capitaine Bourdiaux fut chargé de parcourir l'extérieur de l'enceinte fortifiée, et constata dans cette reconnaissance que tous les alentours du fort étaient bien réellement évacués et abandonnés; puis il eut à recueillir et à recenser les importants approvisionnements d'armes et de munitions qui existaient dans les magasins de la citadelle. Les soldats annamites qui formaient la garnison de la place furent licenciés et s'empressèrent aussitôt de rentrer dans leurs villages.

La prise d'Hatien, qui donnait à la Cochinchine sa frontière naturelle sur le golfe de Siam, mettait fin à l'expédition.

L'amiral de la Grandière, en rendant compte au Ministre de cette courte mais fructueuse campagne, s'exprimait dans les termes suivants : «Cette conquête a été accomplie en moins de huit jours sans coup férir. Les importantes citadelles de Vinh-Long, de Chaudoc et de Hatien, surprises par la rapidité de nos préparatifs et l'audace de nos mouvements[1], n'ont pas hésité à nous ouvrir leurs portes, et à nous livrer un approvisionnement considérable de canons, de fusils, de matériel de toute espèce. Les autres points stratégiques de la Basse-Cochinchine ont été occupés sans résistance.»

Comme épilogue de cette conquête, il y a lieu de mentionner ici la mort touchante de Phan-Than-Giang, qui ne voulut pas survivre après la perte des trois provinces dont il avait la haute administration. Ce vieillard de soixante-quatorze ans, qui avait consacré sa longue vie avec le plus grand dévouement au service de son pays, qui avait occupé les fonctions les plus élevées de l'empire et fait preuve toujours d'un désintéressement absolu, qui, après avoir lutté longtemps avec vigueur contre notre influence, avait été assez sage et assez intelligent pour se faire auprès de Tu-Duc le champion de la modération et de l'entente loyale avec les Français, couronna son existence si pure et si honorable par une fin digne des héros de l'antiquité. Le 4 juillet, après avoir fait à ses fils toutes ses recommandations et écrit au gouverneur de la

[1] L'amiral aurait pu ajouter «et effrayées par la masse des forces que nous avions rassemblées»; car il est probable que si l'on ne s'était pas présenté en force devant ces places elles auraient été tentées de nous opposer de la résistance. Si toute effusion de sang a été évitée, c'est que Phan-Than-Giang a pu se convaincre immédiatement que les ressources dont il disposait ne lui permettaient pas de résister sérieusement à une attaque combinée de la flottille et des troupes expéditionnaires. On doit ici reconnaître une fois de plus l'immense avantage qu'il y a à se présenter tout d'abord avec des forces largement suffisantes pour arriver au but qu'on se propose d'atteindre.

Cochinchine une lettre d'adieu dans laquelle il exprimait une haute estime et un vif attachement pour l'amiral Bonard, il s'empoisonna devant tous ses parents réunis en avalant une forte dose d'opium et mourut avec une calme résignation le lendemain 5 juillet 1867. L'amiral de la Grandière lui fit rendre les honneurs funèbres et envoya une lettre de condoléances à son fils aîné.

Ce n'était pas d'ailleurs le seul homme remarquable que nous ayons rencontré devant nous dans cette conquête de la Cochinchine. Il est un autre nom qu'on peut rapprocher de celui de Phan-Than-Giang et réunir dans la même estime. C'est celui du grand maréchal Nguyen-Tri-Phuong, qui avait commandé contre nous l'armée annamite de Tourane, puis celle de Chi-Hoa. Blessé au bras dans cette dernière affaire, il se retira d'abord à Bien-Hoa, puis fut envoyé commander les troupes annamites au Tonkin, où il servit avec le même dévouement et la même valeur. A la fin de 1866, il fut rappelé à Hué, comme ministre de la guerre, à la suite d'un complot qui avait failli coûter à Tu-Duc le trône et la vie; le vieux maréchal rentra dans la capitale à la tête de quelques troupes d'élite qui venaient de faire la guerre sous ses ordres.

« Devant lui un soldat portait, déployés au bout d'une lance, les vêtements modestes et usés qui lui avaient servi pendant la campagne. C'étaient tous ses bagages. Nguyen-Tri-Phuong voulait montrer ainsi à la foule qui se pressait sur son passage qu'il avait servi son pays sans essayer de s'enrichir par les exactions et le pillage. Ce désintéressement absolu était bien réel. C'était un exemple de vertu militaire, bien rare en Asie, et qui aurait été digne de nos héros les plus illustres; il fait le plus grand honneur à ce vieux défenseur de l'Annam [1]. »

[1] Vial, *Les premières années de la Cochinchine*, t. II, p. 94.

CHAPITRE XVII.

PACIFICATION DÉFINITIVE DE LA COCHINCHINE.

La conquête des trois provinces devait fatalement conduire bientôt à la pacification définitive de la Cochinchine et du Cambodge, et ses premiers effets ne tardèrent pas à se faire sentir. Pou-Combo privé des ressources de toute espèce qu'il recevait jusqu'alors de Chaudoc, arsenal attitré de l'insurrection permanente, fut atteint le 17 juillet près de Tam-Rall par le prince Pra-Khéo-Pha à la tête de 4.000 Cambodgiens, complètement battu et réduit à se réfugier encore une fois dans le Laos, n'ayant plus cette fois avec lui que quelques partisans cambodgiens, les alliés annamites l'ayant abandonné pour rentrer dans leurs villages et les tribus Chams ayant aussi regagné leurs cantonnements habituels.

Il fut cependant en mesure de tenter un nouvel effort à la fin du mois de novembre et se dérobant à la poursuite du prince Pra-Khéo-Pha, il parvint à se jeter avec une centaine d'hommes dans la province de Compong-Soai. Mais la population, lasse d'être pillée par les rebelles, attaqua cette petite troupe avec vigueur, tua sur place 34 de ses hommes et s'empara du prétendant lui-même qui s'était défendu avec la plus grande énergie et était criblé de blessures. On le chargea dans une barque pour le conduire à Pnom-Penh, mais il mourut dans le trajet, 3 décembre 1867[1]. Sa tête coupée immédiatement fut apportée au roi; elle fut exposée auprès du palais avec celle de trois de ses principaux partisans. Ainsi finit l'insurrection de Pou-Combo.

[1] Il est possible que Pou-Combo soit mort des suites des blessures reçues dans le combat, mais il est possible aussi qu'il ait été achevé en route par les hommes auxquels il était confié.

Pendant ce temps d'autres troubles, excités par les fils de Phan-Than-Giang, auxquels leur père avait laissé le soin de le venger, se produisaient sur le territoire même des provinces récemment annexées. Au commencement du mois d'août une première bande se montre près de Bentré et est dispersée par des miliciens et des indigènes fidèles; le 26 août une autre bande hostile se forme près de Long-Dien, dans l'inspection de Tra-Vinh. Le lieutenant Dulieu, inspecteur de cet arrondissement, marche à sa rencontre avec l'équipage de la *Lorcha n° 1* (1 aspirant et 8 marins), 1 caporal d'infanterie de marine et 28 miliciens. Ces miliciens encore peu éprouvés, voyant que la bande attaquée comptait près de 300 hommes, sont pris de peur et s'enfuient au commencement de l'action. Les Français trop peu nombreux sont obligés de se replier après une lutte acharnée : le caporal d'infanterie et 3 miliciens avaient été tués, 1 matelot grièvement blessé. Ce petit échec fut réparé huit jours après. 1 capitaine d'infanterie de marine avec 25 soldats et 60 miliciens, plus l'aspirant et 6 marins de la *Lorcha*, rencontra la bande rebelle et par un combat de deux heures la dispersa après lui avoir fait subir de grandes pertes.

Cependant l'agitation se continuait dans le Sud de la province de Vinh-Long et au commencement du mois de novembre, les fils de Phan-Than-Giang, qui jusqu'alors s'étaient contentés de provoquer la rebellion, quittèrent leur village pour aller y prendre personnellement une part plus effective. Dans la nuit du 9 au 10 novembre l'inspecteur de l'arrondissement de Bentré qui s'était rendu avec une faible escorte à Huong-Diem, sur le canal de Bentré, pour y arrêter les perturbateurs qui lui étaient signalés, fut attaqué par les rebelles et eut de la peine à se dégager. Le gouverneur comprit qu'il fallait comprimer énergiquement ce commencement de rébellion sans lui laisser le temps de se développer. Grâce aux ordres transmis télégraphiquement de Saïgon à Vinh-Long, 150 hommes d'infanterie de marine, avec un obusier

de montagne servi par l'artillerie et 200 miliciens, purent être concentrés à Bentré le soir du 11 novembre. Le 12 au matin, ces 350 hommes embarqués sur trois canonnières, sous les ordres du capitaine de frégate Ansart, commandant supérieur de la province de Vinh-Long, suivaient le canal jusqu'à Huong-Diem et dispersaient une bande qui voulait s'opposer à leur débarquement. La petite troupe se partagea alors en deux parties : l'une marchant vers le Nord, l'autre marchant vers le Sud, de manière à pourchasser les groupes rebelles dans toutes les directions; la même opération fut continuée le 13 et dans la journée du 14 on rentrait à Bentré, après avoir déblayé le terrain et en laissant à Huong-Diem un poste de 50 miliciens.

Le lendemain, 15 novembre, la colonne reformée à Bentré et comprenant environ 200 Français et 200 miliciens[1], toujours sous les ordres du commandant Ansart, reprit la poursuite des rebelles et alla débarquer près du village de An-thoi. Elle marcha toute la journée suivant de mauvais sentiers à travers les bois, les rizières et les marais, chemin difficile surtout pour les artilleurs qui traînaient à bras leur obusier de montagne. Elle dispersa, chemin faisant, une petite bande armée d'un pierrier et vint bivouaquer pendant la nuit près du village de Bentré; à 2 heures du matin le campement fut assailli par une troupe nombreuse de rebelles qui se précipita avec un grand élan sur toute l'étendue des lignes de la colonne. Celle-ci formée en carré dirigea à bout portant un feu de mousqueterie violent sur la masse des assaillants : quand la petite pièce d'artillerie placée au centre du carré était prête à tirer, l'une des faces s'ouvrait pour lui permettre d'envoyer sa mitraille à l'ennemi. La vigueur de ce feu rapproché eut bientôt raison de l'impétuosité de l'attaque et au lever du jour la troupe des insurgés s'était dispersée, laissant de nombreux cadavres à quelques mètres des lignes

[1] Parmi lesquels ceux de Go-Cong, commandés par le quan Tan.

françaises. Les miliciens furent chargés d'en poursuivre les débris et ramenèrent dans la journée du 16 une quarantaine de prisonniers après avoir rencontré partout, couchés dans les rizières, des morts et des blessés. Cette troupe avait été lancée à l'attaque par les fils de Phan-Than-Giang, mais ceux-ci s'étaient enfuis avant le jour, dès qu'ils avaient perdu l'espoir du succès; leurs malheureux partisans s'étaient battus avec un grand courage, mais complètement dépourvus d'armes à feu, ils n'avaient pu que se faire tuer sur nos lignes sans nous causer aucune perte : deux miliciens seulement furent légèrement blessés.

Cette affaire de Ba-Tri découragea complètement les rebelles et tous les villages de l'inspection de Bentré s'empressèrent de faire leur soumission. La révolte des fils de Phan-Than-Giang se terminait ainsi, en même temps que celle du prétendant cambodgien : désormais la pacification de la colonie était assurée.

Mais après tant de luttes et de tentatives de révolte, après les troubles incessants de plusieurs années, l'agitation soulevée par les agents de Tu-Duc ne pouvait s'éteindre sans manifester encore quelques courtes convulsions.

Au Cambodge, un dernier mouvement des pillards et vagabonds qui formaient les débris des bandes de Pou-Combo fut réprimé au mois de février, par un des lieutenants du prince Pra-Khéo-Pha, auquel le gouverneur de la Cochinchine avait fait envoyer les munitions nécessaires. Ils durent se disperser définitivement et se retirer sur le territoire des Stiengs.

Dans les provinces annexées le mouvement eut plus de gravité. Dans la nuit du 1er mai une bande assez nombreuse escalada les murs de la citadelle de Mytho et eut le temps de massacrer le maître-commis des subsistances et de blesser trois de ses agents, avant que les soldats de la garnison [1]

[1] Au nombre de 95 seulement; effectif trop réduit pour la garde d'une citadelle ayant un développement d'enceinte aussi grand que celle de Mytho.

aient eu le temps de prendre leurs armes et de provoquer la fuite des assaillants par quelques coups de fusil.

Le 16 juin une autre bande, qui comprenait d'ailleurs les auteurs du coup de main de Mytho, surprend de la même manière pendant une nuit obscure le poste de Rach-Gia, occupé par une petite garnison de 30 hommes. Quoique les assaillants n'eussent pas d'autres armes que des lances, ils étaient assez nombreux pour entourer les soldats et les empêcher de se défendre. L'officier commandant le poste, l'inspecteur de Rach-Gia et tous les hommes de la garnison, sauf un soldat d'infanterie de marine qui put se sauver et se cacher dans les broussailles, furent tués sur place; leurs têtes furent coupées et pour la plupart exposées sur la rive du canal; le village de Rach-Gia fut livré aux flammes [1].

Les victimes de cette attaque imprévue ne tardèrent pas à être vengées. Le commandant Ansart, réunissant toutes les forces disponibles à Vinh-Long, les envoya aussitôt à Rach-Gia, qui fut repris le 21 juin en un seul élan des troupes. Il y eut parmi les rebelles quelques tués et quelques blessés et une soixantaine de prisonniers, mais les chefs avec un certain nombre de leurs partisans réussirent à s'échapper, à rejoindre des jonques qui les attendaient sur le rivage et purent ainsi gagner l'île de Phu-Quoc.

Il fallut attendre jusqu'au 19 septembre pour capturer ces derniers soldats de l'insurrection; l'aviso le *Goéland* vint, à cette date, débarquer à Phu-Quoc le quan Tan, avec 125 miliciens de Go-Cong. Bien que les rebelles fussent au nombre d'environ 300, le quan les attaqua avec vigueur, les battit deux fois, et en dernier lieu, aidé par les habitants, réussit à les cerner et les obligea à se rendre. Le chef principal et l'instigateur de ce mouvement, le quan Truc, conduit à Saïgon, y

[1] On peut renouveler à propos de cette affaire l'observation déjà faite à propos des citadelles de Tong-Kéou et de Mytho sur les inconvénients des enceintes à grand développement, formées de parapets faciles à escalader, utilisées comme forts pour un petit poste.

fut jugé, condamné et exécuté : on s'empara en outre de 50 barils de poudre anglaise, 3 canons, 4 carabines françaises et 21 fusils[1]. Un poste de 50 miliciens fut laissé en garnison dans l'île.

Ici finit l'histoire de la conquête proprement dite de la Cochinchine et des insurrections qu'elle a provoquées. A partir de la fin de l'année 1868, notre domination est franchement acceptée dans les six provinces et l'état permanent de guerre, la série continuelle d'expéditions plus ou moins importantes mais toujours fatigantes pour les troupes qui y prenaient part, cessent complètement. La garnison de la Cochinchine devient, pour les troupes, à peu près assimilable à celle des autres colonies, et si désormais il survient quelque trouble local, sa répression sera une affaire de police plutôt qu'une expédition de guerre. En outre, les miliciens indigènes dont la fidélité est maintenant bien éprouvée et qui ont acquis l'instruction et la valeur d'une troupe assez sérieuse pourront assurer l'ordre et la sécurité dans les postes de l'intérieur. Au mois de juin 1867 ces miliciens avaient déjà été substitués aux garnisons européennes dans un certain nombre de postes, savoir :

Dans la province de Saïgon : à Ba-Houm, Rach-Kien et Vinh-Loï.

Dans la province de Mytho : à Kien-An-Phu, Cho-Gao et Caï-Bé.

Dans la province de Bien-Hoa : à Phuoc-Than et Bao-Than.

Le 1er avril 1868, l'amiral de la Grandière écrivait au Ministre : « Je considère qu'il est possible, dès à présent, de réduire de 200 hommes l'effectif des marins dans la colonie », et ajoutait que le service de protection des arroyos, dans les provinces de Chaudoc et d'Hatien, serait désormais suffisamment assuré par 2 chaloupes à vapeur.

Enfin le contre-amiral Ohier, successeur intérimaire de

[1] On retrouva aussi le paletot de l'officier qui commandait le poste de Rach-Gia.

l'amiral de la Grandière, dans une lettre au Ministre en date du 29 août 1868, montre bien le fonctionnement régulier du gouvernement dans un pays pacifié.

Dans une lettre du mois suivant, 24 septembre 1868, il constate en outre que l'ensemble des renseignements fournis par les inspecteurs et par les officiers commandant des détachements de troupes sur l'état d'esprit des populations qui les entourent est satisfaisant.

Ces appréciations n'étaient point trop optimistes, car si quelques bandes se reformaient à ce moment dans le Nord de la province de Bien-Hoa, c'étaient non plus des citoyens insurgés contre la domination française, mais des pillards et bandits, de l'espèce habituellement désignée en ces pays sous le nom de *pirates*. Aussi l'amiral Ohier résolut de disperser toutes ces bandes sans effusion de sang.

Il forma à cet effet cinq petites colonnes et défendit expressément à leurs chefs d'attaquer de front les forts dans lesquels les pirates se retrancheraient, sachant bien que ceux-ci se hâteraient de les abandonner dès qu'ils les verraient dépassés ou tournés par les troupes.

La première colonne, composée de 150 hommes, dont 110 soldats indigènes, et commandée par le capitaine de Ferri-Fontnouvelle, partit de Tay-Ninh le 10 novembre 1868, se dirigeant vers le Nord.

La deuxième colonne, formée de 50 miliciens commandés par le lieutenant de vaisseau Swiencki, partit de Tay-Ninh le 11, dans une direction un peu différente de la précédente.

La troisième colonne, formée de 70 soldats français et commandée par le chef de bataillon Danos, se trouvait dès le 8 novembre à Dung-No et devait rayonner les jours suivants dans les environs de ce village.

Un détachement de 40 miliciens de Thu-Dau-Mot, commandés par leur inspecteur, alla rejoindre cette colonne à Chan-Tang le 2 novembre pour lui fournir l'élément indigène qui lui manquait.

La composition du détachement de la compagnie d'ouvriers, commandé par un capitaine, n'était pas modifiée [1].

Quelques années après, la compagnie *bis* de conducteurs fut transformée en un simple détachement commandé par un lieutenant; enfin, en 1888, ces canonniers-conducteurs furent fondus dans la 24e batterie à pied qui se transforma ainsi en batterie montée.

Nous avons vu que, par suite des nécessités de la lutte, les troupes d'artillerie étaient très dispersées en Cochinchine en 1862. Après la prise de Go-Cong et la ratification du traité de paix en 1863, les détachements fournis par l'artillerie dans l'intérieur du pays étaient composés de la manière suivante :

A Baria : 1 officier;
3 maréchaux de logis, dont 1 de conducteurs;
1 fourrier;

cation au personnel de l'artillerie de la marine et des colonies, détaille ainsi la composition de cette compagnie *bis* :

Capitaine de 1re ou de 2e classe	1
Lieutenant de 1re classe	1
Adjudant sous-officier	1
Maréchal des logis chef	1
Maréchaux des logis	5
Fourrier	1
Brigadiers	5
Canonniers-conducteurs de 1re classe	23
Conducteurs-canonniers de 2e classe	51
Maréchaux ferrants	5
Bourreliers	2
Trompettes	2

[1] Un rapport médical adressé au Gouverneur par le chef du service de santé d'Ormay, le 16 février 1870, fait connaître le chiffre annuel des décès survenus dans les corps de troupe de la garnison de Cochinchine dans la période quinquennale 1863-1867. Pour l'artillerie, ce chiffre de décès s'élève : en 1863 à 42, en 1864 à 17, en 1865 à 21, en 1866 à 9, en 1867 à 22; total pour les cinq années : 111. On a déjà vu, chapitre III, page 114, que l'artillerie avait perdu 80 hommes dans la période triennale de 1859 à 1861.

4 brigadiers, dont 1 de conducteurs;
34 canonniers, dont 14 conducteurs;
Total : 43 hommes, avec 3 chevaux, 3 ânes et 12 mulets.

A Bien-Hoa : 3 officiers;
1 maréchal des logis chef;
4 maréchaux des logis, dont 1 de conducteurs;
1 fourrier;
3 brigadiers, dont 1 de conducteurs;
33 canonniers, dont 13 conducteurs;
Total : 45 hommes, avec 8 chevaux, 8 ânes et 15 mulets.

A Go-Cong : 1 maréchal des logis;
2 brigadiers;
10 canonniers servants;
Total : 13 hommes.

A Mytho : 1 officier;
2 maréchaux des logis;
2 brigadiers;
1 trompette;
16 canonniers servants;
Total : 22 hommes.

A Tay-Ninh : 1 maréchal des logis;
1 brigadier;
5 servants;
Total : 7 hommes.

Plus quelques hommes à Tram-Bang, Tong-Kéou, Rach-Kiem et Long-Than.

Peu à peu ces détachements furent supprimés, et l'artillerie finit par se concentrer tout entière à Saïgon, où sont les casernements de ses hommes et les écuries de ses animaux. Bien-Hoa, Tay-Ninh, Mytho, Tram-Bang, Tong-Kéou et les autres petits postes furent évacués en 1868, Baria en 1869.

Les détachements établis à Vinh-Long, Hatien et Chaudoc

après la conquête des trois provinces de l'Ouest furent aussi rappelés en 1869.

§ 2. *Remontes.* — On a vu précédemment (chapitre V) que les premiers chevaux destinés à l'artillerie de la marine en Cochinchine avaient été envoyés directement de France en 1861 avec les 15e et 16e batteries; que l'amiral Bonard avait fait acheter, à la fin de la même année, au Caire, un certain nombre de chevaux égyptiens; en outre, les troupes de l'armée de terre rentrant de l'expédition de Chine laissèrent aussi des chevaux en Cochinchine pour le service de l'artillerie.

Plus tard, en 1870, lorsque l'escadron de spahis cochinchinois fut licencié, la plus grande partie de ses chevaux fut aussi versée à l'artillerie de la marine [1].

Mais on n'avait pas tardé à constater que les chevaux français ne pouvaient pas rendre de longs services sous le climat de la Cochinchine. Au bout d'une durée de séjour assez courte, ils étaient atteints d'une maladie des os, qui affaiblissait rapidement leurs membres, les mettait hors d'état de porter le cavalier et finalement les faisait périr. En vain on chercha, en modifiant l'alimentation, à remédier à ce fléau : le riz, l'orge, le gram de l'Inde, pas plus que le maïs et l'avoine, ne purent en préserver les animaux de race française.

On essaya alors des chevaux arabes provenant de nos remontes d'Algérie, mais cette race, qui a pourtant la réputation de supporter mieux qu'aucune autre les influences des climats, ne résista pas mieux que la race française en Cochinchine. De nouveaux essais furent tentés avec les chevaux d'Australie, mais sans plus de succès. En 1885, 40 de ces animaux, choisis avec soin dans un lot nombreux venu de Sid-

[1] Le détachement de spahis cochinchinois, reste de l'escadron créé en 1862 par l'amiral Bonard, a été licencié le 11 juin 1870 et rapatrié le 10 juillet suivant. (L'amiral Ohier avait réclamé plusieurs fois, depuis 1869, la suppression de cette cavalerie, qu'il jugeait inutile.) Les chevaux de ces spahis furent alors versés partie à la gendarmerie, partie à l'artillerie.

ney à Singapore et payés fort cher (2.000 francs la pièce), furent mis en service à Saïgon; mais ils subirent bientôt, comme les autres, l'influence de la terrible maladie. En somme, en dehors des chevaux du pays, qui sont bien petits pour le service de l'artillerie, les chevaux de Manille, qui sont un peu plus grands et un peu plus forts, ont seuls fourni des remontes susceptibles de résister à l'influence débilitante du climat de Saïgon.

Aujourd'hui l'artillerie en Cochinchine est montée avec des chevaux de cette provenance.

Quant aux mulets, ils proviennent toujours du nord de la Chine. Ils supportent facilement le climat, se portent bien, sont toujours énergiques, sinon faciles de caractère, et se contentent, pour leur nourriture, de paddy (riz non décortiqué), denrée très abondante, très facile à se procurer sur place et qui coûte très bon marché.

§ 3. *Travaux de la direction.* — On a exposé dans le chapitre VI les premiers travaux de construction exécutés par la direction d'artillerie depuis la conquête jusqu'à l'année 1868. Depuis cette époque, les travaux ont été poursuivis sans relâche; les anciens bâtiments ont été réparés ou remplacés. L'hôtel du directeur a été refait en 1869; il a été construit plusieurs logements d'officiers et de gardes; en outre, en 1884, quand on a pris possession du parc du génie, qui est devenu le parc d'artillerie n° 2, on y a installé des logements de gardes titulaires mariés, ainsi que ceux des gardes stagiaires.

Ce qui manquait tout à fait en 1868, c'étaient les magasins à poudre, car on ne pouvait considérer comme tels la pagode Barbet et la pagode des Mares où étaient alors, faute de mieux, emmagasinées toutes les munitions de l'artillerie.

Voici comment s'exprimait à ce sujet le colonel du génie Malcor, chargé de l'inspection générale du service des constructions en 1868 :

« Le génie construit actuellement, dans un des bastions de l'ancienne citadelle de Saïgon, un magasin à poudre de la contenance de 150,000 kilogrammes de poudre, qui pourra être mis en service à la fin de l'année courante et permettra l'évacuation et l'abandon des magasins des pagodes Barbet et des Mares, qui sont fort peu propres à l'affectation qu'on leur a donnée provisoirement, faute de mieux. L'isolement de ces locaux oblige l'artillerie à avoir sur ces deux points des corps de garde de sûreté pour empêcher les vols; il y a, en outre, un autre danger résultant du mode de construction en bois de ces locaux; ce danger est atténué par cette circonstance que toutes les poudres et les munitions sont renfermées dans des boîtes en cuivre. Quoi qu'il en soit, ainsi que nous l'avons déjà dit, cet état de choses cessera avec la fin de l'année 1868. »

Aujourd'hui, en effet, les poudres se trouvent dans un magasin réglementaire bien construit, et les munitions confectionnées dans des magasins spéciaux édifiés à cet effet sur les terrains de l'Espérance.

§ 4. *Substitution de l'artillerie au génie pour le service des travaux militaires.* — La modification la plus importante survenue dans l'organisation du service de l'artillerie est assurément celle qui a ajouté à ses attributions ordinaires toutes celles du service du génie. On sait que le Ministre de guerre avait tenu, en 1873, à décharger l'arme du génie du service colonial qu'elle avait toujours rempli jusqu'alors. Le génie fut immédiatement débarrassé de tout service dans les *petites colonies* et conserva provisoirement celui du Sénégal, de la Cochinchine et de la Martinique. Un peu plus tard, en 1880, il demanda à abandonner aussi ces trois colonies. Le Ministre de la marine, obligé dès lors de pourvoir à l'exécution des travaux militaires par ses propres moyens, fit rendre, le 26 juin 1880, un décret par lequel le service colonial des constructions et fortifications était confié à l'artillerie de la marine.

Pour la mettre en mesure de satisfaire à cette nouvelle tâche, il était créé une 5e classe de gardes d'artillerie destinés à se substituer aux adjoints du génie et dénommés *gardes conducteurs des travaux*. Les gardes titulaires de cette nouvelle section étaient secondés par des employés civils dénommés *gardes auxiliaires* et par des sous-officiers élèves-gardes dénommés *gardes stagiaires*.

La Martinique et le Sénégal furent d'abord soumis à ce nouveau régime, puis, la dernière de toutes les colonies, la Cochinchine, le reçut à son tour à la date du 1er janvier 1884. A cet effet, le chef du service, qui avait jusqu'alors été un chef d'escadron, fut remplacé par un lieutenant-colonel; un chef d'escadron était d'ailleurs placé sous ses ordres comme sous-directeur; 3 capitaines en 1er, 5 gardes titulaires conducteurs des travaux, 5 gardes auxiliaires et 5 gardes stagiaires étaient en outre spécialement affectés au service des travaux militaires. Enfin un certain nombre de gardiens-concierges étaient créés pour être préposés à la garde et à la conservation des bâtiments militaires. Ce personnel était loin d'être trop nombreux, eu égard au grand nombre de bâtiments militaires, disséminés sur toute la surface de la Cochinchine que le génie militaire livrait désormais à l'artillerie de la marine.

On s'en convaincra facilement en parcourant la légende générale du petit atlas des bâtiments militaires que nous reproduisons ci-dessous. Elle permet en effet de juger de l'importance du service actuel des constructions dans la colonie, surtout si l'on a soin de remarquer que plusieurs unités de cette légende, telles que le quartier d'infanterie de Saïgon, le quartier d'artillerie, la direction d'artillerie et l'hôpital militaire, se composent chacune d'un nombre considérable de bâtiments.

LÉGENDE GÉNÉRALE DU PETIT ATLAS DES BÂTIMENTS

LOCALITÉS.	DÉSIGNATION des BÂTIMENTS.	ORIGINE.	À QUI ils APPARTIENNENT.
			§ 1er. CASER-
Saïgon.....	Quartier A de la citadelle.	Construit de 1868 à 1886.	A l'État...
Saïgon.....	Quartier D d'artillerie.	Construit de 1864 à 1886.	*Idem*.....
Saïgon.....	Établissement pyrotechnique de l'Espérance G.	Construit de 1869 à 1890.	*Idem*.....
Cholon.....	Quartier E.....	Construit de 1863 à 1868.	*Idem*.....
Fort de Caï-Maï.	Caserne *a*.....	Construit en 1872.	*Idem*.....
Bien-Hoa.....	Blockhaus *a*.....	Construit en 1882-1883.	*Idem*.....
Fort de Tay-Ninh.	Caserne *a*.....	Construit de 1879 à 1882.	*Idem*.....
Mytho.....	Caserne *a*.....	Construit de 1875 à 1878.	*Idem*.....
Chaudoc.....	Blockhaus *a*.....	Construit en 1881-1882.	*Idem*.....
Hatien.....	Caserne *a*.....	Construit en 1877.	*Idem*.....
			§ 2. LOGEMENTS
Saïgon.....	Hôtel du directeur d'artillerie E. Bâtiment *a*.	Construit en 1869.	*Idem*.....
Saïgon.....	Logements d'officiers d'artillerie. Bâtiment *a*.	Construit de 1862 à 1870.	*Idem*.....

MILITAIRES DE LA COCHINCHINE.

DESTINATION ACTUELLE.	CONTENANCE.	OBSERVATIONS.
NEMENT.		
Caserne d'infanterie.	1.430 hommes et 12 chevaux.	
Caserne A d'artillerie.	211 hommes et 102 chevaux.	Cette caserne est voûtée.
Caserne I (détachement d'ouvriers).	98 hommes.	
Caserne d'artillerie.	26 hommes et 3 chevaux.	
Caserne d'infanterie.	"	Prêté au service local.
Caserne d'infanterie.	70 hommes.	
Caserne d'infanterie.	34 hommes.	
Caserne d'infanterie.	206 hommes et 3 chevaux.	
Caserne d'infanterie.	190 hommes.	
Caserne d'infanterie.	107 hommes.	
Caserne d'infanterie.	30 hommes.	Prêté au service local.
D'OFFICIERS.		
Logement du directeur.	1 officier supérieur.	
Logement de capitaines.	2 capitaines.	

LOCALITÉS.	DÉSIGNATION des BÂTIMENTS.	ORIGINE.	À QUI ils APPARTIENNENT.
Saïgon.....	Logements d'officiers d'artillerie. Bâtiment *b*.	"	A l'État...
Saïgon.....	Parc d'artillerie N° 2 S. Bâtiment *a*.	Construit de 1871 à 1874.	*Idem*.....
Saïgon.....	Établissement de l'Espérance G. Bâtiment *r*.	Construit de 1869 à 1890.	*Idem*.....
Saïgon.....	Bâtiment S.....	"	*Idem*.....
Saïgon.....	Hôtel du Général K. Hôtel *a*.	Construit en 1878-1879.	*Idem*.....
Cholon.....	Pavillon P.....	Construit en 1874.	*Idem*.....
Fort de Caï-Maï.	Bâtiment *d*.....	Construit en 1872.	*Idem*.....
Bien-Hoa.....	Blockhaus *a*.....	Construit en 1882-1883.	*Idem*.....
Tay-Ninh.....	Bâtiment *b*.....	Construit de 1879 à 1882.	*Idem*.....
Tay-Ninh.....	Bâtiment *c*.....	Construit de 1879 à 1882.	*Idem*.....
Mytho.....	Bâtiment *d*.....	Construit de 1875 à 1878.	*Idem*.....
Mytho.....	Bâtiment *f*.....	Construit de 1875 à 1878.	*Idem*.....
Mytho.....	Bâtiment *k*.....	Construit de 1875 à 1878.	*Idem*.....
Chaudoc.....	Blokhaus *a*.....	Construit de 1881 à 1882.	*Idem*.....
Chaudoc.....	Bâtiment *f*.....	Construit en 1881-1882.	*Idem*.....
Hatien.....	Bâtiment *d*.....	Construit en 1877.	*Idem*.....

DESTINATION ACTUELLE.	CONTENANCE.	OBSERVATIONS.
Logement de gardes d'artillerie.	3 gardes.	
Logement de gardes mariés.	3 gardes.	
Logement de capitaine.	1 capitaine.	
Logement de garde.	1 garde.	
Logement du commandant de la brigade.	1 officier supérieur.	
Logement des officiers de tirailleurs.	1 capitaine, 1 lieutenant.	Prêté au service local.
Logement du commandant du poste.	1 officier.	
Logement du commandant du poste.	1 officier.	
Logement des officiers de troupe.	6 officiers.	
Logements des officiers de troupe.	1 commissaire, 1 docteur, 1 officier d'artillerie de passage.	
Logements des officiers de troupe.	"	Bâtiment inoccupé; tombe en ruines.
Logements des officiers sans troupe.	1 commissaire, 2 docteurs.	
Logement d'officier sans troupe.	1 garde d'artillerie.	
Logements des officiers de troupe.	1 capitaine, 1 lieutenant.	
Logement des officiers sans troupe.	1 garde d'artillerie.	
Logement des officiers sans troupe.	"	Occupé actuellement par l'officier de tirailleurs.

LOCALITÉS.	DÉSIGNATION des BÂTIMENTS.	ORIGINE.	À QUI ils APPARTIENNENT.
			§ 3. BÂTIMENTS
Saïgon.....	Hôpital militaire U...	Construit de 1860 à 1889.	A l'État...
Saïgon.....	Bâtiment *a'*.....	Construit en 1887.	*Idem*.....
Tay-Ninh.....	Ambulance *d*.....	Construit en 1882-1883.	*Idem*.....
Mytho.....	Hôpital *c*.....	Construit de 1875 à 1877.	*Idem*.....
Chaudoc.....	Ambulance *b*.....	Construit en 1882.	*Idem*.....
			§ 4. BÂTIMENTS
Saïgon.....	Établissement des subsistances V.	Construit en 1885.	*Idem*.....
Saïgon.....	Magasin Y de l'Avalanche.	Construit de 1865 à 1868.	*Idem*.....
Mytho.....	Bâtiment *h*.....	Construit en 1884-1885.	*Idem*.....
			§ 5. MAGASINS DE L'HABILLEMENT,
Saïgon.....	Magasins Y de l'Avalanche.	Construit de 1865 à 1868.	*Idem*.....

DESTINATION ACTUELLE.	CONTENANCE.	OBSERVATIONS.
DES HÔPITAUX.		
Bâtiments des malades et accessoires.	5 officiers de santé et d'administration, 10 infirmiers, 44 officiers malades et 356 sous-officiers et soldats malades.	Logement des sœurs.
Bâtiments des malades et accessoires.	91 sous-officiers et soldats.	
Bâtiments des malades et accessoires.	1 infirmier, 37 sous-officiers et soldats.	
Bâtiments des malades et accessoires.	6 officiers et 49 sous-officiers et soldats malades. Logement des sœurs.	
Bâtiments des malades et accessoires.	Logement d'un docteur, d'un infirmier et 12 sous-officiers et malades.	
DES SUBSISTANCES.		
Bureaux, logement de concierge, magasin.	Farine, vins et liquides, salaisons, conserves.	
Anciens magasins.	Sert à loger le fourrage, etc.	
Casernement, remises, cambuses et boulangerie.	Liquides, farine, conserves.	
DU CAMPEMENT, DES LITS MILITAIRES, ETC.		
Approvisionnements et bureaux.	Effets de campement et objets de literie pour 3.700 hommes. Effets de petit équipement et ameublements.	

LOCALITÉS.	DÉSIGNATION des BÂTIMENTS.	ORIGINE.	À QUI ils APPARTIENNENT.
			§ 6. ÉTABLISSEMENTS
Saïgon.....	Direction d'artillerie B.	Construit de 1860 à 1886.	A l'État...
Saïgon.....	Établissement pyrotechnique de l'Espérance G.	Construit de 1869 à 1890.	*Idem*.....
Saïgon.....	Parc d'artillerie n° 2 S.	Construit de 1871 à 1874.	*Idem*.....
			§ 7. CASEMATES
			Néant.
			§ 8. TOURS ET CORPS
Saïgon.....	Corps de garde de la poudrière.		*Idem*.....
			§ 9. BÂTIMENTS
			Néant.
			§ 10. CHAMPS DE TIR
Saïgon.....	Polygone P.....		Est installé dans la plaine des Tombeaux, dans un terrain n'appartenant pas à l'État.
Saïgon.....	Champ de manœuvre.		A l'État...

DESTINATION ACTUELLE.	CONTENANCE.	OBSERVATIONS.
DE L'ARTILLERIE.		
Bureaux, ateliers, magasins, etc.		
Magasins à munitions, dépôt, etc.		
Anciens ateliers et magasins du génie.	Dépôt de matériaux.	
ET SOUTERRAINS.		
Néant.		
DE GARDE ISOLÉS.		
Poste de soldats.	7 hommes.	
DES BATTERIES DE CÔTE.		
Néant.		
ET DE MANŒUVRE.		
Champ de tir.	Toute la garnison.	
Champ de manœuvre.	Toute la garnison.	

§ 5. *Résumé. — État actuel du personnel.* — En résumé, le lieutenant-colonel commandant l'artillerie en Cochinchine se trouve aujourd'hui à la tête de trois services distincts :

1° Commandement des troupes de l'arme, comprenant la 23e batterie à pied et la 24e batterie montée, pourvues l'une et l'autre d'un capitaine en 1er, d'un capitaine en 2e et de deux lieutenants, ainsi que le détachement de la 5e compagnie d'ouvriers pourvue d'un capitaine et d'un lieutenant;

2° La direction de l'artillerie;

3° La direction des travaux militaires (ancien service du génie).

Pour assurer ces deux derniers services, il a sous ses ordres :

Un chef d'escadron sous-directeur;

Trois capitaines en 1er adjoints;

Deux gardes-comptables titulaires et deux auxiliaires;

Un garde artificier;

Trois gardes ouvriers d'état;

Trois gardes conducteurs des travaux titulaires et quatre auxiliaires;

Un garde contrôleur d'armes;

Les ouvriers militaires du détachement de la 5e compagnie;

Des gardiens-concierges;

Des ouvriers armuriers militaires;

Des ouvriers civils asiatiques (Annamites ou Chinois).

La plupart des constructions du service des travaux militaires sont d'ailleurs exécutées à l'entreprise; les entrepreneurs peuvent être européens ou asiatiques.

Le directeur, les officiers de la direction et les employés militaires sont logés dans des bâtiments de l'État bien construits et bien organisés.

Nous croyons utile de faire remarquer, en terminant cet historique du rôle joué par l'artillerie de la marine en Cochinchine pendant la conquête et les premières années de

l'occupation, que pendant cette période un certain nombre d'officiers de l'arme sont entrés dans l'inspection [1] des affaires indigènes et ont ainsi pris une part directe à l'organisation intérieure de la colonie; l'un d'eux est actuellement résident supérieur à Pnom-Penh et représente la France dans le protectorat du Cambodge.

[1] Les termes d'*inspecteur* et d'*inspection* des affaires indigènes ont été remplacés depuis quelque temps par ceux d'*administrateur* et d'*administration*. Toutefois on continue, dans le langage ordinaire, à désigner sous le nom d'*Inspection* la résidence des administrateurs des affaires indigènes. C'est ainsi que la promenade en voiture que les habitants de Saïgon font journellement avant leur dîner s'appelle *le tour de l'Inspection*, parce qu'elle se fait sur la route qui conduit à la résidence de l'administrateur du district de Bien-Hoa.

TABLE DES MATIÈRES.

		Pages.
Chapitre Ier.	Expéditions de Tourane et de Saïgon	3
II.	Arrivée de la 10e compagnie; dernières affaires de Tourane; évacuation	11
III.	Prise des lignes de Chi-Hoa	20
IV.	Prise de Mytho	27
V.	Installation d'une garnison d'artillerie en Cochinchine	35
VI.	Premières constructions de l'artillerie	46
VII.	Prise de Bien-Hoa	60
VIII.	Prise de Baria; conquête de toute la province de Bien-Hoa	66
IX	Opérations contre Vinh-Long et Mi-Coui	70
X.	Insurrection générale de 1862	78
XI.	Arrivée de renforts; répression de l'insurrection	90
XII.	Prise de Go-Cong	94
XIII.	Revision du traité de paix; nouveaux mouvements insurrectionnels	100
XIV.	Révolte à Tay-Ninh	111
XV.	Affaires du Cambodge; le prétendant Pou-Combo	117
XVI.	Prise des trois provinces de l'Ouest	124
XVII.	Pacification définitive de la Cochinchine	133
XVIII.	Modifications apportées à l'organisation du service de l'artillerie	141

07924-SB
5-31
CC

Bibliothèque de l'Instructeur d'artillerie.

Guide pour l'instruction d'artillerie dans les batteries montées. 1893. Volume in-18, cartonné . . . . . 60 c.

Guide pour l'instruction à pied dans les batteries montées. 1893. Volume in-18, cartonné . . . . . 60 c.

Guide pour l'instruction de conduite des voitures dans les batteries montées. 1893. Volume in-18, cartonné. . . . . 60 c.

Notions sommaires d'artillerie (*Batteries montées de 90 de campagne*). Rédigées conformément au Règlement sur les bouches à feu de campagne, à l'usage des élèves-brigadiers et candidats sous-officiers. Édition refondue et mise à jour. 1893. In-18, cartonné souple . . . . . 60 c.

Guide et questionnaire pour les instructions intérieures (Artillerie de campagne). 1890. In-18, cartonné . . . . . 75 c.

Les Revues et instructions intérieures d'une batterie à cheval, par un commandant de batterie. 1890. Un volume in-18, broché . . 75 c.

Guide de l'instructeur à cheval, à l'usage des officiers de batterie. 1888. In-18, cartonné. . . . . 1 fr. 50 c.

Revue d'Artillerie, paraissant en 12 livraisons mensuelles à partir du 15 octobre de chaque année, depuis 1872 (22e année, octobre 1893 à septembre 1894). Chaque livraison comprenant généralement 7 feuilles, 112 pages d'impression in-8°, avec figures dans le texte et planches hors texte. Prix par an, France : 20 fr.; Union postale. . . . . 22 fr.

Des abonnements (*en souscription seulement*) au prix de 12 fr. pour l'intérieur et l'Algérie (le port en sus dans les Colonies) seront délivrés aux officiers français des armées de terre et de mer, aux officiers en retraite, démissionnaires, de réserve, de l'armée territoriale et anciens militaires de tous grades.

Les 1re, 2e et 4e années sont épuisées. — Les 3e et 5e à 21e années sont en vente au prix de 20 fr.

— **Tables analytiques et alphabétiques des matières** contenues dans les vingt-six premiers volumes de la *Revue d'artillerie* (d'octobre 1872 à septembre 1885). In-8°, broché . . . . . 3 fr.

Revue du Génie militaire, paraissant tous les deux mois, 6 livraisons par an, depuis 1887. — Chaque livraison comprenant environ 6 feuilles in-8°, avec figures dans le texte et planches hors texte. — Prix par an, France : 15 fr. : Union postale . . . . . 16 fr. 50 c.

MM. les Officiers français et assimilés des armées de terre et de mer (armée active, réserve et armée territoriale) peuvent s'abonner à la *Revue* avec une réduction de 5 fr. sur les prix ci-dessus.

Conférences sur l'Artillerie de campagne, à l'usage des officiers des autres armes et des officiers de la réserve et de l'armée territoriale. 1892. Volume in-8°, broché . . . . . 2 fr. 50 c.

Récits et souvenirs pour les Canonniers. 1893. Vol. in-18, cart. 75 c.

L'Artillerie de campagne et de montagne dans les États européens en 1890. Étude complète du matériel (bouches à feu, affûts, voitures et munitions), de l'approvisionnement, de l'efficacité des bouches à feu, du personnel et de la composition des batteries, par le capitaine d'artillerie J. Schubert, membre du comité militaire technique et administratif de Vienne. Traduction du capitaine Bodenhorst, de l'artillerie belge. 1892. Volume in-4°, avec 16 planches in-folio . . . . . 12 fr 50 c.

Balistique extérieure, par F. Siacci, lieutenant-colonel d'artill fesseur de balistique à l'École d'application de l'artillerie et d de mécanique supérieure à l'université de Turin. Traduction a P. Laurent, ingénieur à la Société des Forges et Chantiers d terranée, suivie d'une *Note sur les projectiles discoïdes,* par chef d'escadron au 11e régiment d'artillerie. 1892. Volume gr de 490 pages, avec 60 figures, broché . . . . . .

[illegible] Courbet, par Maurice Loir, lieutenant de vaisseau [illegible]. Très beau volume grand in-8° jésus [illegible] illustrations par Brossard de Corbigny, et [illegible] couverture illustrée. . . . . 10 fr.
[illegible] . . . . . 12 fr. 50 c.
[illegible] in-12. Un vol. avec portrait et 10 cartes, [illegible] . . . . . 3 fr. 50 c.
[illegible] par le capitaine Lecomte, breveté d'état-[illegible] corps expéditionnaire. Illustrations par [illegible] grand in-8° jésus de 360 pages, [illegible] cartographiques. Broché sous cou-[illegible] . . . . . 10 fr.
[illegible] spéciales, tête dorée. 12 fr. 50 c.
[illegible] — **Le Guet-Apens de Bac-Lé**, par le [illegible] 1890. Volume in-12 avec [illegible] et 3 cartes, broché sous couverture [illegible] . . . . . 3 fr.
[illegible] — **Marche de Langson à Tuyen-Quan**, [illegible] par le capitaine Lecomte, attaché [illegible] du Tonkin. 1889. Volume in-8° avec 10 cartes et croquis hors texte, broché . . . . 3 fr. 50 c.

Histoire de l'Expédition de Cochinchine en 1861, par le contre-amiral L. Pallu de la Barrière. Nouvelle édition. 1888. Volume grand in-8°, avec 3 cartes, broché. . . . . 7 fr. 50 c.

Rapport sur la reconnaissance du fleuve de Tonkin, par de Kergaradec, lieut. de vaiss., consul de France à Hanoï. 1877. Gr. in-8°, br. 2 fr.

Emploi de l'artillerie de montagne dans l'expédition du Tonkin, par E. Jourdy, chef d'escadron d'artillerie. 1890. In-8°. . . . 1 fr. 25 c.

Le Service du génie au Tonkin sous l'administration de la marine, par L. Kreitmann, capitaine du génie. 1889. Volume in-8° avec 129 figures et 13 planches, broché . . . . . 5 fr.

La Région nord-est du Tonkin, par M. Guérin, lieutenant d'infanterie de marine. 1892. In-8°, avec 6 planches . . . . . 2 fr.

De Hanoï à Pékin. Notes sur la Chine, par le lieutenant-colonel Bouinais, avec une préface de M. A. Rambaud, professeur à la Faculté des lettres de Paris. 1892. Volume in-12 . . . . . 3 fr. 50 c.

La Question du Tonkin (l'Annam et les Annamites; histoire, institutions, mœurs, origine et développement de la question du Tonkin. Politique de la France, de l'Angleterre et de la Chine. Le protectorat), par Paul Deschanel, rédacteur au *Journal des Débats*. 1883. Volume in-12 de 513 pages, broché . . . . . 5 fr.

Le Royaume de Cambodge, par A. Bouinais, capitaine d'infanterie de marine, et A. Paulus, professeur à l'école Turgot. 1884. Grand in-8°, broché. . . . . 2 fr. 50 c.

La France et l'Angleterre en Asie, par Philippe Lehault, membre de la Société de géographie, explorateur en Asie. Tome Ier. — *Indo-Chine. Les derniers jours de la dynastie des rois d'Ava*. 1892. Un vol. in-8° de 780 pages, avec 6 cartes, broché . . . . . 10 fr.

Opérations de l'escadre française dans la rivière Min. 1885. In-8°, avec 2 pl., broché . . . . . 1 fr.

Opérations de l'artillerie russe pendant l'expédition de 1880-1881 dans l'Asie centrale. 1886. In-8°, avec 3 cartes et un tableau, br. 1 fr. 50 c.

Chiwa. Rapports de Hugo Stumm, lieutenant au 1er régiment de hussards de Westphalie n° 8; traduits de l'allemand par A. Wachter, ancien capitaine d'état-major. 1874. Un volume in-8°, avec 5 cartes coloriées, broché. . . . . 5 fr.

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

DS 557 .C7 P6
Notice sur l'artillerie de la
Stanford University Libraries
3 6105 041 514 725

DS
557
C7P6

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.